

## L'affaire

### Fabien

# Un témoin menacé de perdre son emploi

par Guy Bourdon

Le bâtonnier Marcel Cinq-Mars, qui assure la défense de l'ex-juge en chef André Fabien, des Sessions de la paix, accusé d'évasion fiscale, a eu le feu vert hier du juge John D'Arcy Asselin pour entamer les procédures qu'il jugera nécessaires contre des inconnus qui seraient indûment intervenus dans le processus judiciaire.

Me Cinq-Mars avait d'abord demandé au juge Asselin d'ouvrir une enquête sur une menace qui aurait été proférée à l'endroit de M. Claude Charbonneau, un comptable à l'emploi du ministère de la Justice du Québec, pour inciter celui-ci à dénier un subpoena et pour l'empêcher de témoigner dans la cause de l'ex-juge Fabien.

Avant d'être à l'emploi du ministère de la Justice, M. Charbonneau faisait partie d'une firme de comptables et, pendant plusieurs années, c'est lui qui avait été chargé de la comptabilité de Me Fabien.

Depuis lundi, c'est le comptable-enquêteur du ministère du Revenu du Québec, M. Maurice Léonard, qui occupe le box à titre de témoin-expert de la poursuite. Voulu, lui aussi, s'assurer la présence d'un expert pour donner la réplique, Me Cinq-Mars avait assigné M. Charbonneau.

Or, pendant la soirée de lundi, selon les

Voir page 8: Témoin

# Ne faites pas le plein inutilement

## La hausse ne se répercutera à la pompe que dans 60 jours

par Michel Vaste

OTTAWA — Il est inutile de se précipiter à la pompe à essence d'ici à jeudi soir pour faire le plein. Toute hausse du baril de pétrole brut albertain, s'il doit y en avoir une jeudi à minuit, ne se fera sentir à la pompe du détaillant que le 1er octobre.

LE DEVOIR a en effet appris hier que le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, s'apprête à demander aux raffineurs de surseoir à toute augmentation du prix au détail pendant 60

jours. Si le ministre fédéral de l'Énergie n'utilisait pas ses pouvoirs, les compagnies pétrolières et les détaillants empocheraient un profit d'au moins \$120 millions au cours des deux prochains mois!

Les compagnies ont en effet de 90 à 100 jours d'inventaires bâtis à partir de barils de pétrole brut à l'ancien prix. Si elles devaient du jour au lendemain appliquer le nouveau prix, une augmentation de 7 cents le gallon d'essence par exemple (ou 1.5 cent le litre) correspondrait à une hausse de \$2 le

baril de brut, cela constituerait tout simplement un profit inespéré et injustifié (windfall profit).

C'est d'ailleurs pour cette raison que, depuis mai 1977, et grâce à une entente entre Edmonton et Ottawa, entente entérinée par les neuf autres provinces, toute hausse du prix du brut ne devenait effective que 60 jours après son annonce. Quant à la hausse correspondante du prix du gaz naturel, elle devient effective environ 30 jours après son annonce.

Or cette entente entre les anciens

ministres, MM. Alastair Gillespie et Don Getty, est devenue caduque, comme toutes les autres ententes entre l'Alberta et le Canada, à la suite de l'échec vendredi des négociations Trudeau-Lougheed.

Mais le ministre fédéral a quand même le pouvoir de s'assurer que les compagnies, à la faveur de la hausse du prix du brut qui sera probablement décrétée jeudi soir par l'Alberta, ne réalisent pas un profit indu au dépens des consommateurs.

Le «Règlement sur les paiements de

compensation pour le coût du pétrole importé» autorise M. Marc Lalonde (article 5) à émettre des directives sur les prix de gros des produits raffinés du pétrole. Ainsi, pour que les compagnies pétrolières continuent à toucher ces subventions — le gouvernement fédéral leur en versera pour \$3.7 milliards cette année! — il faudra qu'elles suivent cette directive. Comme les compagnies contrôlent elles-mêmes une large proportion des stations services, les prix au détail se-

Voir page 8: Hausse

## Ryan réplique à Trudeau

# Pas de préambule avant la réforme

par Pierre O'Neill

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, trouve inopportun et futile que l'on discute du préambule de la future constitution canadienne avant que les négociations aient abouti à une nouvelle entente et que soit complété le processus de la réforme.

Au cours d'une brève rencontre avec

un groupe de journalistes, au secrétariat du parti, rue Gifford à Montréal, M. Ryan a indiqué qu'il préférerait de beaucoup que M. Trudeau précise dans les meilleurs délais ce que sera la place du Québec dans la nouvelle Chambre des provinces, en matière de partage des pouvoirs, dans la fonction publique fédérale ou encore au sein des institutions telles que la Cour suprême et la société Radio-Canada «Ca

ça m'intéresse; après je vais lui dire on peut s'asseoir et rédiger un beau préambule qui va tout résumer.»

Interrogé sur les échanges épistolaires qui ont opposé dernièrement le premier ministre Trudeau à Mme Solange Chaput Rolland et à quelques autres intellectuels québécois, le chef du PLQ a souligné que ces interminables débats sur de grandes théories aboutissent inévitablement à des exercices parallèles. A ce sujet, M. Ryan a pris connaissance de la «belle lettre» que le premier ministre du Canada a publiée dans les journaux francophones récemment mais il a confié aux journalistes que c'est un document auquel il n'a pas accordé beaucoup d'importance.

Pour ce qui est de la polémique qui s'est engagée autour de la notion de peuple, M. Ryan la qualifie de «bonne guerre et de bon aloi». Mais avant de savoir si la réalité québécoise trouvera sa place dans le régime fédéral canadien, le chef du PLQ croit qu'il faudra connaître les intentions d'Ottawa concernant notamment le partage des pouvoirs.

Dans l'ensemble, M. Ryan est d'avis que les négociations des dernières semaines entre Ottawa et les provinces ont permis au dossier d'évoluer sensiblement. D'une part, M. Ryan est vivement impressionné par la façon dont le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a conduit les travaux de ces conférences fédérales-provinciales. D'autre part, il a remarqué que M. Trudeau avait peu parlé pendant tout ce temps et trouve que c'est une excellente chose pour le climat.

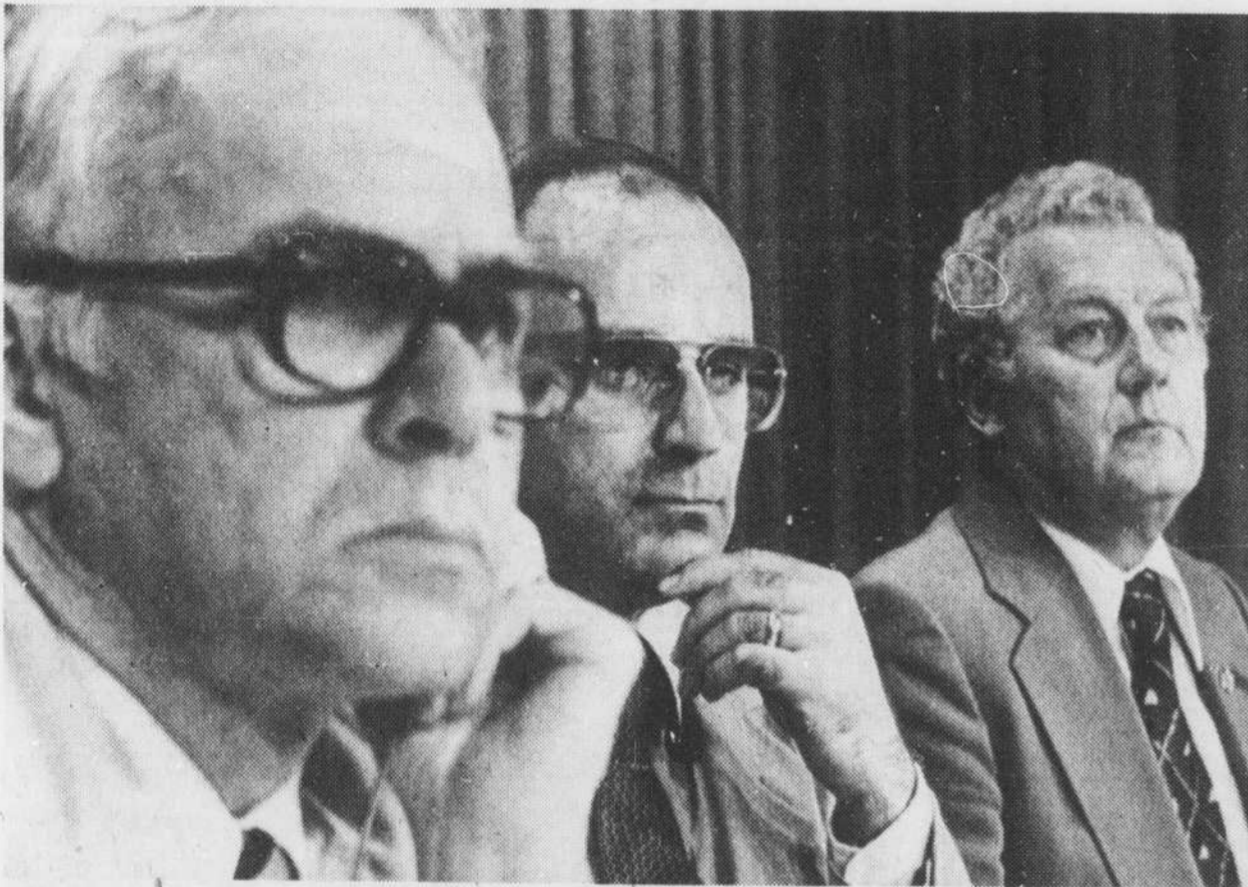
«C'est très bien qu'il parle moins.»

Sur certains points litigieux, M. Ryan estime que les discussions n'ont rien donné. Il cite l'exemple de la réforme du Sénat, un sujet qui a inspiré aux gouvernements d'Ottawa et du Québec des textes insignifiants, «des brouillons qui n'avancent pas à grand chose». Voilà un cas où M. Ryan souhaiterait que chacun retourne chez soi pour «refaire son devoir».

C'est au terme d'une réunion de la commission constitutionnelle de son parti que M. Ryan a fait ces commentaires sur l'attitude de M. Trudeau, le comportement du gouvernement du Québec et l'évolution des négociations constitutionnelles.

Le chef du PLQ a réaffirmé son intention de se rendre participer aux travaux de la commission parlementaire des 14 et 15 août à Québec avec sincérité et grandeur d'esprit. Mais il nourrit peu d'espoir que cet exercice permette de dégager un consensus entre les positions du gouvernement et de l'opposition. Tout en reconnaissant que la convocation parle de l'opportunité d'en venir à ce consensus, M. Ryan souligne que c'est plus facile à écrire dans une convocation que dans la conclusion des travaux. Sur des questions comme les droits linguistiques, la liberté de déplacement des personnes et les droits fondamentaux, le chef du Parti libéral du Québec a laissé entendre que le consensus est impossible.

Quoi qu'il en soit, M. Ryan n'écarte pas la possibilité que les discussions des dernières semaines aient permis aux représentants du gouvernement du Québec d'évoluer dans sa conception du régime fédéral canadien. Mais le chef libéral prévient: «Nous n'irons pas là pour faire la courbette.»



MM. Herb Breaux, au centre, Douglas Roche, à gauche, et Maurice Dupras, tous trois membres de la commission parlementaire sur les relations Nord-Sud, ont présenté hier un rapport intérimaire dans lequel ils invitent le gouvernement à redoubler d'efforts pour aider les pays en voie de développement. (Photolaser CP)

## Selon le comité sur les relations Nord-Sud

# Le Canada doit accroître son aide au tiers-monde

OTTAWA (d'après PC) — Si le gouvernement ne consent pas «un effort soutenu et croissant» dans ses programmes d'aide aux pays en voie de développement, il risque fort de perdre l'influence et le prestige dont il jouit auprès de ceux-ci.

C'est ce qu'a soutenu hier le président de la commission parlementaire spéciale sur les relations Nord-Sud, le député libéral de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, M. Herb Breaux, en reconnaissant qu'il lui serait malaisé de convaincre les représentants des secteurs économiques, politiques et sociaux de la gravité de la situation.

M. Breaux rendait public le rapport intérimaire de la commission, dans lequel les sept membres constatent la détérioration de l'aide canadienne à l'étranger au cours des années dernières.

A la vice-présidence de la commission, le député conservateur d'Edmonton-Sud, M. Doug Roche, note qu'il est possible d'améliorer les relations économiques entre les pays riches et les nations en voie de développement autrement que par des programmes d'aide officielle.

Mais ces programmes, souligne-t-il, sont à l'avant-garde des efforts d'aide au Canada à l'endroit des pays pauvres.

Le gouvernement pourra s'inspirer des conclusions de cette commission parlementaire avant la réunion extraordinaire de l'ONU sur le développement qui doit se dérouler en août. Les Communes devront être saisies d'un rapport final sur la question avant le 19 décembre.

Au cours des années, des gouvernements libéraux puis conservateurs ont promis que le Canada augmenterait son aide à l'étranger de sept-dixième de son produit national brut.

Au cours de l'année 1976, l'augmentation de l'aide étrangère n'a été que de .56% par rapport à l'année précédente, et ce pourcentage a diminué par la suite pour tomber jusqu'à .45%.

Le Canada consacre chaque année depuis 1978 un budget de \$1.2 milliard à l'aide étrangère, mais la valeur de cette

aide va toujours en décroissant, a fait remarquer hier M. Roche, puisque la valeur du dollar canadien va en diminuant.

L'écrit entre les pays riches et les pays pauvres est un problème très grave, a insisté hier M. Roche, et le Canada devrait être appelé à jouer un rôle important de

Voir page 8: Tiers-monde

# L'ONU demande à Israël de se retirer des territoires occupés

NATIONS-UNIES, N.Y. (d'après AFP et Reuter) — L'assemblée générale de l'ONU a demandé hier à Israël de commencer avant le 15 novembre 1980 un retrait total des territoires arabes occupés depuis 1967.

Au cours d'une session spéciale de l'ONU consacrée à la question palestinienne, l'assemblée générale a adopté une résolution en ce sens par 112 voix contre sept, dont Israël et les États-Unis, et 24 abstentions, dont les neuf membres de la CEE.

La résolution réaffirme en outre le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à créer un Etat indépendant. La résolution avait été présentée par quarante pays, la plupart non alignés, avec quelques pays socialistes. Les sept pays

qui ont voté contre la résolution sont: Israël, États-Unis, Canada, Australie, Norvège, Guatemala et République dominicaine. L'Égypte a voté en faveur de la résolution.

Le représentant du Luxembourg, M. Paul Peters, a expliqué devant l'Assemblée générale l'abstention des pays de la CEE.

Les Neuf, a-t-il dit, «n'ont pas voulu préjuger de quelque manière que ce soit de la mission de contact qui sera entreprise incessamment par eux (au Proche-Orient) sous la conduite de leur président en exercice», M. Gaston Thorn.

Le représentant du Luxembourg a rappelé que M. Thorn avait exposé mercredi dernier à l'assemblée «les critères généraux que la déclaration de Venise du 13

juin 1980 a énoncés comme indispensables pour parvenir à une paix globale, juste et équitable au Moyen-Orient».

«Dans la mesure où les résolutions, par certains de leurs éléments, comme par leurs omissions, ne concordent pas avec la déclaration de Venise et la résolution 242 du Conseil de sécurité, elles ne peuvent naturellement pas, de ce fait, être acceptées, telles qu'elles se présentent, par les gouvernements des Neuf», a-t-il ajouté.

«Si les Neuf se sont abstenus lors des scrutins, c'est qu'ils ont entendu ne pas se prononcer quant au fond sur le texte des résolutions», a dit encore le diplomate luxembourgeois.

Avant de s'ajourner, l'assemblée a adopté, outre la résolution principale,

une résolution qui charge le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien d'effectuer une étude approfondie sur les raisons pour lesquelles Israël refuse de se conformer aux résolutions des Nations unies portant sur les droits des Palestiniens et demandant son retrait de tous les territoires occupés.

Cent douze pays ont voté en faveur de cette deuxième résolution, cinq (Israël, États-Unis, Australie, Canada et Guatemala) ont voté contre, et vingt-six se sont abstenus.

Par ailleurs, Israël a accusé M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, de prendre fait et cause pour les Arabes afin d'assurer sa réélection à un troisième mandat de secrétaire général

Voir page 8: ONU



Le président Sadate d'Égypte adresse un dernier salut à la dépouille mortelle de l'ex-chah d'Iran, peu avant son inhumation à la mosquée El-Rifai du Caire, hier. Derrière lui, on reconnaît l'ex-impératrice Farah Diba. (Photolaser AP)

## Sadate offre des funérailles grandioses au chah

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) —

Dans la mort comme dans la vie, le monde entier ou presque a choisi d'ignorer le chah d'Iran qui, grâce à celui qui lui avait accordé asile, le président Anouar Sadate, a tout de même eu droit à des funérailles à la fois dignes et grandioses.

Plusieurs centaines de soldats égyptiens en grande tenue, le Rais lui-même en grand uniforme d'apparat et une foule, sinon émue, du moins recueillie, ont rendu un dernier hommage au Chahinshah, mort dimanche matin d'un cancer du système lymphatique à l'hôpital Maadi du Caire.

La dépouille, qui avait été gardée toute la nuit par quatre officiers, sabre au clair, au pied du grand escalier du palais présidentiel Abdine, tandis que des oulémas récitait des versets du Coran, a été placée hier matin sur une prolonge d'artillerie pour gagner à moins de deux kilomètres de la mosquée el-rifai, au pied de

la citadelle, où une tombe avait été aménagée pour la recevoir.

Le président Sadate, qui portait une cravate noire, a mené le cortège funéraire avec la chabanou et le prince héritier Reza, tandis que suivaient derrière la princesse Achraf, sœur jumelle du chah, et les autres membres de la famille.

Immédiatement derrière, suivaient les rares personnalités de marque qui avaient tenu à faire le déplacement, M. Richard, Nixon, ancien président des États-Unis, l'ex-roi Constantin de Grèce, le prince Victor-Emmanuel de Savoie, et une poignée d'ambassadeurs, dont ceux de France et des États-Unis.

Le souverain iranien déchu avait laissé les instructions pour que ses obsèques se

Voir page 8: Funérailles

## AU SOMMAIRE

■ De grandes retrouvailles acadiennes en Nouvelle-Écosse — page 2

■ L'inhalation du tabac s'avère plus dangereuse que celle de l'amiante — page 3

■ Un petit coin et des odeurs de la Provence, rue Laurier — page 4

■ Le conflit afghan entre dans une phase décisive — page 5

■ Doit-on refouler les Haïtiens? un éditorial de Michel Roy

■ L'UN en mal de magie: un commentaire de Lise Bissonnette — page 6



Un coin du village des pêcheurs du Cap Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse.



L'église et la statue d'Évangéline, dans le parc national de Grand Pré.

# De grandes retrouvailles acadiennes en Nouvelle-Écosse

par Jacques Coulon

Ils sont venus, c'est vrai, il y a bien longtemps de cela. Et ils sont restés. Malgré les turpitudes de l'histoire qui leur a joué de bien sales tours, malgré l'exil, la pauvreté, l'isolement culturel. Au Nouveau-Brunswick d'abord, où ils sont en force, si l'on peut dire, mais également en Nouvelle-Écosse où les associations acadiennes parlent de quelque 80.000 personnes dont la langue maternelle est le français. Toutefois, lorsqu'on parcourt les communautés acadiennes de Nouvelle-Écosse, car c'est surtout d'elles qu'il s'agit cette année, on a l'impression que ceux qui utilisent couramment le français sont moins nombreux qu'on le prétend.

Rien d'étonnant à ce qu'ils se soient fixés sur les côtes, comme tous les autres pionniers de langue anglaise ou allemande, petits pêcheurs, artisans et marins, qui suivirent l'établissement des premiers Loyalistes. Dans cette province maritime dont «l'intérieur» est encore à peine peuplé et développé, la mer assurait à la fois la subsistance et l'activité commerciale. Malgré tout ce qu'on dit de la vallée d'Annapolis et de l'opulence de ses jardins vergers, les Acadiens de la Nouvelle-Écosse ont toujours été plus tournés vers la mer que vers la culture. C'est donc tout le long du littoral de la partie sud de la province qu'on les rencontre aujourd'hui, de Windsor aux hameaux de la baie de Pubnico — passé Yarmouth — et,

dans l'île du Cap Breton, à Chéticamp, l'île Madame, Arichat, etc. Le long de la baie de Fundy, la plupart des villages du «French Shore» ont été à l'origine des communautés de pêcheurs. À Digby, à Yarmouth, les employés du port sont surtout acadiens. À Wedgeport, Saulnierville, au Cap Ste-Marie, ce sont les meilleurs guides pour la pêche au thon et à l'espadon — quand celle-ci est ouverte, bien sûr.

C'est donc au bord de la mer qu'ils reçoivent, cet été, car il s'agit de marquer dignement le 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Port-Royal par Samuel de Champlain et ses compagnons. L'Habitation, érigée en 1605, réunissait à la façon des fermes normandes quelques bâtiments autour d'une cour. C'est là que l'on joua, la première fois en Amérique du Nord, une pièce de théâtre écrite par un Français; là que fut fondé le premier club de copains et de fines gueules: l'Ordre du Bon Temps. Car dans un pays vierge, où la «sauvagerie» régnait de l'Atlantique au Pacifique, comment égayer la vie de tous les jours sinon autour d'une table joliment et abondamment pourvue?

Les Anglais, avec ce mauvais esprit qui les caractérise dans les premiers temps de l'Acadie, ne trouvent rien de mieux à faire que d'incendier en douce l'Habitation, quelques années plus tard, alors que les colons étaient occupés aux champs. Depuis, on l'a reconstruite, et des milliers de touristes la visitent chaque été.

Fêtes et manifestations diverses ont commencé à la mi-

mai, depuis la Pointe-de-l'Église — où se trouve l'université Ste-Anne — jusqu'à l'île du Cap Breton. Mais c'est vraiment pendant le mois d'août qu'elles vont culminer. Et d'abord, à Port-Royal.

Dans son bureau d'Halifax, Paul Comeau, secrétaire de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, explique que «la joie des retrouvailles» sera quelque chose à voir, le 15 août. D'abord la grand messe, célébrée par l'évêque de Yarmouth, puis des manifestations culturelles auxquelles participeront des groupes de la Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre, du Nouveau-Brunswick, sans parler d'une grande fanfare militaire envoyée par la France. Au début, une unité de la Marine nationale devait mouiller à Victoria Beach (tout à côté de Port-Royal). Puis on s'aperçut que la rade n'était pas assez profonde pour accueillir un navire de guerre... Il est quand même question que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Olivier Storn, représente le gouvernement français. Car, en fait, on vient de partout, ou presque, à ce grand rendez-vous acadien.

«Une seule chose, dit en souriant Paul Comeau: on ne sait toujours pas qui représentera le gouvernement canadien et celui du Québec...» Dans l'après-midi, on fera revivre l'arrivée de Champlain et de ses compagnons, puis toute la fête se déplacera à la Pointe-de-l'Église où un pantagruélique banquet de l'Ordre du Bon Temps doit réunir mille convives!

Bien sûr, toutes sortes d'attractions et de spectacles sont prévues dans les autres communautés de la côte, et même dans les hameaux de la baie de Pubnico, à l'extrémité sud de la province. Ces petits villages — ils sont sept en tout, blottis autour de la longue rade de Pubnico Harbour — sont eux-mêmes une sorte de curiosité. En tout, quelque 2.500 personnes, en majorité d'origine acadienne, dont une bonne moitié s'appellent d'Entremont! Ils vivent sur ce rivage rocaillieux, peu propice à l'agriculture depuis plus de trois siècles. Dans l'annuaire du téléphone, les d'Entremont prennent la part du lion, suivis par les Doucet, les Le Blanc, les Amiraux et les Surette. C'est là que Désiré d'Eon, infatigable, publia pendant des années le *Petit Courrier*, seul hebdomadaire francophone de la province. Maintenant, le journal a fait peau neuve: il s'appelle simplement *Le Courrier* et est publié à Yarmouth.

Tout le long du «French Shore», restaurateurs et hôteliers s'efforcent de préparer, cet été, quelques spécialités acadiennes typiques et savoureuses. Et puis, cette région reste fameuse pour son homard et ses pétoncles. Au cours des dernières années, la table dans toute la moitié sud de la Nouvelle-Écosse (Halifax compris) s'est considérablement améliorée si l'on tient compte de ce qu'elle était voilà quinze ans... Restaurants et hôtels dans les petites villes sont encore très abordables. Par les temps qui courent, c'est un atout non négligeable...

## DES QUATRE COINS DU PAYS

### ■ Une solution pour Farnham

SHERBROOKE (PC) — La ville de Farnham pourrait bénéficier d'une solution avantageuse et relativement peu coûteuse qui mettrait définitivement un terme à son problème d'eau potable.

La Chambre de commerce de Farnham a fait faire une étude sur les possibilités d'approvisionner la ville à partir d'une nappe d'eau souterraine qui serait capable de fournir quotidiennement jusqu'à 60.000 gallons d'eau au pied.

Le coût de réalisation de ce projet pourrait être de 50 à 60% moins élevé que la solution envisagée par l'administration québécoise, soit de construire une nouvelle conduite d'eau à partir de la rivière Yamaska.

### ■ Grève des transports à Halifax

HALIFAX (PC) — La ville de Halifax a connu hier une première journée entière d'activité sans les services de ses transports en commun, à la suite du débrayage des 175 chauffeurs d'autobus, décrété dimanche.

Lundi, l'arrêt de travail avait eu des conséquences peu graves car la grande majorité des services publics et des magasins étaient fermés en raison du 23<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de la ville.

Les chauffeurs, membres de la section locale 506 du Syndicat uni du transport, avaient rejeté l'accord de principe intervenu entre les négociateurs des deux parties.

### ■ Veto sur des tarifs réduits

OTTAWA (PC) — Air Canada a mis son veto à une proposition présentée par British Airways destinée à établir des tarifs aériens sur liste d'attente entre notre pays et la Grande-Bretagne.

La compagnie aérienne britannique tente depuis deux ans de vendre des billets sur liste d'attente, à des prix de beaucoup inférieurs aux tarifs normaux, mais Air Canada a fait échouer chaque tentative.

La dernière proposition avait fait l'objet d'un veto il y a deux mois, alors que British Airways voulait vendre à titre d'essai des billets sur liste d'attente entre Toronto et Prestwick, au Royaume-Uni.

### ■ Injonction contre des grévistes

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — La société New Brunswick Telephone a obtenu une injonction, hier, pour empêcher ses techniciens du bureau d'Edmundston de bloquer les portes d'entrée.

Lundi, les membres de la Fraternité internatio-

nale des ouvriers en électricité avaient refusé à cinq cadres de la compagnie la permission d'être remplacés par d'autres, après plusieurs heures de travail.

À Moncton, les grévistes ont manifesté devant un poste de police, où deux cadres installaient de l'équipement. Les policiers doivent emménager dans ce nouveau local dès que la compagnie, de téléphone aura terminé son travail.

Ailleurs dans la province, la plupart des bureaux de New Brunswick Telephone étaient fermés et on n'accueillait plus d'appels de personne à personne.

### ■ Revendications des Inuit

OTTAWA (PC) — Les Indiens de l'est de l'Arctique, désireux d'entamer des négociations qui leur assureraient le contrôle de plus de la moitié des Territoires du Nord-Ouest, veulent que le ministre des Affaires du Nord, M. John Munro, nomme un médiateur. M. Thomas Suluk, porte-parole des réclamants du Tapirisat Inuit, a déclaré hier que ses congénères et lui étaient prêts à négocier depuis longtemps.

Les pourparlers, interrompus depuis plus de deux ans, devaient reprendre cette semaine. Ils sont maintenant ajournés indéfiniment.

Le Tapirisat représente 22.500 Inuit du nord ou esquimaux et veut partager les Territoires du Nord-Ouest, ce qui donnerait aux allogènes la juridiction sur 1,5 million de milles carrés.

### ■ Sécurité aérienne

HALIFAX (CP) — Un haut fonctionnaire du ministère fédéral des Transports a prêté, hier, qu'une catastrophe aérienne va se produire au Canada, à moins que des changements soient apportés aux lois.

Témoignant devant la commission Dubin sur la sécurité aérienne, M. Vernon Speiran a signalé qu'il avait soumis un mémoire au ministère des Transports, il y a trois ans, pour faire voir les problèmes et suggérer des modifications. Mais rien n'a été fait.

M. Speiran a dit qu'il avait été mis au courant des difficultés par des pilotes d'avions qui avaient changé d'emploi et qui n'avaient plus à craindre, à ce moment, d'être congédiés.

Car, a-t-il expliqué, certaines compagnies aériennes obligent leurs pilotes à voler dans des conditions atmosphériques défavorables, sinon dangereuses.

Ces pilotes doivent effectuer des décollages et des atterrissages contre leur meilleur jugement, craignant les conséquences. Et les lois sont trop vagues pour mettre fin à ces pratiques.

Dans le mémoire qu'il a soumis au ministère des Transports, M. Speiran a mentionné plusieurs cas qui auraient pu tourner en tragédie. Un DC-8, par exemple, est allé jusqu'au bout de la piste de l'aéroport d'Halifax, à l'atterrissage. «Si l'avion avait continué 50 ou 100 pieds, a fait remarquer M. Spei-

ran, tout le monde serait mort.»

Dans un autre cas, deux DC-9 ont touché le bout de leurs ailes sur la piste de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Un accident semblable s'est produit à Deer Lake, Terre-Neuve.

### ■ Quand on veut...

OTTAWA (PC) — Le grand responsable de la sécurité au principal bureau de poste d'Ottawa dit qu'il y voit rarement des agents de sécurité et que l'on ne peut faire grand-chose pour empêcher les vols «parce que si quelqu'un veut voler, toute la «sécurité» au monde n'y pourra rien.

«Il y a toutes sortes de valeurs dans le courrier et les employés apprennent vite de quoi les envois ont l'air, ce qu'ils sont au toucher», a déclaré mardi à la commission d'enquête fédérale sur la sécurité postale le gérant du grand bureau d'Ottawa, M. Albert Clare.

Malgré un vol de \$3.5 millions il y a un an, M. Clare trouve suffisantes les mesures de sécurité à cet établissement. Ses supérieurs partagent son avis, a-t-il dit à l'avocat de la commission d'enquête, M. David Scott. Il pense que les administrateurs du service postal ne doivent pas trop s'occuper de ces questions.

M. Clare ne sait pas combien il s'est produit de vols à son bureau de poste et en conséquence il ne peut faire de comparaison avec les autres. D'ailleurs, de pareilles statistiques sont hors de tout propos, a-t-il déclaré devant le juge René Marin, qui doit faire des recommandations sur la sécurité du service postal.

### ■ M. Leblanc et le saumon

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le ministre fédéral des Pêches a annoncé, hier, que la prohibition de la pêche commerciale au saumon sur la côte est va être au moins partiellement levée l'an prochain. M. Roméo LeBlanc a ajouté qu'il n'a pas encore décidé si certaines parties de l'interdiction vont demeurer en vigueur ou quels contrôles vont être appliqués.

«Il existe peut-être certaines rivières où les conditions sont pires qu'ailleurs, a dit le ministre, et dans ces cas on ne mettra pas fin d'une façon absolue à la prohibition. Mais d'une manière générale, la prohibition va prendre fin.»

Des consultations avec des biologistes et des pêcheurs doivent avoir lieu pour déterminer les périodes et la longueur des saisons. Il faudra aussi préciser le nombre de permis qu'on accordera et recommencer le versement d'indemnités, comme on l'a fait de 1972 à l'an dernier.

M. Leonard Wilson, président de la Commercial Fishermens Association de Saint-Jean, s'est réjoui de la décision de M. LeBlanc.

Il a rappelé que, profitant de la prohibition, les Indiens étaient passés de 9.342 prises en 1970 à 23.932 en 1978. «Si ce n'est pas de la discrimination, je me demande ce que c'est», a commenté M. Wilson.



## La rentrée de la mini-jupe

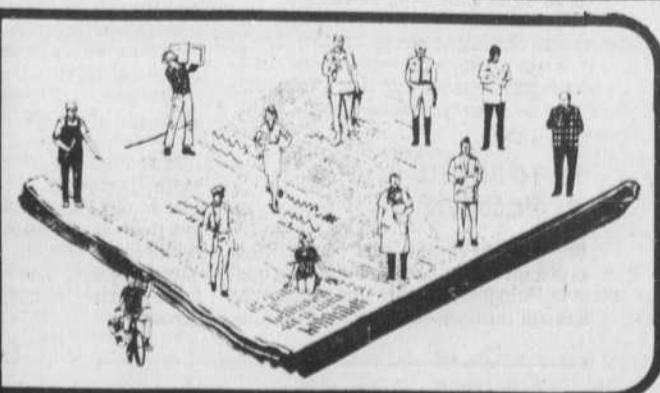
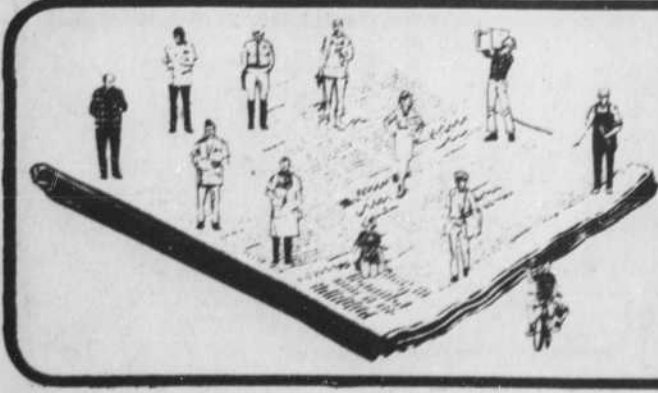
La mini-jupe revient à la mode sous la griffe de Pierre Cardin qui a présenté, cette semaine à Paris, cette robe-lampion plissée, avec ourlets-cerceau qui balancent à la marche. Si Cardin dévoile largement le genou, et bien souvent la cuisse, il habilite pudiquement la jambe de bas noirs et opaques.

Pierre Balmain, pour sa part, a présenté une ligne super-classique et confortable, style Orient-Express moderne, faite de grands manteaux ceinturés, de tailleurs de tweed ou de cheviottes un peu masculins. Chez Nina Ricci, Gérard Pipart, nostalgique, reprend les grands thèmes de la couture au cours de la dernière décennie: manteaux rase-trottoir en arrache de laine mauve ou gris, jupes plissées affleurant la cheville, capes-ponchos doublées de renard, robes-manteaux sur jupes pantalons, stricts tailleurs, robes folles, etc. (Photolaser AP)

## OFFREZ-VOUS LE DEVOIR

Chaque matin  
Renseignements  
Service du tirage

844-3361



## L'inhalation de tabac s'avère plus dangereuse que celle de l'amiante

# Le surplus de décès reste modeste à Asbestos

par Gilles Provost

Il est maintenant plus dangereux de fumer quelques cigarettes par jour que de travailler dans l'industrie de l'amiante, soutiennent les chercheurs de l'Université McGill et d'Angleterre qui viennent de publier, dans le *British Journal of Industrial Medicine*, la plus importante étude jamais faite sur les taux de décès des travailleurs d'Asbestos et de Thetford Mines, au Québec.

Ces chercheurs arrivent à cette conclusion après avoir étudié la survie de 11.400 travailleurs de l'amiante nés entre 1890 et 1920, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas bénéficié des améliorations récentes de ce milieu de travail et qui ont souvent subi des doses énormes de poussière fibreuse.

Par rapport à l'ensemble des Québécois nés à la même époque que, les travailleurs de l'amiante semblent avoir été soumis à un risque relativement modeste puisque le surplus de décès est d'environ 2% à Asbestos et de 10% à Thetford, où la pollution était plus intense.

Par contre, ces individus devraient normalement obtenir un taux de survie supérieur parce que les travailleurs de cette industrie étaient sans doute au départ en meilleure santé que la moyenne des Québécois. D'ailleurs, l'étude montre que les hommes et les femmes qui ont travaillé dans des zones peu contaminées par l'amiante (ou qui y ont travaillé peu de temps) ont effectivement un taux de mortalité inférieur de 10% à celui de la

population québécoise du même âge. Parmi les quelque 4.500 travailleurs de cette époque, aujourd'hui décédés, 46 sont morts de pneumoconiose (amiante), c'est-à-dire environ 1%. Ces décès sont évidemment concentrés surtout parmi les ouvriers qui ont été exposés longtemps à de très fortes concentrations de poussières.

Il semble que le danger tienne surtout à la quantité totale de poussières fibreuses absorbées pendant la vie active: il y a peu de cas mortels d'amiante chez ceux qui ont été exposés longtemps à des doses faibles ou, au contraire, qui ont été exposés brièvement à de fortes doses.

Les employés qui ont travaillé plus de vingt ans à de «très fortes concentrations de poussières» monopolisent plus de la moitié des décès par amiantose. Par contre, à peine 15% des cas mortels se retrouvent chez ceux qui ont travaillé moins de vingt ans dans l'amiante. Cette dernière catégorie regroupe quatre ouvriers sur cinq à Asbestos et deux sur trois à Thetford.

L'étude des chercheurs de McGill a aussi mis à jour un surplus de décès par cancer du poumon chez ces employés de l'amiante. On le retrouve presque exclusivement chez ceux qui ont travaillé au moins cinq ans dans cette industrie. Pour l'ensemble des travailleurs suivis, le risque de mourir d'un cancer du poumon aura été supérieur de 25% à celui de la population québécoise masculine du même âge.

Ce surplus de cancer du poumon paraît proportionnel à la quantité de poussières absorbées pendant la vie active. Il faut un

taux de contamination astronomique pour que le risque soit multiplié par trois par rapport à une population «normale». Les employés «très exposés» (16% de l'ensemble) connaissent un risque de cancer du poumon deux fois plus élevé que les autres Québécois.

Les chercheurs de McGill, dirigés par le docteur Corbett MacDonald et son épouse, ont pris soin de comparer les effets de l'amiante et ceux de la cigarette sur les cancers du poumon et du larynx.

Au passage ils ont réduit en pièce l'opinion des chercheurs qui croyaient que l'amiante n'a aucun effet cancérigène chez les non-fumeurs. Ils ont aussi démontré de façon irréfutable les dangers de la cigarette et les bienfaits de l'abstinence.

En effet, les travailleurs non-fumeurs faiblement exposés à l'amiante ont un taux très faible de cancer du poumon: cinq fois plus faible, même, que la population québécoise du même âge.

Pour leur part, les non-fumeurs exposés à de très grandes concentrations de poussières voient leur risque de cancer du poumon se multiplier par six: cela les amène à peine au dessus de la moyenne provinciale. Ils demeurent même moins menacés que les gros fumeurs (plus d'un paquet par jour) exposés à de faibles concentrations d'amiante.

Enfin, le gros fumeur très exposé à l'amiante risque cinq fois plus de mourir d'un cancer du poumon que la population comparable du Québec; 25 fois plus qu'un non-fumeur peu exposé à l'amiante.

L'étude montre en outre un lien étroit et très significatif entre

l'usage du tabac et le cancer de la gorge: le risque d'un tel décès est dix fois plus grand chez un gros fumeur que chez un non-fumeur. Par contre, il ne semble y avoir aucune relation entre ce genre de cancer et l'exposition à l'amiante.

Parmi les rares autres phénomènes anormaux découverts dans cette gigantesque analyse des décès chez les travailleurs de l'amiante, on note aussi les brides suivantes: les employés les plus exposés (32 ans d'emploi en moyenne), ont subi un surplus de décès dans toutes les catégories, sauf les «accidents» et les «cancers du larynx».

Les plus hauts taux de cancer de l'estomac ont été enregistrés chez les employés de Thetford les plus exposés, mais il en va autrement à Asbestos. Dans cette dernière ville, les décès par crises cardiaques semblent particulièrement fréquents chez les travailleurs les plus exposés, alors que ce phénomène ne se retrouve pas à Thetford.

Au bout du compte, les auteurs de l'étude entreprise il y a environ 15 ans soulignent que les surplus de décès enregistrés sont «modestes» par rapport aux quantités astronomiques de poussières d'amiante que ces travailleurs ont ingurgitées.

En extrapolant la courbe de risque de décès par cancer ils arrivent à la conclusion qu'il est maintenant négligeable, suite aux mesures d'épuration des dernières années. Ils notent même que les travailleurs exposés à des concentrations de poussières et de fibres dix fois plus fortes que la norme actuelle ont subi moins de cancers du poumon que la moyenne provinciale.

## Pour que les hôpitaux deviennent de véritables promoteurs de la santé

par Françoise Côté  
de la Presse Canadienne

Qualifiés de «tours de la technologie, souvent inaccessibles à l'ensemble des humains», les hôpitaux américains et canadiens ont été invités, hier, à rationaliser leurs opérations de façon à devenir des «véritables agents de promotion de la santé au sein de la société» afin de pouvoir ensuite influencer les associations hospitalières des pays en développement, afin qu'à l'aube de l'an 2000, la santé soit à la portée de l'ensemble de l'humanité.

Celui qui a apporté ce message aux milliers de délégués au congrès conjoint des associations américaine et canadienne des hôpitaux, est un médecin suédois bien connu pour sa lutte contre la tuberculose dans le tiers monde, le Dr Halfdan Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, (OMS), dont il dit volontiers qu'elle «est la mauvaise conscience du monde» en matière de santé.

Le défi qu'il a proposé aux hôpitaux canadiens et américains est de taille. Il leur demande d'assumer un «rôle vital» dans la transformation du comportement des gens afin de les amener à prendre de plus en plus charge de leur santé. Il a précisé que les hôpitaux devront d'abord transformer leurs habitudes, leurs façons d'opérer, et réévaluer l'usage qu'ils font des progrès technologiques qui sont souvent parmi les plus sophistiqués au monde.

Malgré les énormes progrès technologiques réalisés au cours des dernières décennies, c'est une «vaste majorité de la population du globe qui n'a pas accès aux soins hospitaliers», dit le Dr Mahler qui précise que «même si les hôpitaux sont physiquement accessibles à la plupart des gens dans les pays développés, ils sont psychologiquement inaccessibles à plusieurs à cause d'un manque de com-

munication entre les professionnels de la santé et les bénéficiaires des soins».

Mais il y a plus, en particulier dans les pays en développement où près d'un milliard de personnes vivent dans des régions rurales ou des bidonvilles, dans des conditions de dénuement social et économique. Ces conditions se trouvent également dans les pays industrialisés qui possèdent leurs poches de pauvreté.

D'ailleurs, dans les pays industrialisés le système de santé devient de plus en plus coûteux et si l'escalade des coûts n'est pas freinée, on ne pourra plus s'offrir un système universel de soins de santé.

En proposant la santé pour tous en l'an 2000, le Dr Mahler a précisé qu'il ne s'agit pas d'offrir la guérison de tous les maux mais plutôt que la santé soit la responsabilité de chaque être humain et qu'elle commence au foyer, dans les écoles et sur les lieux de travail. C'est-à-dire que chacun devrait assumer sa part de responsabilité dans la prévention des maladies et des accidents. Cela veut aussi dire qu'il faut voir à assurer une meilleure distribution des soins essentiels de santé d'une façon acceptable à la société et à un coût que celle-ci peut défrayer. Tout cela dans un esprit de responsabilité personnelle et de libre choix.

Le Dr Mahler précise qu'évidemment les soins essentiels de santé doivent être adaptés aux conditions socio-économiques et culturelles des différents pays. Et à la base, on trouve cependant partout une tâche primordiale d'éducation.

Le Dr Mahler a mentionné que l'un des documents largement utilisés dans plusieurs pays pour réévaluer leur système de santé est le document de travail «La nouvelle perspective de la santé des Canadiens» du ministre canadien Marc Lalonde, publié en 1974, alors que celui-ci détenait le portefeuille de la santé. Il a livré aux congressistes les cinq stratégies Lalonde concernant la promotion de la santé, la réglementation visant à réduire les ris-

ques de l'environnement, la recherche sur des problèmes prioritaires de santé, l'efficacité des soins de santé et l'établissement d'objectifs nécessaires à l'amélioration de la santé physique et mentale.

La stratégie canadienne a également comme objectifs l'amélioration de l'environnement, la modification des modes de vie afin d'amener les gens à des comportements plus compatibles avec une bonne santé, l'introduction d'un régime de revenu familial ou individuel garanti, ainsi que des services sociaux adéquats pour les défavorisés.

Notant qu'aux États-Unis on a établi que les comportements des gens constituent l'une des causes les plus importantes de mortalité et de blessures, le Dr Mahler dit que les hôpitaux ne peuvent plus se contenter d'un simple rôle curatif; ils doivent faire l'éducation de la société.

Pour assumer cette nouvelle fonction, les hôpitaux doivent réévaluer le rôle qu'ils remplissent actuellement ainsi que la technologie qu'ils utilisent. Les professionnels de la santé, qui oeuvrent présentement dans les hôpitaux, ont grandi dans un environnement d'euphorie technologique, ce qui rend difficile une évaluation de l'essentiel, de ce qui a passé le test d'une réelle évaluation scientifique.

Le Dr Mahler a invité les délégués à penser un moment aux énormes économies qui peuvent être réalisées, sans oublier la diminution de la souffrance humaine, si on pouvait découvrir un test simple susceptible de déterminer quel patient peut vraiment bénéficier, par exemple, de soins coronariens. On peut aussi rationaliser l'usage d'équipement coûteux de laboratoire et de radiologie.

Cette tâche de rationalisation que le Dr Mahler invite les hôpitaux américains et canadiens à assumer est très importante, car à moins que ces pays industrialisés comme le Canada et les États-Unis n'en prennent l'initiative, il sera très difficile d'amener le tiers-monde à emboîter le pas.



Les pluies abondantes qui se sont abattues sur la majeure partie de l'Ontario, lundi soir, ont laissé plusieurs sous-sols inondés comme celui de ce résident de Toronto. La tempête a causé de nombreuses pannes d'électricité dans l'ensemble de la ville. À l'aéroport de Toronto, la tour de contrôle a été frappée par la foudre et les vols ont été déviés vers les aéroports voisins, même jusqu'à Montréal. La situation est revenue normale hier. L'orage a également provoqué l'effondrement d'une partie du toit d'un centre commercial. Quatre personnes ont été légèrement blessées et une vingtaine d'autres ont pu s'échapper. L'orage a laissé 118 mm de pluie en 24 heures, un record pour les 50 dernières années selon Environnement Canada. (Photolaser CP)

## DES QUATRE COINS DU MONDE

### Augmentation des tarifs aériens

GENÈVE (AFP) — Les tarifs aériens vont de nouveau augmenter en moyenne de 2 à 4 pour cent à partir du 1er octobre prochain, a-t-on appris mardi à Genève. Une soixantaine de compagnies membres de l'IATA (Association du transport aérien international) ont pris cette décision lors d'une réunion secrète qui s'est tenue la semaine dernière à Genève. Aucune information sur ce sujet n'a été publiée par l'IATA mais un porte-parole de l'association a confirmé la nouvelle.

Selon ce porte-parole, la gamme des augmentations est assez grande et va de zéro pour certains pays à monnaie forte (Suisse et Allemagne notamment) à 8%. Ce relèvement des tarifs est une conséquence des augmentations des carburants intervenues ces derniers mois, a-t-il ajouté.

### Séisme en Inde

NEW DELHI (AFP) — Un violent tremblement de terre de plus de 7 degrés sur l'échelle de Richter (9 degrés) a ébranlé hier soir New Delhi ainsi que d'autres villes dans les états voisins. Aucun dégât n'a encore été signalé, indique l'agence de presse indienne PTI.

Le séisme a duré environ 15 secondes. La panique s'est emparée des habitants de New Delhi et des zones touchées qui ont quitté affolés leurs maisons. Le tremblement de terre a été particulièrement violent dans le sud de la capitale.

### Un banquier récalcitrant

OLBIA, Sardaigne (AP) — Un banquier suisse a mis hors de combat au moins cinq hommes masqués et armés de pistolets et de mitraillettes qui tentaient de l'enlever, a-t-on appris mardi de source policière à Olbia, en Sardaigne.

La bagarre et les cris de la femme du banquier ont attiré l'attention des voisins et les attaquants se sont enfuis de la villa où la famille passe ses vacances.

M. Dionigi Resinelli, 39 ans, est directeur d'une maison de crédit à Locarno, en Suisse. Il a été blessé à la tête par un coup de pistolet mais les médecins ont assuré qu'il serait bien dans deux semaines.

C'est la deuxième fois qu'un étranger est attaqué en Sardaigne cette année. Le 2 mai, M. Fritz Aberg, un Suédois de 64 ans a été enlevé contre rançon et il est toujours aux mains de ses ravisseurs.

### Inondations en Pologne

VARSOVIE (AFP) — L'état d'urgence a été décrété hier dans 22 des 49 régions que compte la Pologne à la suite des pluies torrentielles qui tombent sans presque discon-

### Explosion à San Diego

SAN DIEGO (AFP) — L'explosion de feux d'artifices dans un dépôt de munitions de la base de sous-marins de San Diego (Californie) a fait 3 morts et 4 blessés, ont annoncé hier les autorités de la base.

L'accident, a indiqué un porte-parole, n'est pas dû comme on l'avait cru d'abord à une balle perdue lors d'un exercice de tir, mais à des fusées de feu artificiel de fabrication mexicaine qui ont explosé lors de leur transfert hors du dépôt. Ces fusées avaient été confisquées récemment.

L'explosion a été entendue à plusieurs kilomètres et a déclenché un incendie que les pompiers de San Diego s'efforcent d'éteindre.

Le porte-parole a également indiqué qu'aucun sous-marin nucléaire ne se trouvait à la base au moment de l'explosion. La base de sous-marins nucléaires de San Diego est la plus importante de la marine américaine dans le Pacifique.

### Le Dr Barnard et l'euthanasie

JOHANNESBURG (AP) — Le célèbre Dr Christian Barnard, pionnier des transplantations cardiaques, estime dans son dernier livre, «Une bonne vie, une bonne mort, euthanasie et suicide», qui est un plaidoyer pour une légalisation de l'euthanasie, que «les médecins sont tout à fait compétents pour prescrire le suicide».

Celui qui réalisa la première greffe du cœur le 3 décembre 1967 estime en effet que les milieux médicaux ont besoin de repenser les idées reçues concernant le maintien en vie, à n'importe quel prix, des malades qui n'ont aucun espoir de guérison.

«Je me suis toujours interrogé sur les gens qui, par pitié, mettent un terme à la vie des animaux qui souffrent, et qui hésitent à étendre ce privilège à un être humain», écrit-il.

Il raconte de manière émouvante ses 35 ans de pratique hospitalière, depuis l'interminable agonie de sa propre mère et le pacte d'euthanasie qu'il a conclu avec son frère Marius, 52 ans, également chirurgien cardiaque.

## L'ODD veut enchâsser dans la constitution une foule de droits de la personne détenue

L'Office des droits des détenus (ODD) estime qu'il faut profiter de la révision constitutionnelle et des discussions entourant l'adoption d'une Charte des droits de la personne afin que les individus qui vivent en milieu carcéral soient également protégés.

Dans un projet de charte des droits des détenus, rendu public hier et qui sera soumis

aux experts et aux gouvernements sous peu, l'Office plaide en faveur de la reconnaissance des droits fondamentaux des détenus et propose de nouvelles notions de droit qui touchent la famille, la condition féminine, la révolte ainsi que le droit à l'évasion.

«Il n'y a rien de révolutionnaire là-dedans», selon M.

Jean-Claude Bernheim, de l'Office qui fait partie de la Ligue des droits et libertés du Québec. «Il ne faut pas qu'encore une fois on laisse pour compte les détenus», ajoute-t-il en citant le cas de la loi québécoise sur les libérations conditionnelles qui restreint les droits des personnes incarcérées et qui les empêche d'invoquer la Charte des droits et

libertés de la personne.

Ce projet de charte rappelle que le détenu a droit à la présomption d'innocence et droit de subir un procès dans les délais relativement brefs. Reprenant certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU ou de la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme de Bogota, la charte de l'ODD plaide pour le droit à la santé, l'intégrité physique, et le droit à la famille, en suggérant que tous les détenus ou détenues ont le droit de fonder une famille et d'assurer la continuité avec celle-ci.

Un nouveau principe fait son apparition dans le «droit spécifique à la condition féminine» où on propose que toute détenue a le droit de poursuivre ou interrompre une grossesse... et qu'une femme qui accouche au cours d'une sentence d'emprisonnement doit bénéficier d'une libération.

Le droit à la révolte doit aussi être assuré, selon M. Bernheim, quand les droits des détenus sont violés alors que le droit à l'évasion est «inaliénable» et l'éventuelle capture d'un fugitif ne peut entraîner une pénalité relative à l'évasion.

M. Bernheim souligne que cette charte a été élaborée à partir du principe qui veut que le seul droit que doit perdre une personne condamnée à l'emprisonnement est celui de circuler librement en société.

D'anciens détenus ont apporté leur concours à la rédaction de ce projet de charte bien que les contacts entre les comités dans les institutions, d'une part, et l'Office, d'autre part, soient impossibles en raison de l'intransigence des autorités. Une des clauses de ce projet de charte garantirait d'ailleurs le droit d'organisation dans institutions carcérales ainsi que le droit à la liberté d'expression.

## L'entêtement de Trudeau compromet la réforme de la constitution (Clark)

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral a compromis le progrès de la réforme constitutionnelle, en partie notamment par l'entêtement du premier ministre, M. Trudeau, dans ses négociations ratées avec l'Alberta.

C'est l'accusation qu'a porté hier le chef de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark. «Le gouvernement fédéral, a-t-il déclaré, ne peut espérer que des provinces comme l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan soient réceptives aux propositions constitutionnelles quand le premier ministre a été si entêté à propos de questions énergétiques.»

Les chances de réforme constitutionnelle sont minces à l'heure actuelle, principalement parce que le gouvernement central n'a pas mis en tête de liste de ses priorités l'entente sur le prix du pétrole et parce qu'il a ajouté un 13e article à l'ordre du jour en 12 points de la conférence constitutionnelle, celui portant sur les pouvoirs économiques.

Cet ajout pourrait représenter le chiffre 13 malchanceux pour les négociations et la nation et la réforme constitutionnelle, a lancé hier M. Clark.

Ce dernier s'est entretenu avec des journalistes quelques instants avant que ne débute la première de trois journées d'étude sur le sujet, journées qui regroupent une trentaine de députés conservateurs, en



M. Joe Clark

titionnelle préparé à l'intention de M. Clark par le sénateur Arthur Tremblay de Québec.

Depuis la défaite de la thèse de la souveraineté-association au référendum du mois de mai et depuis la lancée de cette grande réforme constitutionnelle, le parti conservateur n'a pas encore fait connaître sa position officielle sur la question.

Hier, M. Clark n'a pas laissé deviner dans quelle direction son parti pourrait s'orienter. Dans le passé, ce sont les libéraux qui ont toujours préconisé un gouvernement fédéral fort tandis que les conservateurs réclamaient des pouvoirs accrus pour les provinces.

Ces entretiens des députés conservateurs se déroulent tandis que les négociations fédérales-provinciales, entre les ministres des affaires provinciales ont été ajournées pour un moment.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, n'a pu s'entendre avec le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, sur le prix du baril de pétrole.

Aujourd'hui, M. Lougheed doit s'entretenir avec ses ministres de cette hausse de prix, et les observateurs craignent qu'il ne déclare une hausse unilatérale de deux dollars du prix du baril de pétrole, ce qui se traduirait aux pompes par une augmentation de sept cents le gallon d'essence, ou de 1.5 cent du litre.

**LESAGE LAMOTHE COSSETTE**  
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O O D  
MARC COSSETTE B A O O D  
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES  
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES  
LENTILLES PROGRESSIVES

**MONTRÉAL**  
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)  
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL  
12245 rue Grenet (Cartierville)  
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

**LAVAL**  
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE  
300 est. Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
**845-4221**

**AVIS IMPORTANT:**  
Nos bureaux resteront ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h.

# Un petit coin et des odeurs de la Provence, rue Laurier

## LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan



«Une tisanerie vient d'ouvrir ses portes sur la rue Laurier ouest, juste en face de la pâtisserie.»  
Un ami m'avait mise sur la piste sans m'en dire plus. Hier matin, sous la pluie, je me décide donc à aller voir de quoi il retourne. À peine ai-je entr'ouvert la porte du 365 que vian! je me retrouve projetée d'un coup dans la boutique de l'Herbier de Provence, sur la Place du Duché, à Uzès, où je m'étais attardée il y a à peine plus d'un mois.

Si les paysages ne s'exportent pas, toutes les odeurs sont là et le décor aussi, celui caractéristique aux 55 boutiques de l'Herbier de Provence «plantées» ici et là non seulement en France, mais aussi en Europe et aux États-Unis. Ce sont ces mêmes parfums indéfinissables qui envahissent les narines dès l'entrée dans le magasin et qui ramènent instantanément de magnifiques souvenirs de vacances: Saint-Rémy-de-Provence, les Baux, les Alpilles.

Non, je ne rêve pas. C'est bien cette même boutique avec son emblème à la feuille de lierre verte sur fond crème qui est venue s'installer chez nous, le premier Herbier de Provence au Canada. Comme partout ailleurs, que ce soit à Paris, à Nîmes, à Vienne ou à

New York, ce sont les mêmes grands sacs débordants de plantes aromatiques, la même marque de commerce des établissements Caussade.

Françoise Martin-Caille s'amuse de ma surprise qui a été celle de beaucoup d'autres clients. «Nous sommes là depuis le 20 juin, dit-elle, et nous avons été bien accueillis même si nous avons ouvert nos portes en pleine période de vacances.»

Françoise est née à 35 km de Saint-Rémy, tout près des établissements Caussade, producteurs du pays de père en fils. Son beau-frère, Gérard Vallière, qui travaille avec elle est aussi provençal, né à Marseille.

Toutes les plantes aromatiques, médicinales, culinaires, toutes les graines et les herbes — quelque 110 — vendues à l'Herbier viennent de ces herboristes qui ont développé la chaîne des boutiques de l'Herbier de Provence.

Dès le début du siècle, le grand-père Caussade, un grainetier, vendait déjà des produits de Provence aux États-Unis. À cette époque, il y avait à Saint-Rémy, un petit village de 6 000 habitants, non moins de 32 herboristes et grainetiers; aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul commerçant, les établissements Caussade.

Ce producteur a ses propres ramasseurs, un peu partout, dans cette région de France bénie des dieux, pour y cueillir, au rythme des saisons, le thym, le romarin, la lavande, le tilleul, la sarriette, le serpolet pour ne nommer que ces herbes; il en cultive aussi, sans pesticide, sans herbicide, de façon à pouvoir répondre à la demande. D'autres, comme le basilic, ne poussent pas naturellement et doivent être semés. Aujourd'hui, plus de 350 variétés d'herbes ou de plantes aromatiques sont vendues sous la marque de commerce de l'Herbier de Provence.

Ces plantes apportées par le paysan ou cultivées sont triées sur place et séchées naturellement, sans produits ni procédés chimiques. Elles sont toujours vendues en vrac, ce qui permet au client de faire ses propres mélanges.

On trouve dans cette boutique au décor «écologique», tout simple, qui appelle la détente, 22 variétés de thé: menthe, amande, lotus, fraises, rose, mûre sauvage, vanille et autres, en plus des thés classiques comme le Darjeeling, l'Orange Pekoe, l'Earl Grey.

Ces thés, explique Françoise, sont toujours parfumés naturellement. On y

ajoute des feuilles, des pétales de fleurs, des fruits secs, des écorces de fruits ou, quand on ne peut le faire, des essences naturelles. Là encore, c'est venu en vrac et jamais, oh! grand jamais, en sachet car ça altère le goût.

Partout, dans la boutique, on trouve sur les étagères en bois naturel, des pots de sirop de fruits (16 variétés), des confitures de fruits (17 sortes faites à partir de fruits et de sucre seulement, précise notre interlocutrice), d'huile d'olive, de miel de Provence couleur d'ambre, d'olives vertes du Gard et d'olives noires de Nice qui font venir l'eau à la bouche.

Plusieurs seront heureux de retrouver dans cette boutique le gros savon de Marseille d'avant-guerre, fabriqué à l'ancienne, sans surfactant détergent, avec de l'huile d'olive ou de palme, un savon doux pour laver le linge fin ou se laver le visage. On peut l'acheter comme ça, en grosse barre de 500 gr ou dans un gentil emballage cadeau qui s'offre bien (\$3,25 pour le savon à l'huile d'olive ou \$2,95 à l'huile de palme). «C'est déjà très recherché de notre clientèle.»

En plus des savonnets et des shampoings, des sachets de lavande à mettre entre ses vêtements, il y a des bougies à la cire d'abeille et d'autres aux voluptueux parfums. Une de ces choses intéressantes, ce sont les pots-pourris de fleurs séchées, pot-pourri épice, frais citronné, fruité. Ce sont des mélanges de fleurs, d'herbes parfumées, d'épices, éventuellement d'essences naturelles et de fixatifs. On mélange, à son nez personnel, bleuets, soucis, mauves, pétales de roses, et autres; on met ça dans un joli pot en cristal et on pose sur une étagère dans la salle de bain ou dans sa chambre. C'est beau à l'œil et odorant.

«La vente, dans une boutique comme celle-ci, n'est pas un art «froid»; il faut aimer le contact avec les gens, il faut prendre le temps de parler avec eux, de connaître leurs goûts, leurs préférences, de les conseiller, de faire des mélanges qui leur conviennent», note Françoise.

Cette vendeuse de soleil et bouffées d'odeurs délicieuses aimerait bien développer quelques lignes qu'elle considère comme les produits nécessaires pour la fabrication à la maison de produits de beauté. Elle aimerait aussi mieux connaître les herbes et les plantes aromatiques du Québec: «plusieurs viennent ici me demander des herbes indiquées dans de vieilles recettes de famille et je ne suis pas encore en mesure de les aider.»

À l'arrière de la boutique proprement dite, il y a une tisanerie où l'on peut boire dans de très jolis tisaniers de Provence des thés ou infu-



Cette première boutique de l'Herbier de Provence à Montréal sera suivie, dès l'automne, d'une seconde, au magasin Eaton du centre-ville. (Photos Réjean Meloche)

sions de son choix, des tisanes ou encore des cocktails glacés de l'Herbier: thé à la menthe au sirop de citron d'orange; thé au lotus au sirop de gro-

seille; thé au jasmin au sirop d'ananas. On y sert aussi des tartes aux fruits de la saison, des salades au goût de Provence et à l'occasion, de la ra-

tatouille. À côté de ces produits délicieux à respirer ou exquis à déguster, il y a plusieurs livres qui aident à reconnaître les

fleurs et plantes sauvages et à les utiliser non seulement dans la cuisine, mais comme de «la pharmacie du bon Dieu».



Françoise Martin-Caille, qui adore sa Provence, parle «tisanes» avec deux clientes venues se familiariser avec ces saveurs nouvelles.

## pour fins gourmets seulement

compétence  
robert campeau  
844-3361

Ristorante **IL GIARDINO**  
présente sa cuisine maison  
**BUFFET régional d'Italie**  
Chaud et froid \$3.95  
Pour les dames, une surprise les attend de 11 h 30 à 14 h 30 du lundi au vendredi  
**DÉJEUNERS D'AFFAIRES**  
À partir de \$2.95  
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: 842-0420

heures d'ouverture:  
du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit  
Fermé le dimanche  
n'oubliez pas de réserver!

un petit restaurant français qu'il faut découvrir  
**AUX DEUX CHAÎNES**  
1218 EST. STE-CATHERINE (métro Beaudry)  
522-4882 Fermé le dimanche

**gibby's**  
GRILLADES ET FRUITS DE MER  
298 Place d'Youville, Montréal  
Tél.: 282-1837  
St-Sauveur des Monts, P.Q.  
Tél.: 277-5275  
Fort Lauderdale

**la sila**  
gastronomie italienne  
2040, St-Denis, Montréal  
844-5083

A Magog, une bonne adresse  
**L'Auberge de L'Étoile**  
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog  
Tous les sports de saison  
Réservations: (819) 843-6521

Un coin de soleil au cœur de Montréal  
**El Morocco II**  
La cuisine orientale par excellence  
Fermé vendredi soir  
Ouvert samedi après le coucher du soleil  
3450 Drummond, Montréal (au nord de Sherbrooke)  
844-6888

**LA PAMPA**  
Gastronomie Argentine authentique du quartier latin  
— Ouvert tous les jours  
RÉSERVATIONS: 282-9177  
2051, RUE ST-DENIS MONTRÉAL (ENTRE SHERBROOKE ET ONTARIO)

**LE KERKENNAH**  
«LE» restaurant tunisien à Montréal  
Brochettes, couscous, merguez et autres  
— fermé le lundi —  
1021 est, rue Fleury, tél: 387-1089

STATIONNEMENT GRATUIT dès 17 heures pour nos clients  
**Le Diner-Théâtre**  
offrez-vous une table d'hôte dans nos restaurants situés au Complexe Desjardins avec la possibilité de déguster vos dessert et café après le théâtre. En sortant du théâtre, quelques pas dans le passage souterrain vous amèneront à notre TERRASSE L'AFFICHE ou vos dessert et café vous attendent, sans supplément à payer.

**Au Vieux Montréal**  
Restaurant Français  
Table d'hôte  
Groupes acceptés  
Ouvert 7 jours par semaine  
361 est, rue St-Paul  
Vieux Montréal  
Réservations: 861-5337

une véritable aventure gastronomique  
**GRILLADIN**  
GRILLADES ET FRUITS DE MER  
Table d'hôte à partir de 9.75

Un coin de soleil  
**La Medina**  
Téléphonez pour réserver  
Beaucoup de gens connaissent le Couscous...  
Très peu en connaissent la vraie saveur.  
En exclusivité...  
Vins marocains dont le très fameux gris de Boulaouane  
Spécialités marocaines  
ouvert de 17h30 à 24h tous les jours  
3464 rue St-Denis  
Tél.: 282-0359  
282-1615

**Le Piccolo**  
Table d'hôte à partir de 5.75  
CUISINE ITALIENNE TRADITIONNELLE  
COTE: EXCELLENTE DANS MONTRÉAL STAR 25 AVRIL 1979 CHINESE DINNERS CLUB  
**7.95 KISAN-FU**  
Licence complète  
Principales cartes de crédit acceptées  
RESERVATIONS: 284-1104  
COMPLEXE DESJARDINS

## les bons achats

(A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

**A & P:** poulets frais, cat. A, en boîte de 15 morceaux, 79 cents; poulets frais en morceaux, quarts arrière ou quarts avant, \$1.09; poulets frais, cat. A, de 3 à 4 lb, 99 cents; rôti de bœuf, 5 premières côtes, \$2.59; bifteck de côte, \$3.39; cuisse de jambon fumé, Maple Leaf, \$1.39; épaule de porc, genre picnic, 4 à 6 lb, \$1.09. Poisson: filets de turbot surgelés, \$1.59. Fruits et légumes: poires Bartlett, des E.-U., gros, 135, 58 cents; cantaloups des E.-U., 79 cents; tomates des E.-U., gros, 6 x 6, 69 cents; céleri des E.-U., gros, 24, 69 cents ch.; choux-fleurs, prov. du Qué., 69 cents ch.; oranges de la Cal., gros, 88, \$1.99 la douz.; concombres angl. de l'Ont., 69 cents ch.; échalotes, 3 ppts pour 69 cents; courgettes «zucchini» du Qué., 29 cents.

**Cooprix:** bœuf haché mi-maigre, \$1.97; jeunes dinde, cat. «utilité», surg., 6 à 16 lb, 79 cents. Fruits et légumes: laitue Iceberg du Qué., 18 cents ch.; tomates roses de serre de l'Ont., 78 cents; prunes Lake, Santa Rosa ou Laroda de Cal., 58 cents; poires Bartlett, gros, 135, de Cal., 50 cents.

**Dominion:** bœuf haché ordinaire, \$1.18; dinde surg., de luxe, Golden Bird, 6 à 12 lb, 99 cents; soc de porc fumé, 2 à 3 lb, \$2.18; jambon cuit, \$1.78. Poisson: saumons du Pacifique, surg., moitié ou complets, \$1.68. Fruits et légumes: cantaloups de la Cal., gros, 115, 69 cents ch.; prunes Laroda ou Eldorado de la Cal., 4 x 5, 79 cents; poires avocats de Flor., gros, 24, 69 cents ch.; brocoli du Qué., gros, 14, 79 cents ch.; radis du Qué., 2 cello de 1 lb pour 69 cents; haricots jaunes du Qué., 39 cents; petites pommes de terre nouvelles du Qué., panier de 4 pintes, \$1.98; carottes en boîtes du Qué., 3 boîtes pour 99 cents.

**Éconoprix:** côtelettes de porc surg., \$1.68; jambon «mignon», prêt-à-manger, \$1.68; canards du lac Brome, cat. «utilité», 4 à 5 lb, \$1.08. Fruits et légumes: prunes Queen Ann de Cal., gros fruits, 68 cents; poires Bartlett de Cal., 58 cents; oranges Outspan de l'Al. du sud, gros, 112, \$1.49 la douz.; concombres du Qué., 2 pour 39 cents; radis du Qué., cello de 16 on, 33 cents; chicorée du Qué., 29 cents ch.; scarole du Qué., 29 cents ch.

**Hypermarché:** bœuf haché ordinaire frais et surgelé, \$1.38; soc de porc fumé roulé, Maple Leaf, \$2.19; côtes de flanc de porc frais, \$1.49; bacon en tranches, sans couenne, Le Boucan, 95 cents; jambon «mignon»,

déossé de marque High Grade, \$1.99. Poisson et fruits de mer: dorés de mer frais, 7 à 45 livres, \$1.89; filets d'aiglefin frais, \$2.39; cuisses de grenouilles surgelées, bte de 21 à 25, \$4.29. Fruits et légumes: cantaloups de la Cal., gros, 18, 79 cents ch.; poires Bartlett de la Cal., 49 cents; nectarines de la Cal., gros, 80 et plus, 59 cents; prunes Simco Rosa, 4 x 4, 78 cents; raisins rouges Cardinal de la Cal., \$1.19; avocats de la Flor., gros, 12, 88 cents ch.; tomates de la Caroline, 7 x 7, 99 cents le cello de 2 livres; fèves jaunes du Qué., 29 cents; maïs sur épis de l'Ont., 6 pour 98 cents; choux verts, gros, 16, 23 cents ch.; mini-carottes du Qué., 49 cents le cello de 12 on.

**IGA/Boniprix:** poulets frais, cat. A, moins de 4 lb, 78 cents; soc de porc fumé, déossé, Maple Leaf, \$1.98; quarts de poulet frais, portion de la cuisse, 98 cents — portion de la poitrine avec ailes, \$1.08; quarts de poulet frais, portion de la poitrine, sans aile, \$1.18; bacon sans couenne régulier ou à saveur d'érable, \$1.78. Poisson: filets de turbot surgelés, \$1.98; filets d'aiglefin surgelés, \$2.38. Fruits et légumes: oranges Outspan de l'Al. du sud, gros, 112, \$1.39; concombres du Qué., 2 pour 39 cents; haricots jaunes du Qué., 29 cents; prunes rouges de Cal., 4 x 5, 69 cents; cantaloups de Cal., gros, 23, 69 cents.

**L'Équipe:** rôti de palette, coupe rég., \$1.08; bœuf haché mi-maigre, \$1.98; bœuf à ragout déossé, \$2.38; rôti de côtes croisées, \$1.58; bifteck de palette, \$1.28. Fruits et légumes: prunes rouges de Cal., gros, 4 x 5, 69 cents; laitue Iceberg, gros, 18, 2 pour 49 cents; raisins rouges Cardinal de Cal., \$1.19; haricots jaunes du Qué., 29 cents.

**Métro:** bifteck de ronde, déossé, tranche entière, \$2.18; bifteck ou rosbif de pointe de surlonge, \$2.68; bifteck ou côtes d'aloïau, bouché enlevé, \$3.98; bifteck de surlonge, tranche entière, \$2.78; bifteck attendri de ronde, \$3.58; bœuf haché maigre, \$2.28; jambon mignon déossé, prêt-à-servir, \$2.08; rosbif d'extérieur de croupe, \$2.18. Poisson: filets de sole surgelés, Nickerson, pqt de 20 on, \$4.78. Fruits et légumes: pommes rouges «Déli-cieuse», gros, 125, AC, des E.-U., 79 cents; pommes de terre nouvelles, cult. du Qué., sac de 10 lb, \$1.39; piments vert, calibre gros, 68 cents; brocoli, gros, 14, prod. du Qué., 68 cents ch.; nectarines, gros, 70, prod. des E.-U., 58 cents; champignons blancs, prod. du Can., 99 cents la chop.; raisins rouges Cardinal, prod. des E.-U.,

98 cents; carottes miniatures, cult. du Qué., 2 cello de 12 on pour 69 cents; prunes rouges Late Santa Rosa, 4 x 5, 78 cents; oranges Sunkist, variété Valencia, de la Cal., gros, 113, \$1.09 la douz.

**Provibec:** rôti de palette, cat. A, \$1.08; rôti de côtes croisées, \$1.68; bœuf à ragout déossé, \$1.98; jambon mignon HighGrade, \$2.58. Fruits et légumes: pommes de terre nouvelles des E.-U., sac de 10 lb, \$1.89; melons d'eau de la Flor., pesant moyenne de 15 lb, \$2.29 ch.; poires Bartlett de la Cal., gros, 150/165, 49 cents; choux-fleurs du Qué., gros, 12, 49 cents ch.; courgettes «zucchini» du Qué., 20 cents.

**Provigain:** cuisses de poulet frais, 88 cents; poitrines de poulet frais, \$1.18; soc de porc fumé Provigo, \$1.98. Poisson: éperlans de lac surgelés, \$1.08. Fruits et légumes: haricots jaunes du Qué., 2 lb, pour 49 cents; prunes rouges Laroda de la Cal., gros, 4 x 5, 67 cents; cantaloups de la Cal., gros, 45, 67 cents ch.; concombres anglais sans grain de l'Ont., moyenne grosseur, 49 cents ch.; carottes vertes du Qué., 2 ppts pour 45 cents.

**Richelieu:** bœuf haché mi-maigre, \$1.98; bacon régulier ou à saveur d'érable, \$1.68; rosbif de côtes avec os de dos, \$2.98; bifteck de palette, coupe ordinaire, \$1.28; soc de porc roulé, fumé, 2 à 3 lb, \$1.78; rosbif de palette déossé, \$1.68; rosbif de palette coupe régulière, \$1.08; rosbif de côtes croisées, \$1.58; bifteck de côtes, \$3.48; bœuf à ragout, \$2.28. Poisson: truites arc-en-ciel, importées, surgelées, 12 à 15 on, \$2.18. Fruits et légumes: raisins bleus, prod. des E.-U., \$1.29; poires Bartlett, gros, 135, 58 cents; oranges Outspan, gros, 112, prod. de l'Al. du s., \$1.39 la douz.; carottes verdure, cult. du Qué., 2 ppts pour 59 cents; concombres, cult. du Qué., 2 pour 49 cents; prunes rouges Late Santa Rosa, 4 x 5, prod. des E.-U., 78 cents.

**Steinberg:** jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, quart ou demi, \$1.08; foie de veau en tranches, prod. décongelé, \$2.19; bœuf à ragout déossé, cat. A, \$2.28; cuisses de poulet sans dos surg. individuellement, \$1.25 — poitrines, \$1.45. Fruits et légumes: poires Bartlett de la Cal., gros fruits, 49 cents; prunes Simco Rose de la Cal., 4 x 4, 78 cents; pampelmousses blancs de la Cal., gros, 56, 20 cents ch.; avocats de la Flor., gros, 12, 88 cents ch.; brocoli du Qué., gros, 14, 79 cents ch.; courgettes «zucchini» du Qué., 25 cents; laitue Boston du Qué., 3 pour 69 cents; radis du Qué., cello de 16 on, 39 cents.

# Le conflit afghan entre dans une phase décisive

KABOUL (AFP) — Les trois parties directement impliquées dans la crise afghane, le gouvernement de M. Babrak Karmal, les Soviétiques et les rebelles semblent d'accord pour estimer que le conflit est entré dans une phase décisive.

Les Soviétiques ont commencé à renforcer leurs forces en Afghanistan en général, et à Kaboul en particulier, la faction parham du Parti démocratique du peuple du président Babrak Karmal consolide son pouvoir et a pratiquement constitué sa propre armée, et les rebelles se préparent à toute éventualité.

Contrairement à ce qu'il avait pu voir au mois de juin, l'envoyé spécial de l'AFP a constaté que des changements se produisaient à Kaboul. Des bunkers sont construits, d'importants immeubles évacués et un trafic inhabituel en provenance du nord, tant aérien que routier, a été constaté.

Pendant environ quatre jours, des colonnes de camions ont franchi la frontière soviéto-afghane et le trafic nocturne a soudain augmenté à l'aéroport de Kaboul où, se-

lon des sources bien informées, des avions de transport Antonov 12 et Antonov 22 se succédaient à un rythme rapide.

Ce renforcement soviétique paraît progressif et méthodique et, selon des experts militaires, les Soviétiques se prépareraient à prendre totalement en charge la guerre contre les rebelles, après les désertions massives qui ont fait passer de 80,000 à environ 20,000 hommes les effectifs de l'armée afghane.

Selon ces experts, les Soviétiques auraient besoin de plus

de 250,000 hommes pour contrôler tout le pays. Actuellement, estiment-ils, les forces soviétiques pourraient atteindre 120,000 hommes alors que leur nombre était évalué auparavant entre 80 et 90,000 hommes.

Le mois dernier, l'envoyé spécial de l'AFP n'avait vu sur l'aéroport de la capitale qu'une rangée de Mig 21 alors qu'actuellement les Mig s'alignent sur deux rangs et que des hélicoptères couvrent tout l'aéroport.

Selon les experts militaires, tant les Soviétiques que les rebelles consolident leurs posi-

tions à l'intérieur de Kaboul. Militairement toutefois, il semble pratiquement impossible que les rebelles lancent une attaque à l'intérieur de la ville mais, de sources proches des rebelles, on n'écarte pas la possibilité d'une action d'envergure.

Les rebelles comptent sur le soutien de la population de Kaboul, dont 95 pour cent des habitants sont considérés comme anti-soviétiques, ainsi que sur les divisions internes croissantes tant au sein du gouvernement de M. Karmal qu'entre les deux factions du parti au pouvoir.

Les rebelles veulent lancer une action spectaculaire contre les Soviétiques à Kaboul et espèrent créer dans la capitale une situation conduisant à des manifestations anti-soviétiques qu'il serait extrêmement difficile, sinon impossible, de réduire par la seule force.

Les rebelles estiment maintenant que, même s'ils parvenaient à contrôler l'intérieur du pays pendant des années, ils n'en auraient pas pour autant obtenu la victoire. «Nous devons faire quelque chose à Kaboul même. C'est le centre du pouvoir et la bataille finale devra s'y dérouler», déclare-t-on de source rebelle.

Les experts militaires estiment toutefois qu'à moins d'un réel soulèvement de masse dans la capitale, toute attaque rebelle serait repoussée par les forces soviétiques mieux armées. Selon des sources diplomatiques, les Soviétiques peuvent déployer de 20 à 30,000 hommes pour contrôler la population de Kaboul, qui s'élève à environ un million de personnes.

Selon des sources rebelles, de 10,000 à 35,000 moudjahidines sont infiltrés à l'intérieur de la capitale. De sources proches du gouvernement afghan, on admet que la population de la ville s'est accrue de façon inhabituelle. Des cartes d'identité ont été émises en conséquence et de stricts contrôles effectués il y a quel-

ques semaines. Questionnée sur la présence de milliers de rebelles à l'intérieur de la ville, une source rebelle a déclaré: «Vous ne pouvez comparer la situation à celle du Vietnam ou du Cambodge. Nous ne sommes certainement pas aussi bien équipés et nous n'avons de soutien direct d'aucun pays».

«Si vous pensez pouvoir voir des rebelles en armes se déplaçant dans les rues et tuant des Soviétiques, vous commettez une grosse erreur. Nos hommes sont partout présents. Ils se cachent ou se déplacent autour de la ville. Ils prendront les armes quand la situation sera mûre».

Entre-temps, le Conseil révolutionnaire national islamique (INRC) a donné hier son accord de principe à la création d'un «gouvernement provisoire» en Afghanistan, a annoncé hier à Islamabad le président de l'INRC, M. Hassan Gaylani.

M. Gaylani a précisé que ce «gouvernement provisoire» serait mis en place dans les ré-

gions libérées par les rebelles musulmans depuis l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan.

Il a ajouté qu'un président et un premier ministre du «gouvernement provisoire» seraient nommés prochainement.

Le Conseil révolutionnaire national islamique, composé de 68 membres, avait été créé en mars dernier à Peshawar lors d'une réunion de la «Loya Jirga», la «grande assemblée», qui avait rassemblé un millier de représentants des chefs tribaux et membres de l'aristocratie des 28 provinces afghanes.

M. Hassan Gaylani a indiqué que le conseil reste une instance non politique, dont le but est de servir de guide à tous les groupes de rebelles musulmans pour orienter leurs activités vers la libération de l'Afghanistan.

M. Gaylani a ajouté que l'INRC cherchera à obtenir l'assistance des pays musulmans et du monde libre «pour accélérer la lutte armée

contre les forces d'intervention soviétiques».

M. Hassan Gaylani ne représente que l'une des organisations de résistance afghanes. Il est le neveu de Syed Ahmed Gaylani, qui est lui-même chef du Front islamique national d'Afghanistan, organisation qui ne partage pas les orientations des autres groupes de résistance.

Une autre importante organisation rebelle est l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, qui rassemble cinq groupes rebelles. L'alliance a récemment adressé de vives critiques à M. Hassan Gaylani, qu'elle accuse de n'être que «le porte-parole de ses idées personnelles».

En réponse à une question, M. Hassan Gaylani a déclaré que certaines organisations rebelles afghanes n'avaient pas participé, en mars, à la Loya Jirga. Mais «nous pensons, a-t-il dit, que ces organisations coopéreront à la lutte armée», qui devrait être, selon lui «coordonnée».

## Présence de l'ONU envisagée à la frontière du Cambodge

NATIONS UNIES (AFP) — M. Kurt Waldheim pourrait examiner au cours de son prochain voyage à Hanoi et à Bangkok les moyens d'établir une «présence» de l'ONU dans la zone frontalière entre la Thaïlande et le Kampuchéa, où règne une vive tension depuis de longs mois, indique-t-on de source diplomatique.

Le secrétaire général des Nations-Unies se rend successivement à la fin de la semaine à Hanoi et à Bangkok, où il s'entretiendra de la situation avec les dirigeants du Vietnam et de la Thaïlande. Il ne visite pas Phnom Penh, l'ONU ne reconnaissant pas le régime établi dans la capitale du Cambodge.

Le communiqué annonçant son voyage — du 2 au 6 août — cite en particulier l'aspect de la visite du secrétaire général qui porte sur le programme d'aide humanitaire au Cambodge appliqué par des agences de l'ONU, comme le fonds de secours à l'enfance, le Haut-Commissariat aux réfugiés et le programme alimentaire mondial, de concert avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Mais cette aide, fournie d'une part aux réfugiés installés dans des camps en-deça de la frontière thaïlandaise, d'autre part à la population du Cambodge, par l'intermédiaire des autorités provinciales vietnamiennes et de Phnom

Penh, se heurte périodiquement à des difficultés de distribution d'ordre politique aussi bien que pratique.

Selon des informations de sources diplomatiques reflétant divers points de vue, une partie des secours serait détournée au profit des forces vietnamiennes occupant le Cambodge, tandis qu'une autre serait distribuée à des éléments armés des Khmers rouges qui continuent à lutter contre les forces vietnamiennes près de la frontière thaïlandaise.

Dans cette situation complexe, il semble que tant la Thaïlande que le Vietnam souhaitent une présence de l'ONU, ou un contrôle interna-

tional de la zone frontalière. Le gouvernement thaïlandais, soutenu par les autres membres de l'ASEAN, avait demandé le 1er juillet à M. Waldheim d'envoyer une équipe d'observateurs de l'ONU en-deça de la frontière thaïlando-khmère, à la suite d'incursions vietnamiennes en Thaïlande et de combats à la frontière.

Le secrétaire général répondit le 7 juillet que l'envoi d'observateurs de l'ONU dépendait d'une décision du Conseil de Sécurité et ne pourrait pas faire l'objet d'une initiative personnelle de sa part.

Le 18 juillet, à Vientiane, une conférence des ministres des Affaires étrangères du Laos, du Cambodge et du Vietnam adoptait une déclaration. Elle proposait que le Cambodge et la Thaïlande s'engagent à s'abstenir d'utiliser les zones frontalières pour violer mutuellement leur souveraineté et y établissent une «zone démilitarisée». Elle proposait en outre l'installation d'une «commission conjointe pour l'application d'accords garantissant la paix et la stabilité dans les zones frontalières et pour décider des modalités d'un contrôle international».

Le représentant du Vietnam à l'ONU, M. Ha Van Lau, s'est entretenu à plusieurs reprises avec M. Waldheim de cette déclaration présentée comme un appui donné à des propositions de Phnom Penh. Selon les milieux diplomatiques, le secrétaire général pourra s'informer lors de sa prochaine visite à Hanoi et à Bangkok des positions respectives des deux gouvernements sur la question et sur la forme d'une présence éventuelle de l'ONU dans la zone frontalière entre la Thaïlande et le Cambodge.

## La résistance se poursuit dans les mines de Bolivie

LA PAZ (AFP) — Un couvre-feu a été décrété hier dans le département bolivien de Potosi, où se trouvent les principaux centres miniers du pays, de 21 h 00 à 06 h 00, ont indiqué les autorités locales.

Cette mesure, dont la durée n'a pas été précisée, a été adoptée, selon la version officielle, en raison de troubles causés par des éléments «extrémistes» dans les zones périphériques de la ville de Potosi 600 km au sud de La Paz.

En effet, la résistance contre le gouvernement bolivien de «reconstruction nationale» issu du coup d'Etat du 17 juillet continue dans les centres miniers du pays, malgré la féroce répression des «rangiers» de l'armée, a affirmé hier le quotidien madrilène *Diario 16* (centriste).

Selon ce quotidien, une des premières victimes de la répression a été un jeune soldat, fils de mineur, qui s'est refusé à tirer sur la maison de ses parents à Huanuni, dans le sud du pays. L'envoyé spécial raconte ainsi la scène, sur la foi de témoignages recueillis sur place.

«Face à une modeste maison, un soldat hésite à ouvrir l'ordre de tirer.

«Je ne peux pas, mon lieutenant, c'est ma maison.

«Lâche, fils de p...», réplique le lieutenant qui lui ouvre le crâne d'une balle.

L'envoyé spécial de Diario 16, M. Jose Fajardo, a été le premier à arriver dans le centre minier de Huanuni, totalement isolé du pays par les militaires après le coup d'Etat. À son retour à La Paz, il a été l'objet de menaces de la part des autorités, qui lui ont interdit de quitter le pays. Le journaliste a néanmoins pu déjouer la surveillance dont il était l'objet et gagner le Pérou.

L'envoyé spécial de Diario

16 affirme par ailleurs que trois femmes qui s'étaient enveloppées chacune dans un drapeau bolivien pour tenter d'interdire l'entrée des militaires à la radio du centre minier ont été mitraillées et que le siège de la radio a ensuite été saigné.

Toujours selon ce journaliste, les militaires ont mené un véritable assaut contre Huanuni dimanche dernier. Pendant sept heures, racontait-il, les soldats et divers commandos paramilitaires, appuyés par trois chars et une douzaine de véhicules blindés, ont tiré sur tout ce qui bougeait dans la localité minière, n'hésitant pas à mitrailler deux ambulances de la Croix-Rouge.

## Appuis assurés à Carter

WASHINGTON (AFP) — M. Jimmy Carter, utilisant à fond son influence de chef de l'Etat, semblait en mesure hier de limiter au sein du Parti démocrate les conséquences politiques néfastes,

provoquées par les révélations sur les activités pro-libyennes de son frère Billy.

D'une part, l'initiative se développant au Congrès en vue d'une «convention ouverte» du 11 au 14 août à New York, où les délégués seraient libres de voter pour le candidat de leur choix, ne rencontre pas le succès escompté par ses auteurs.

D'autre part, malgré les efforts du sénateur Edward Kennedy, adversaire de M. Carter dans la course à l'investiture démocrate, et malgré l'affaire du «Bilgate», aucun des délégués aux primaires du président sortant ne semble vouloir faire défection à la convention démocrate.

Le président sortant va continuer à recevoir par petits groupes à la Maison-Blanche jusqu'à la convention, les quelque 2,000 délégués (sur 3,331) qui ont promis de voter pour lui comme candidat du parti à la présidence.

Si l'on en croit la précédente réunion de ce type, vendredi, bien peu d'entre eux ont vu leur fidélité au président entamée par les révélations sur le frère du président.

«Nous n'allons certes pas rester assis sans rien faire, mais il n'en demeure pas moins évident que le président est certain d'être élu (candidat du parti) au premier tour», déclarait récemment Mme Anne Wexler, collaboratrice de M. Carter.

La commission du Sénat chargée d'enquêter sur les activités du frère du président commencera ses travaux demain, mais on estime généralement que les premières auditions importantes, celles de M. Billy Carter, en particulier, n'auront lieu qu'après la convention démocrate.

De plus, le président s'est efforcé de faire bonne impres-

sion en promettant de ne laisser aucune question sans réponse, même s'il doit comparaître lui-même. Il a notamment promis hier à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants de répondre par lettre à toutes ses questions après la convention.

En même temps, dans une discrète mise en garde, son porte-parole, M. Jody Powell, laissait entendre qu'une enquête du Congrès ne saurait être complète que si elle portait aussi sur l'intégrité des parlementaires ayant eu des contacts avec le gouvernement libyen.

Quant au mouvement pour une «convention ouverte», il rencontre peu de succès auprès des élus démocrates et les plus chevronnés, notamment au Sénat. Ce mouvement est né au sein d'un groupe de représentants démocrates fraîchement élus, qui s'inquiètent d'être battus par des candidats républicains en novembre si le président Carter est écarté par l'enquête sur Billy.

En outre, les partisans de cette convention ouverte sont divisés sur le candidat qui pourrait se substituer à M. Carter ou Kennedy. Le vice-président Walter Mondale et le sénateur de l'Etat de Washington Henry Jackson, dont ils avaient avancé les noms, se sont l'un et l'autre récusés.

Le secrétaire d'Etat Edmund Muskie, dont le nom avait également été prononcé, a réaffirmé hier dans une déclaration son soutien «jusqu'au bout» au président sortant.

Enfin, le sénateur Kennedy lui-même, s'il n'est pas fâché des ennuis politiques de son adversaire, verrait d'un mauvais oeil l'arrivée d'un troisième larron dans l'arène démocrate.

## Pologne: les syndicats et le parti reprennent l'initiative

VARSOVIE (AFP) — Le comité du parti pour la Voïvodie a constitué un groupe de prévention des grèves qui entre en action au moindre signal de mécontentement ouvrier dans ce département polonais, selon des informations concordantes recueillies hier à Varsovie de source officielle aussi bien que dissidente.

Le groupe de prévention effectuait notamment des livraisons de viande au prix en vigueur avant la hausse du premier juillet, et cherchait à faciliter l'ouverture des négociations entre personnel en grève et direction.

Les syndicats et le parti ont par ailleurs repris l'initiative à Wrocław, après les arrêts de travail sporadiques observés, en fin de semaine, dans la capitale des «territoires de l'ouest».

Dans le même temps, les organisations syndicales et les comités d'autogestion ouvrière (également officiels) se sont mis à l'écoute des revendications des travailleurs et ont entrepris de défendre leurs intérêts auprès des chefs d'entreprise. Ce type d'intervention, qui correspond à un «rôle nouveau» des syndicats, selon les milieux proches de la direction politique du pays, et constitue un fait sans précédent selon les dissidents, aurait permis d'éviter des grèves dans de nombreuses usines.

La campagne de presse de ces derniers jours, qui donne raison aux ouvriers contre «l'incurie des syndicats officiels et l'immobilisme bureaucratique de l'administration», semble ainsi commencer à porter ses fruits. Aucune nouvelle grève n'est en effet signalée depuis la fin de la semaine dernière dans les principaux centres industriels du pays.

Cette évolution, soulignée de source autorisée, est de nature à «rassurer» aussi bien

les voisins de la Pologne que tous les Etats européens, dont aucun n'aurait intérêt à voir le chaos s'installer dans le pays. Les pays voisins en particulier, souligne-t-on, comprennent que le «style» original adopté par la Pologne depuis un mois n'affecte en rien «l'essentiel du système».

En ce qui concerne la situation sociale dans les petites villes, le «comité d'autodéfense sociale KOR», principal

mouvement d'opposition, qui a été depuis le début de la crise la première source d'information des journalistes étrangers, reconnaît toutefois lundi soir manquer de précisions et se heurter à des difficultés croissantes: quatre de ses membres ont été interpellés et gardés à vue pendant 48 heures à Torun (200 km au nord-est de Varsovie), Varsovie et Stalowa Wola (250 km au sud de Varsovie).

## Nouvelles-Hébrides: un nouvel État non pacifié

PORT-VILA (d'après Reuter et AFP) — Les Nouvelles-Hébrides sont devenues aujourd'hui à zéro heure une minute un nouvel État indépendant qui a pris le nom de Vanuatu.

L'ancien condominium franco-britannique, dont la France et la Grande-Bretagne étaient les puissances de tutelle depuis 1906, est devenu officiellement indépendant quand le premier ministre désigné, le révérend Walter Lini, a prêté serment devant l'attorney général, M. Michael Gaiquer.

L'avenir du nouvel État, devenu le 44e du Commonwealth, est cependant incertain, étant donné que la sécession déclenchée par le chef coutumier Jimmy Stevens dans l'île d'Espiritu Santo n'a pas encore été matée.

Cependant, la Grande-Bretagne et la France sont déterminées à sauvegarder l'intégrité territoriale du nouveau pays, a déclaré hier un porte-parole du Foreign Office à Londres.

Le porte-parole a indiqué que Paris et Londres ont accepté la demande du chef du gouvernement central, M. Ealter Lini, de maintenir 1-5 troupes franco-britanniques

dans l'archipel pendant encore au moins une semaine, pour assurer l'ordre et l'intégrité totale du territoire.

En effet, quelques heures avant l'indépendance, la situation restait confuse dans l'île rebelle d'Espiritu Santo, les négociations sur la dévolution des pouvoirs à la minorité francophone, entre les sécessionnistes de M. Jimmy Stevens, et le gouvernement central, ayant échoué. Le porte-parole du Foreign Office a imputé à M. Stevens la responsabilité de cet échec.

Le porte-parole, qui n'a pas précisé la nature exacte des revendications des sécessionnistes et les motifs de l'échec des négociations, a souligné que le gouvernement britannique fera tout son possible pour assurer définitivement l'autorité du gouvernement central de Port-Vila sur l'ensemble de l'archipel.

Il a précisé à cet égard qu'outre les troupes françaises et britanniques présentes à Espiritu Santo, les représentants officiels du gouvernement de M. Walter Lini restent en poste dans l'île.

les modalités financières de ce vote. M. Prior n'a pas tenu compte dans son texte des pressions des extrémistes conservateurs, qui réclamaient l'organisation obligatoire d'un scrutin secret avant chaque grève et pour l'élection des dirigeants syndicaux.

Le monopole d'embauche syndical n'est pas formellement déclaré illégal, mais là où il est déjà établi, les employés qui seraient licenciés de son fait pourront poursuivre le syndicat et obtenir une indemnité allant jusqu'à 17,000 livres. Un tel monopole ne pourra être établi dans de nouvelles entreprises qu'avec l'accord par vote de 80 pour cent des employés, ce que l'on considère au ministère de l'Emploi comme une mesure dissuasive suffisante.

Les grévistes ne pourront faire de piquets de grève que devant leur lieu de travail, les piquets «volants», ou «secondaires» devenant illégaux. De même, l'immunité civile dont jouissent les syndiqués dans l'exercice de leurs droits, notamment en cas de grève, sera levée s'ils boycottent les produits provenant du fournisseur direct ou du premier client. En cas de grève des charbonniers, par exemple, les cheminots pourront refuser d'acheminer les trains transportant du charbon, mais devront assurer le transport des passagers et des marchandises autres que le charbon.

La lutte contre le pouvoir syndical avait été un argument majeur lors de la campagne électorale qui a mené Mme Margaret Thatcher au pouvoir en 1979, et une partie des parlementaires conservateurs ainsi que certains quotidiens avaient réclamé, il y a quelques mois, une loi dure qui «briserait» le pouvoir syndical.

M. Prior a adopté une position plus souple, estimant que la loi sur «les relations industrielles» devait avoir l'aval, au moins tacite, de la base syndicale. À ce sujet, on a souligné dans son entourage que quatre millions de syndiqués ont voté conservateur lors des dernières élections. Le ministre de l'Emploi, notent les observateurs, estime également qu'une telle loi doit être durable et rédigée de telle façon que le prochain gouvernement travailliste ne puisse l'abolir.

Moins de quatorze mois après le retour des conservateurs aux affaires, M. Prior a réussi à élaborer et à faire adopter une loi particulièrement importante politiquement et socialement. Maintenant il reste à voir s'il gainera son pari, c'est-à-dire si cette loi sera acceptée et respectée par la base syndicale malgré les appels contraires qui ont été lancés par les dirigeants syndicaux.

## Haydee Santamaria se suicide à Cuba

LA HAVANE (AFP) — Haydee Santamaria, membre du conseil d'Etat et du comité central du PC cubains, s'est donné la mort lundi soir, a annoncé hier à La Havane un communiqué officiel à la presse.

Aucune précision n'a été donnée sur ce suicide, qui a causé une grande émotion à La Havane, mais on indique de bonne source que Haydee Santamaria a agi pour des raisons personnelles.

Haydee Santamaria, qui était directrice de l'institution

culturelle «Casa de las Americas» (maison des Amériques), était l'une des figures féminines les plus connues de la révolution cubaine, avec Celia Sanchez, décédée d'un cancer au début de l'année.

Elle avait participé à l'assaut de la prison Moncada aux côtés du président Fidel Castro en 1953, assaut à l'issue duquel un de ses frères et son fiancé avaient été tués par les troupes gouvernementales. Un autre de ses frères, le contre-amiral Aldo Santamaria, est actuellement chef de la marine de guerre cubaine.

Haydee Santamaria avait été emprisonnée après l'attaque de la Moncada, puis avait combattu dans la clandestinité sous divers pseudonymes. Elle était devenue membre de la direction nationale du mouvement d'insurrection castriste, dit du «26 juillet».

La Casa de las Americas, qu'elle dirigeait, favorisait une meilleure connaissance de la culture cubaine à l'étranger et soutint de nombreux artistes de gauche en Amérique latine.

Agée d'une cinquantaine d'années, Mme Santamaria était mariée au ministre de la Culture, M. Armando Hart, membre du Politburo. Elle avait subi trois attaques dans le passé et elle avait été blessée l'an dernier dans un accident de voiture.

## Ascension d'un sommet de l'Himalaya

ISLAMABAD (AFP) — Le guide français Yvan Ghirardini a déclaré qu'il avait réussi en solitaire la première ascension du Mitre Peak, dans le massif du Karakoram (Pakistan).

Dans un message à l'ambassade de France à Islamabad, Yvan Ghirardini précise qu'il a «planté le drapeau français le 2 juin dernier sur ce difficile sommet de 6,500 mètres», dans la chaîne de l'Himalaya.

librairie **HERMÈS**  
1120 ouest, avenue Laurier (entre Querbes et de l'épée) outremont (montréal) H2L 2L4 tél: (514) 274-3669 (autobus 51 et 1269)

jusqu'au 3 août, vente "format-poche"

**2 pour 1**

naturellement, c'est le moins cher des deux qui est gratuit

**BERGER**  
LE PASTIS À SON MEILLEUR

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

**INSCRIPTION**  
Automne 1980

Les étudiants, déjà admis dans un programme, qui n'ont pu faire leur demande d'inscription avant le 1er août auront la possibilité de s'inscrire à un certain nombre de cours qui ne seraient pas complets, en se présentant à:

Faculté de l'éducation permanente  
3333, chemin Queen Mary, 6e étage.

les 11 et 12 août de 9:00 à 18:00

Renseignements: Tél.: 343-6090

**MANOIR PIERREFONDS**  
Inc.

Centre d'accueil d'hébergement privé le plus prestigieux au Québec

**"VIEILLIR DANS LE CONFORT ET AVEC DIGNITÉ"**

Nos nombreuses infirmières qualifiées et dévouées offrent une expertise sans pareille en gériatrie. Des soins sont aussi donnés aux malades chroniques de tout âge.

Renseignements: Mme Anne Johnson, I.I. Directrice des soins infirmiers 18,465 ouest, Boul. Gouin, Pierrefonds téléphone (514) 628-8651

# Doit-on refouler les Haïtiens?

ENCORE une fois, le pénible destin de la malheureuse république d'Haïti interpelle la conscience des Canadiens, des Québécois surtout qui, par la langue et la culture, ont des liens plus étroits avec ce peuple antillais. Deux journalistes du DEVOIR, Patricia Poirier et Bertrand de la Grange, ont expliqué dans une série d'articles publiés ces jours derniers comment les Haïtiens fuient leur pays pour échapper à la misère matérielle et à la répression politique: depuis 20 ans, 800,000 ont trouvé refuge à l'étranger, dont plus de 30,000 au Canada, concentrés principalement dans la région montréalaise. Ces dernières années, les gouvernements fédéral et québécois ont conjugué leurs efforts pour en accueillir en nombre croissant. De 1974 à 1978, les Haïtiens ont toujours été au premier rang des nouveaux arrivants au Québec: 4,700 en 1974, 3,300 en 1975, 2,900 en 1976, près de 2,000 en 1977. Depuis 1976, le ministère de M. Jacques Coure voit en eux avec raison le principal apport francophone à la société québécoise. Mais, à l'aéroport de Mirabel, la situation s'est détériorée depuis quelques mois: on refoule chaque semaine des Haïtiens dont le statut n'est pas régulier.

A ce jour, les autorités fédérales n'ont pas considéré les Haïtiens comme des «réfugiés» à quelques exceptions près, mais plutôt comme des immigrants désireux de s'établir au Québec. Leur cas, dit-on à Ottawa, ne saurait être assimilé à celui des «Boat people» qui ont fui les pays d'Indochine l'an dernier et en 1978. Pourtant, quand on apprend que, par milliers, des Haïtiens abordent aux plages de Floride après de périlleux voyages en mer sur des embarcations fragiles, la comparaison s'impose. D'autres réussissent à amasser la somme nécessaire pour acheter le billet d'avion qui, en quelques heures, les transporte à Mirabel. Les conditions de déplacement sont ici incomparablement meilleures, mais la démarche reste la même: ces hommes et ces femmes veulent quitter à jamais leur pays, pour des raisons d'ordre économique, certes, mais aussi pour des motifs politiques, l'état lamentable de l'économie étant largement lié au régime en place.

Dans la lettre qu'ils ont adressée la semaine dernière au ministre des Affaires extérieures, les évêques catholiques du Canada ont à juste titre insisté sur ce point: «Le cas des Haïtiens arrivés au Canada, mais sans permis de séjour, est semblable à celui des milliers de Vietnamiens, de Laotiens et de Cambodgiens qui ont dû fuir un régime oppressif». Ils en tirent la conclusion que la situation prévalant en Haïti «est suffisamment dramatique pour

justifier des politiques d'accueil spéciales».

Il faut ici rappeler qu'il est toujours loisible à un Haïtien de faire auprès de l'ambassade du Canada à Port-au-Prince une demande d'immigration. L'affaire suivra son cours, plus ou moins long, plus ou moins facile suivant les caractéristiques et qualités du requérant. Le Canada ayant reçu des immigrants haïtiens en nombre relativement important au cours de la décennie 70, et les capacités d'accueil n'étant pas illimitées au Québec qui a absorbé depuis 18 mois un grand nombre de réfugiés asiatiques, il est certain que les ministères fédéral et québécois de l'immigration tendent à contingerer plus rigoureusement les arrivées.

C'est pourquoi les représentants de la communauté haïtienne de Montréal, appuyés en cela par la Conférence des évêques, font valoir le caractère exceptionnel de cette migration, provoquée par la pauvreté et la répression. Il faudrait donc parler désormais de réfugiés politiques plutôt que d'aspirants immigrants. Doit-on en conséquence ouvrir les portes du pays sans examen et laisser entrer toute personne qui, étant haïtienne, peut théoriquement invoquer ce statut de réfugié?

Une telle solution, outre qu'elle dépasserait les capacités d'accueil du Québec à court et à moyen terme, suppose que le statut de réfugié politique s'appliquerait à tout Haïtien se présentant à la frontière. Aucun pays ne peut offrir de telles conditions. Si le gouvernement canadien devait reconnaître cette qualité particulière à tout citoyen haïtien qui la sollicite, autant dire qu'il rompt ses relations diplomatiques avec ce pays dont il considère tous les ressortissants comme des réfugiés politiques, condamnant de la sorte le régime.

C'est pourquoi on doit envisager des formules plus sélectives et mieux accordées à la réalité de la situation présente. Celle que propose Mme Louise Gagné, secrétaire déléguée à l'accueil des réfugiés auprès du ministre de l'Immigration, M. Couture, retient l'attention: une commission spéciale, regroupant des représentants des ministères de l'Immigration d'Ottawa et de Québec, de même que des personnes connaissant bien la situation en Haïti, étudierait cas par cas les requêtes des Haïtiens se déclarant en état de détresse. Cette commission examinerait aussi le cas des Haïtiens entrés et séjournant ici illégalement. Ceux qui ne répondraient pas aux conditions établies, donc qui ne seraient ni en état de détresse, ni traqués ou menacés par le régime, n'obtiendraient pas l'asile réclamé

sur-le-champ et devraient se conformer alors aux exigences liées aux demandes d'immigration. Dans ce dernier cas, les requérants seraient retournés dans leur pays.

La création d'une telle commission ad hoc ne ferait pas double emploi avec le «comité consultatif sur le statut des réfugiés» créé en vertu de la Loi fédérale de 1976 et qui doit limiter son rôle à celui de conseiller du ministre. En quatre ans, ce comité a reçu 50 demandes d'asile politique émanant de citoyens haïtiens: il en a retenu 14. C'est que la définition de «réfugié» dans la loi ne répond plus aux conditions observées ces dernières années dans divers pays et qui justifient les citoyens de fuir le territoire.

Pour éliminer les risques d'abus et d'illégalité, il a d'autre part été suggéré d'étendre aux Haïtiens l'obligation de porter un visa de touriste quand ils se présentent à nos frontières en cette qualité. Du moins la question est-elle à l'étude à Ottawa qui consulte Québec à ce sujet. Il semble toutefois qu'une telle disposition, en apparence fonctionnelle et utile, bien qu'elle soit contraire à la tradition libérale du Canada en cette matière, serait jugée tracassière, voire même inamicale par les citoyens de ce pays qui font de brefs séjours au Canada ou n'y viennent que pour visiter des parents. Par mesure de rétorsion, Port-au-Prince pourrait aussi imposer aux touristes canadiens — près de 25,000 cette année — des mesures semblables.

Mais ce n'est pas simplement le problème de l'immigration et des réfugiés d'Haïti qui interpelle la conscience des Canadiens. Les représentants de la communauté haïtienne à Montréal se sont clairement prononcés sur la question de l'aide bilatérale que le Canada, par l'entremise de l'ACDI, apporte à la république antillaise. Parce qu'il désapprouve les violations des droits de l'homme constatées en Haïti et souvent dénoncées par l'Organisation des Etats américains et Amnesty internationale, parce qu'il s'oppose à tout régime répressif, le gouvernement du Canada doit-il, en accord avec ses principes de démocratie libérale, suspendre l'assistance matérielle prodiguée à ce pays et dénoncer publiquement le gouvernement Duvalier? On peut encore poser la question autrement: quel est le meilleur moyen pour le Canada d'aider vraiment le peuple haïtien qui semble condamné à l'implacable dictature et à la pauvreté perpétuelle? C'est à cette question difficile qu'il faudra tenter de répondre dans un prochain article.

Michel ROY



## LE TRES AU DEVOIR

### Le juste milieu

Il semble qu'un destin terrible poursuit les dévoués de la politique du «juste milieu». Non parce que cette philosophie politique soit porteuse de malheurs. Dans une société hautement civilisée, comme c'est le cas de la France, elle devait être acclamée et acceptée par la majorité des Français, disciples du cartésianisme.

C'est de cette philosophie politique que dérive largement le principe de l'asile politique, de la tolérance et de la liberté qui ont fait de la France le foyer des persécutés, des humbles et des opprimés. Aux palmiers d'honneur s'ajoute le grand nombre des victimes de la haine des gouvernements terroristes auxquels le gouvernement français a largement ouvert les portes et accordé sa protection. Dans ses conférences de presse, le président de la République, M. Giscard d'Estaing s'enorgueillit des 150,000 réfugiés politiques qui ont trouvé en France la paix et la sécurité.

Quelle immense tristesse de voir que cette tradition d'asile est piétinée et bafouée par ceux qui en profitent pour transformer le territoire de la République en Far West, par l'assassinat de leurs adversaires politiques. Que les services de renseignements français ne soient pas en mesure de discerner les vrais réfugiés politiques des tueurs à gages envoyés par différentes organisations d'Etat dont la raison d'être est l'extermination de leurs adversaires voilà ce qui risque de transformer une vieille tradition en privilège pour les agents du «Murder Incorporated».

Les attentats qui ont ensanglanté Paris récemment se sont succédés avec une rapidité bouleversante. Les trois derniers ont marqué la mort d'un neveu de l'ancien chah, l'attentat manqué contre la personne de M. Chahpour Bahtiar et l'assassinat d'un ancien premier ministre syrien. La barbarie de ceux qui pratiquent l'assassinat comme but politique n'a pas de limites. Combien grand l'embaras du chef de l'Etat français en constatant que l'ayatollah Khomeiny lui exprime sa gratitude, pour l'asile accordé autrefois, par des balles meurtrières sous lesquelles tombent des Français innocents et des agents de la force publique.

Quel intolérable échec de découvrir dans la personne d'un membre de l'exécutif de l'OLP, l'attentateur en chef à la vie de l'ancien premier ministre iranien, M. Chahpour Bahtiar.

Quelle défaite pour l'inspirateur d'une politique de rapprochement entre l'OLP et l'Etat d'Israël devant conduire à des négociations de paix sous l'égide de la Communauté économique européenne.

Et quelle répulsion de constater que les assassins d'aujourd'hui n'étaient que les messagers de la mort envoyés par le chef de l'OLP, que le président de la République avait l'intention de recevoir à l'Élysée avec tous les honneurs dus à un véritable chef d'Etat!

Michel M. SOLOMON, Montréal, 22 juillet

### Manoeuvres militaires sur la montagne

J'aime le Mont-Royal. Je l'appelle «ma» montagne. Je la connais bien. Je la fréquente systématiquement, plusieurs fois par semaine, depuis des années. Chaque fois, c'est un rendez-vous que j'anticipe toujours goulément. Supplé de la course à pied depuis des lunes, ma connaissance du Mont-Royal est donc toute physique, concrète. C'est un contact qui amalgame à la fois le muscle, l'oeil, l'ouïe, l'odorat, et la rêverie tout aussi bien. Je vous le disais que je la connaissais bien la montagne! Je l'ai connue craquant de froid en janvier, balayée de vents à frigidifier un esquimau, tordue de frissons sous-zéro; je l'ai connue suante, presque tropicale, en juillet, toute illuminée de bleu, accueillante à souhait pour les adorateurs du soleil qui ne peuvent se payer les Laurentides. Je vous le dis: elle est généreuse et démocratique.

Pas besoin de montrer pattes blanches pour y flâner. Un ministre et un clochard y sont les bienvenus. La nuit, elle peut fournir un lit d'herbes aux adolescents que la maladie d'amour agite. (...)

Mais «ma» montagne a été profanée vendredi le 18 juillet en plein après-midi. Par des apprentis-soldats de l'armée de mon pays. Par quoi? Des jeeps, des walkie-talkies, différents appareils de communication, ayant tous la propriété agaçante d'être bruyants et nasillards à satiété. Ils allaient et venaient en bandes de quinze à vingt, vociféraient un charabia tonitruant, montaient et descendaient l'allée centrale

L'histoire politique récente semble vouloir balayer définitivement ces petites formations sans avenir, même quand elles ont encore quelques racines, comme c'était le cas du Crédit social, au plan fédéral tout au moins. L'électeur, moins lié à son député qu'il ne l'était autrefois, est moins porté à jouer David contre Goliath. Comme le Crédit social encore, l'UN a une image rurale, dont elle semble s'excuser plutôt que de vouloir tirer parti, ce qui ne la rend vraiment attirante à aucun électeur en particulier.

On ne saurait pour autant prédire la disparition totale des tiers-partis, et l'enfermement des électeurs dans des choix entre les machines de plus en plus puissantes des grands partis. Dans nombre de pays européens, et bientôt peut-être aux États-Unis, surgissent de nouvelles formations — écologiques, féministes — qui font quelque progrès sans prétendre devenir des partis dominants. Leur cause les identifie et draine le vote de protestation, justement parce qu'elle ne se contente plus d'être une vague contestation générale des pouvoirs en place. Mais l'Union nationale n'a pas de cause précise, et vit de quelques généralités, en même temps que de ses souvenirs. Elle en est au point, effectivement, où il ne reste plus à rêver que d'un grand magicien.

Lise BISSONNETTE

# L'UN en mal de magicien

Le ballet qui s'amorce autour du leadership de l'Union nationale, dont un congrès décidera en octobre prochain, ressemble comme jumeau à celui qui devait remettre le parti en 1976, pour un peu de meilleur et beaucoup de pire, aux mains de Rodrigue Biron. À l'époque M. Maurice Bellemare, leader intérimaire, faisait la chasse aux candidatures et en laissait prévoir de flamboyantes; quand le jeune Biron, fort de sa fondrie héritée et de son expérience de direction des Chevaliers de Colomb, apparut pour la première fois à Québec, M. Bellemare présenta courtoisement le prétendant à une presse sceptique, mais laissa entendre qu'on trouverait mieux, et surtout plus pesant dans le monde proprement politique. On connaît la suite: à travers les inconnus, M. Biron réussit à devenir le plus connu et M. Bellemare dut s'en contenter, avant de s'en mécontenter totalement dans les années qui suivirent.

L'Union nationale d'aujourd'hui est dans le même état que celle de 1976. Pauvre, sinon fortement endettée, au bord de l'extinction dans les sondages, et ravagée de l'intérieur: après sa flambe artificielle aux élections de novembre 1976, elle a trouvé moyen de perdre d'elle-même six de ses onze députés, et de choisir elle-même les culs-de-sac qui l'ont ridiculisée telles ces sauvages ruptures autour des oripeaux d'un futur

«grand parti de droite» mort-né, ou une aventure conjointe avec un Parti conservateur moribond au Québec. Quelle sorte de candidat peut-elle espérer attirer?

Encore une fois, elle se retrouvera peut-être avec le premier sur les rangs, M. Michel Le Moignan, leader intérimaire qui a certes plus de crédibilité de départ que M. Biron mais qui ne risque pas de faire de ravages irréparables chez les coeurs appartenant déjà à MM. Ryan ou Lévesque. Quant aux «grands» noms avec lesquels on appâte les médias, les Mulroney, LaSalle, Masse, surannés ou improbables, ils ne convainquent pas. Reste le Sphinx, bien sûr, le maire de Montréal qui ne dit mot sans consentir et qui se met soudain à discourir gravement de la santé publique, question de politique très provinciale...

Cette rumeur est si grosse qu'on est porté à l'écarter comme les anciennes illusions de M. Bellemare. Quel avantage une tête couronnée comme la sienne trouverait-elle à se lancer dans si périlleuse opération, en toute fin de carrière? M. Drapeau, qui aime les grandes premières veut-il être celui par qui le malheur arrive enfin à Claude Ryan, son ex-critique indéfectible? Car ce serait bien là le maximum de succès politique, à si court terme, que l'Union nationale pourrait espérer sous son leadership: rééditer 1976 et divi-

ser suffisamment l'électorat pour favoriser ici et là la victoire du Parti québécois. En l'état actuel de l'UN, même pour arriver à ce maigre résultat, M. Drapeau devrait recruter quelques poids lourds, revampier un programme à peu près inexistant, devenir plus visible malgré les lendemains du rapport Malouf, pour se retrouver tout au plus leader d'un tiers-parti sur les banquettes bien peu somptueuses de l'Assemblée nationale. La chose semble bien improbable mais les règles de probabilité sont fragiles quand il s'agit de notre premier magistrat.

Pour l'instant, l'Union nationale apparaît pour ce qu'elle est, le dernier vestige, après la mort du Crédit social, d'une époque où les questions d'argent, d'organisation et les tiraillements de couilles tenaient lieu de souffle de vie et de couleur idéologique à un parti. Elle n'est même pas un parti de droite car la droite a une cohérence et attire des appuis. Elle loge où elle peut, après avoir mesuré l'espace que prennent les deux autres formations. Elle est la somme des habitudes politiques des hommes qui la composent, qui préfèrent tricoter leurs intrigues et alliances à la façon d'autrefois — le critère du choix du président du parti, en juin, était encore l'appui de M. Bellemare — que de se fonder dans le grand tout, même rassurant, que leur offre le parti de M. Ryan.

## BREVETION

# Le paradis démocratique canadien

par Lise Noël

L'auteur est professeur d'histoire au Cégep Bois-de-Boulogne.

Le Canada est un pays démocratique qui professe le respect des droits individuels. Il est tellement démocratique et professe un tel respect des droits individuels qu'il permet à certains de ses citoyens de travailler en toute liberté à son propre démantèlement.

«Certains» de ses citoyens? Non, des centaines de milliers: il est plus difficile de les arrêter. Mais, rétorquera-t-on, n'est-ce pas là la preuve de la santé démocratique de la société canadienne qui a permis qu'une poignée d'individus répandent en toute liberté leurs convictions indépendantistes parmi ces centaines de milliers de personnes?

À cela on peut répondre que c'est justement parce qu'ils n'étaient au début qu'une poignée qu'on les a laissés libres de le faire; quand les élections provinciales d'avril 1970 révélerent qu'ils étaient en passe de devenir davantage qu'une «particule», les partis libéraux de notre libéral système n'hésitèrent pas à utiliser le prétexte du terrorisme feigniste pour frapper le grand coup de la loi des mesures de guerre contre les démocrates souverainistes.

Et si, malgré le petit nombre de leurs premiers adeptes et malgré la peur qu'avait engendrée l'application de cette loi, les idées souverainistes ont trouvé un écho favorable auprès de tant de gens, c'est peut-être parce que tout ne tournait pas si

librement au paradis canadien de la démocratie.

Les militants ont-ils travaillé en toute liberté? Cela dépend des critères pour en juger. Il vaut certes mieux être nationaliste québécois au Canada que nationaliste ukrainien en Union soviétique ou nationaliste basque en Espagne franquiste. Le ministre André Ouellet y a d'ailleurs fait allusion avec la lourde subtilité de qui le regrette presque...

Alors que le respect de la démocratie devrait aller de soi dans un régime qui se dit de tradition libérale, nombreux sont les fédéralistes qui voient dans la mise en pratique des principes qu'ils professent une sorte d'exploit ou de faveur qu'ils accorderaient à leurs adversaires (par ailleurs tout aussi démocrates qu'eux). La même logique exigerait sans doute qu'on félicite l'homme qui ne bas pas sa femme même si d'autres le font...

La propagande massive lancée par le gouvernement fédéral et certaines grandes corporations privées et parapubliques, de même que les pressions indues exercées par des ministres sur la société Radio-Canada devraient retenir les démocrates canadiens de s'élever de trop hauts monuments. L'idéal démocratique ne se résume pas à s'abstenir d'assommer, de fusiller ou de casser la g...

Les enquêtes Keable et McDonald nous ont d'ailleurs révélé que les manoeuvres d'intimidation psychologique et physique ne sont pas l'apanage des régimes totalitaires. Après neuf ans, M. Robert Stanfield s'inquiétait encore de la facilité avec

laquelle la société canadienne avait pu admettre que la loi des mesures de guerre prive des centaines de personnes innocentes de ces libertés dont on prétend qu'elles sont fondamentales.

Les psycho-sociologues connaissent bien ce phénomène de compartimentation qui permet d'adopter sans sourcilier des convictions contradictoires. Ainsi les sociétés libérales s'accrochent-elles souvent de ce que des «spécialistes» utilisent des moyens antidémocratiques pour défendre la démocratie et font dans l'ombre le «dirty work» qu'exige leur tranquillité.

Et les militants ont-ils travaillé au démantèlement du Canada? Au réajustement plutôt. Il ne faudrait pas se laisser prendre au piège de ceux qui trouvent plus facile de réfuter le «séparatisme» que la souveraineté-association.

De quel droit d'ailleurs reprocherait-on aux indépendantistes inconditionnels eux-mêmes de vouloir faire sécession démocratiquement d'un Canada qui, s'il essaie peut-être de se maintenir démocratiquement, ne peut certes prétendre avoir été constitué de la même façon?

Que le fédéraliste rappelle à l'occasion au souverainiste la vigueur démocratique du pays qu'il est assez librement en mesure de remettre en question, c'est de bonne guerre. Mais de faire de cette constatation un mythe présente des risques sévères: entre autres, celui d'endormir les consciences face aux menaces réelles que font planer la propagande et les visées d'intimidation

entreprises au nom de la démocratie, et celui encore d'écarter en bloc les revendications des francophones, évaluées comme de peu de poids à la lumière du seul bienfait de pouvoir vivre dans un pays si démocratique.

Quand on songe qu'un francophone est plus libre d'être souverainiste au Québec que Canadien français à part entière dans le reste du Canada, il n'y a pas de quoi paviser.

### Une langue à respecter

Il y a quelques années seulement certains postes de radio francophones de Montréal cherchaient quelle à un poste anglophone parce que ce dernier utilisait des annonceurs bilingues. Mais voilà que notre bien francophone CKMF donne libre cours à un nommé Douglas Léopold dont le langage constitue une véritable attaque contre la langue et la culture françaises au Québec. Qu'un individu s'exprime en un charabia de mauvais français, d'anglais et d'espagnol dans la rue, c'est déjà regrettable, mais que cet individu anime une émission de radio écoutée de milliers de personnes, c'est scandaleux. D'autant que la plupart des auditeurs sont de jeunes esprits non avertis du danger. Non, vraiment, on devrait interdire ce type d'émission au nom de la protection de la langue. Ou est le Comité de surveillance de la langue française? Trop c'est trop, ou faut-il dire «too much»?

Claude LANDRY

Montréal, 21 juillet

qui conduit au Lac des castors. Personnellement, j'ai été bousculé violemment par un jeune militaire au regard pégreux, tout droit sorti d'un roman de série noire. Le havre de paix qu'est le Mont-Royal cédait la place à un simili champ de bataille.

La montagne devenait la proie des jeunes loups que le «si la vie t'intéresse» dérange. Signe des temps, la jeunesse d'ici, avec un taux de chômage touchant les 20% et plus pour ce qui la concerne, n'a guère la liberté de choix de son plan de carrière! Mais ceux et celles qui s'entraînent, tout guilleret, pour le marathon international de Montréal, les marcheurs, les familles en pique-nique, désapprouvaient ce spectacle perturbateur. De partout des cris s'élevaient: «Va jouer à la guerre ailleurs qu'ici!» (...)

Je voudrais signaler au maire Drapeau et au ministre québécois du Tourisme que les Américains présents à ce spectacle se demandaient, à haute voix, s'il y avait un lien quelconque entre ces mouvements de troupes et la situation post-référendaire!

Serge PROVOST professeur de philo au Cégep St-Jérôme

Montréal, 19 juillet

### L'immigration profite à tous

La masse des réfugiés et surtout les malheurs et souffrances atroces de ces derniers bouleversent l'homme occidental et remettent en question bien des attitudes et préjugés. Les conflits internes de certains pays qui éclopent et tuent par milliers des enfants innocents provoquent des sentiments de pitié et d'altruisme qui suscitent des gestes humanitaires pleins de chaleur et de fraternité. Au Québec, nous avons connu deux grands moments de générosité exceptionnelle à l'endroit des immigrants, lors des invasions de la Hongrie dans les années '50 et de l'Indochine au cours des dernières années. Les gens du Québec ont ouvert alors leurs portes à des milliers d'apatrides.

Mais les hommes oublient vite ces moments dramatiques et retournent à leur train-train quotidien. Il importe que nous dépassions ces grands mouvements de fraternité, et que nous situions ces événements et nos réactions dans une perspective plus large, qui nous rendrait plus ouverts et sensibles à l'immigration en tout temps.

D'aucuns croient que l'immigration nuit au progrès de notre communauté québécoise. Les auteurs du Journal du Travail (Fev-80) ont démontré que le revenu par tête, en 1974, a été au Québec de \$4,228. S'il n'y avait pas eu d'immigration, le revenu par tête aurait été seulement de \$4,005, selon les estimés des mêmes auteurs. Sans la venue des immigrants, de 1951 à 1974, la population du Québec aurait atteint 6,134,000; or, elle était effectivement de 6,292,000. Cette augmentation de la population profite à tous, tant au point de vue démographique, politique, qu'économique.

Contrairement à un préjugé qui voudrait que l'immigration soit une des principales causes du chômage, on lit dans «Le Journal du Travail»:

«L'immigration a eu très peu d'impact sur le taux de chômage. Cette affirmation repose sur trois éléments: la sélection initiale des immigrants en fonction des postes vacants, la mobilité géographique et professionnelle des immigrants, l'impact multiplicateur attribuable aux immigrants qui occupent un «poste vacants».

Comme tous les pays occidentaux qui sont prospères et qui sont depuis longtemps intégrateurs d'immigrants, le Québec de 1980 a atteint, je crois, ce stade d'intégrateur, ce qu'il n'a pas été dans le passé à cause de son complexe de minorité ou sa crainte d'assimilation. Cette capacité d'intégrer les immigrants lui permettra de progresser à bien des points de vue.

Louis BEAUPRÉ, T.S. Sherbrooke, 18 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$70.00 par année; six mois: \$38.00; trois mois: \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois: \$41.00; trois mois: \$29.00. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Pour un nouvel homme politique québécois

par André Beaulieu et Louis Doyle

Avocats à Québec, MM. Beaulieu et Doyle publieront au printemps, aux Éditions Desclès, un ouvrage sur l'ex-maire de Cleveland, M. Dennis Kucinich.

UN rapport du Conseil canadien de développement social traitant de la répartition du revenu et de son évolution depuis 1951 révèle que le fossé entre les riches et les pauvres n'a pas cessé de s'élargir au cours des dernières années. C'est ainsi que l'écart des revenus entre les plus fortunés et les plus démunis était deux fois et demi plus important en 1976 que vingt-cinq ans auparavant, passant de \$3,060 à \$18,000. À première vue, cela semble difficile à admettre mais avec le recul du temps et la perspective d'ensemble qu'offre l'analyse serrée de l'organisme fédéral on comprend un peu mieux comment les mesures sociales plus généreuses et les dépenses gouvernementales accrues ont donné de si piètres résultats.

L'échec des politiques de distribution de la richesse collective peut être attribué à de nombreux facteurs, mais aucun ne l'explique mieux que le rôle franchement négatif de l'État. Comme une espèce d'anti-Robin-des-Bois, il a pris aux pauvres pour donner aux riches. Un exemple parmi tant d'autres: en 1975, les 20% de la population au revenu supérieur à \$30,000 recevaient les tiers des versements en allocations familiales tandis que les 20% de la population en-dessous du seuil de la pauvreté recevaient 5,7% de ces versements.

Les experts ont avancé toutes sortes de raisons pour expliquer ces résultats. D'aucuns ont parlé des distorsions provoquées par l'universalité des programmes et le caractère régressif des impôts. D'autres ont souligné que les arrangements constitutionnels ne favorisaient pas la cohérence des politiques sociales. Il faut toutefois chercher ailleurs les vraies raisons leur incapacité à rencontrer les objectifs de justice authentiquement distributive, fixés à l'origine.

Le détournement des politiques sociales au profit des classes les plus favorisées ne s'est pas fait par hasard. Pour bénéficier ainsi, pendant vingt-cinq ans, à la minorité des privilégiés, il est difficile de croire que les hommes politiques qui les ont adoptés n'ont pas été mis à contribution, activement et consciemment. À la lumière des résultats, nous comprenons que les députés auraient été mieux inspirés si leur «loyauté» envers les possédants n'avait pas pesé d'un poids aussi décisif. De là à se poser des questions sur la capacité de l'homme politique québécois à servir avec la même objectivité l'ensemble des citoyens, il n'y a qu'un pas à franchir. Le rapport du Conseil canadien de développement social nous en fournit l'occasion.

Au moment où les différents partis politiques québécois mettent en branle le processus de sélection des candidats en vue des prochaines élections, les données troublantes du rapport du Conseil canadien de développement social font surgir des questions qui ne se rapportent plus, contrairement à l'usage, au choix des moyens mais plutôt à la représentativité même de ceux que les programmes des partis et la domination des chefs nous dissimulent. Des questions comme celles-ci: entre les mains de quel genre d'homme politique la population choisit-elle habituellement de remettre le soin de son bien-être et de sa sécurité? Ces hommes politiques, les avons-nous vraiment choisis nous-mêmes ou ne sont-ils pas redevables de leur bonne fortune à d'autres que les électeurs? Au service de qui se mettent-ils, une fois élus?

Ces interrogations ont un lien direct avec le succès des politiques, la confiance dans les institutions et la crédibilité du régime démocratique. Si l'homme politique québécois répond à la description du

«politicien traditionnel», il faut jeter ce «modèle» aux oubliettes ou se résigner à laisser à l'entreprise privée le soin de réaliser l'égalité des chances. Nous plaçons plutôt nos espoirs dans l'émergence de l'homme politique nouveau.

Un «faiseur de gouvernement», gros bonnet de la métallurgie dans une grande ville américaine, disait qu'il avait décidé de faire de la politique pour protéger et promouvoir ses intérêts économiques. «Je veux toujours rester derrière la scène», confiait-il à quelques intimes. Beaucoup d'hommes politiques de son État et de sa ville lui devaient leur poste.

On reconnaît l'homme politique traditionnel à son segment d'appui. Regardez les intérêts qu'il sert et vous saurez de qui il tient son mandat. Poussez la curiosité encore plus loin et inquiétez-vous de l'identité de ceux qui, peu portés à se ranger systématiquement derrière les candidatures de la base, ont plutôt suscité «sa vocation». L'entreprise présente cependant un certain nombre de difficultés car il faut avoir du flair et une certaine expérience du milieu pour arriver à les repérer dans la masse anonyme des militants. Dans les assemblées partisanes, le «fabricant de politicien» pousse la modestie jusqu'à se confondre aux murs du fond de la salle. Cette relative discrétion n'est qu'apparence. De son point de vue privilégié, à travers les canaux dont il a l'exclusivité et le secret, le message passe et se rend jusqu'à la boîte de scrutin.

Le financement, nerf de la guerre des grandes manœuvres électorales, s'est démocratisé, comme chacun le sait. Les contributions individuelles sont limitées par la loi. Ceci n'empêche pas le tireur de ficelles de soustraire sa mise et de faire bénéficier le «choix» des intérêts particuliers de son expertise irremplaçable de collecteur de fonds. À la tête de l'organisation, son génie des contacts profitables orientera ses sollicitations dans la bonne direction.

Qui approche qui? Dans les ballets nuptiaux, le mâle ne ménage aucun effort pour séduire celle qu'il a choisie. Il en va de même en politique. Le plus fort, le plus puissant fait toujours sa cour lui-même. Il repère le plus offrant, le plus réceptif, le moins contestataire et lui reconstruit des qualités que sa propre mère n'aurait même pas imaginées, aigise son goût du pouvoir ou le fait naître, si cela est nécessaire. En peu de mots, il le fabrique sur mesure, pour servir ses fins. Après, comme si tout cela était naturellement acquis, le «protège des dieux» se voit offrir en dot une grosse équipe de travailleurs d'élections aguerris. La mainmise n'en est que plus assurée, étant entendu que le candidat, trop honoré d'avoir été pressenti par des personnes aussi capables, serait bien mal venu de refuser ce petit supplément d'aide qui le mènera à la victoire. La suite de l'opération prend toutes les allures d'une simple formalité. Tenue pour la galerie, la convention pour le choix d'un candidat est dans le sac. Au bout de la ligne, trois ou quatre noms sur un bulletin de vote qui ont fait l'objet d'une peu démocratique présélection!

L'homme politique traditionnel se laisse investir par les «faiseurs de députés». Même s'il n'en est pas toujours conscient, leur avidité post-électorale devrait suffire à sonner l'alarme et suggérer une retraite honorable. Refusant de se rendre à l'évidence, pris dans l'engrenage, il s'accrochera à n'importe laquelle bouée de sauvetage que les organisateurs lui lanceront. Le revers de la médaille est encore moins reluisant. Comme d'un bon placement l'investisseur espère toujours récupérer sa mise, la candidature sous la

bannière de l'un ou l'autre des partis et l'élection subséquente donneront le signal des redditions de comptes. La réceptivité aux attentes des intérêts particuliers que les tireurs de ficelles ne se seront pas fait prier pour introduire dans l'entourage immédiat de l'homme politique traditionnel ou encore l'aptitude à ne pas décevoir les avocats, architectes, ingénieurs, publicistes et urbanistes qui auront été assez fûtés pour s'improviser eux-mêmes organisateurs seront alors considérés comme autant de bonnes dispositions essentielles à sa survie politique.

Le manque de courage et les calculs lui interdisant d'affronter la «machine», comme seuls savent le faire d'ailleurs ceux qui ne se sont jamais laissés embobiner par les «fabricants de politicien», l'homme politique traditionnel ne peut faire autrement que de jouer le jeu. La simple perspective de voir disparaître dans la nature ses meilleurs organisateurs suffit généralement à faire entrer dans le rang celui qui serait tenté de manifester quelques velléités de résistance. À un banquier qui suggérerait au maire de Cleveland de vendre l'hôtel de ville pour régler les problèmes financiers de sa ville, un autre que Dennis Kucinich, homme politique non traditionnel par excellence, aurait peut-être répondu en allant placer lui-même la petite annonce sur la propriété!

En campagne électorale, le politicien traditionnel témoignera de son absence de philosophie en usant jusqu'à la corde les slogans et les thèmes faciles que ses «penseurs» lui auront dictés. L'important, comme dirait l'autre, c'est de ne jamais manquer de mots. Les sujets controversés, les questions difficiles, les engagements véritables et les dissidences courageuses ont un potentiel subversif trop élevé pour espérer de sa part des réponses claires, des prises de position généreuses et des écarts significatifs.

Autant au niveau de la stratégie que de l'exposition du message, s'il en est un, l'homme politique traditionnel mise sur les slogans creux et les recettes éprouvées. En accord avec cette façon peu compromettante d'offrir ses services à la population, il confie généralement la promotion de son «image» à la moins offrant, sur le plan intellectuel, des firmes de relations publiques.

Aussi, de façon à ce que l'image soit toujours plus brillante que la réalité et la confrontation avec le public moins pénible, les médias occuperont-ils une large place dans l'arsenal électoral des politiques traditionnels. Sans parler des communicateurs, des marchands d'illusions, des «patenteux» de stratégies et des concepteurs de gadgets coûteux qui, au service d'intérêts locaux avec lesquels ils partagent les mêmes ambitions économiques, déploieront des trésors d'imagination pour donner de la consistance et de la crédibilité à une candidature qui n'en a pas.

Pendant ce temps, à l'abri des projecteurs, les «tireurs de ficelles» s'emploieront au quartier général, les uns à «faire marcher» le téléphone, les autres, ceux du «brain-trust», à mettre de l'ordre dans les idées du candidat en lui préparant un «briefing» sur les effets de l'inflation sur les chômeurs de l'est du comté ou sur la position la moins révolutionnaire qu'il devrait adopter en matière de garderies pour ne pas heurter les contribuables de l'ouest du comté.

Dans un monde où l'on surveille ses arrières tout autant que l'on est «surveillé» par ses arrières, il ne faut pas s'étonner qu'une fois élu, l'homme politique traditionnel se mette à défendre des idées qui ne sont pas nécessairement les siennes et

à promouvoir des intérêts dont le sort est lié à l'évolution «normale» de son propre plan de carrière.

Une mentalité carriériste, voilà ce qui caractérise le mieux l'homme politique traditionnel. Elle lui fait prendre le parti du plus offrant et du plus sûr, explique ses silences, dicte ses absences lors de votes importants à la Chambre, transforme sa vie sociale au point de lui faire préférer la compagnie de gens qu'il n'aime pas à celle de ses propres militants, l'amène à voler sur les ailes du «jet set» vers les condominiums de luxe du sud et le détourne, petit à petit, de son mandat. Le service public devient un «self service» où l'on prend son plaisir à fréquenter les vrais détenteurs du Pouvoir, les uns pour s'enrichir, les autres, beaucoup plus nombreux, pour goûter à cet aphrodisiaque. La tentation de faire durer le plaisir nous les ramène à tous les quatre ou cinq ans dans le peloton des prétendants au renouvellement de mandat, sans qu'aucune motivation supérieure ou désir de servir particulièrement transcendant n'aient été décelés.

Chez les carriéristes de la politique, on surveille davantage les avancements d'échelons que les imperfections des lois. Se taire plutôt que de rater le bateau du prochain remaniement ministériel, décevoir la population plutôt que de dénoncer une décision ou un projet qui porte le sceau de la partisannerie, prendre une option sérieuse sur une promotion qui tarde à venir plutôt que d'être conséquent avec soi-même. Ne serait-ce que pour cette raison, le moment est venu de se donner un homme politique québécois nouveau: un député, un conseiller municipal qui se mettrait au service de toute la population, un aspirant-candidat dont les conventions et les campagnes s'appuieraient sur un financement strictement populaire, une organisation qui refléterait la composition de la base militante et qui donnerait à chacun un poids qui ne serait pas déterminé en fonction de l'argent qu'il a pu verser autrefois dans la caisse ou de celui qu'il peut encore apporter, des contacts et des ressources qui ne se limiteraient point aux seuls «établissements» disponibles (permanents de syndicats, présidents de chambres de commerce, artistes en vue, le maire de la place, etc.) des méthodes qui feraient appel à l'intelligence des électeurs en délaissant les gadgets coûteux au profit de contacts directs et suivis avec les petites gens et les travailleurs, des militants qui représenteraient mieux les différentes composantes de la société, un esprit plus ouvert aux idées nouvelles, davantage porté à la critique, jamais complètement satisfait du présent et une nouvelle indépendance qui l'éloignerait des calculs et de la médiocrité.

Une dame que la politique passionne déclarait que c'est par amour qu'elle s'impliquait dans les affaires publiques de sa municipalité. Le maire d'une grande ville américaine qui sa défense vi-

goureuse des droits économiques des citoyens condamnait à une défaite certaine avait que le jeu en valait la chandelle et que l'on ne gagnait rien à ne pas essayer. Mme Jane Byrne, une femme déterminée à qui les «pros» de la politique ne donnaient pas l'ombre d'une chance de l'emporter sur la puissante «machine» Daley (nouvelle version) est aujourd'hui mairesse de Chicago.

Le feu sacré, la défense des principes et une volonté de fer distinguent l'homme politique nouveau de sa pâle contrepartie. Une sorte de chevalier des temps modernes, ironiseront les sceptiques. Plutôt l'antihéros, s'il faut se fier aux quelques exemples que l'actualité récente nous a mis sous les yeux: une dame que le scandale de l'immobilier, prosaïquement affichée devant la fenêtre de sa cuisine, fait bondir dans l'arène politique, un tout jeune homme qui, à trente et un ans, devient le plus jeune maire des États-Unis après une «campagne électorale» de dix ans dans toutes les rues de chacun des quartiers de sa ville, une femme dans la fosse aux lions de la machine politique la plus sexiste d'Amérique. Trois personnes que la même volonté de ne point se laisser dominer par les forces qui ont rendu si facile et si inutile la carrière de leurs prédécesseurs a réunies sur le champ de bataille de la défense d'une cause.

L'homme politique nouveau ne laisse pas sa cause dégénérer entre les mains des appareils de partis. Comme il prend ses distances vis-à-vis des organisateurs, le segment d'appui se démocratise, le financement devient moins tributaire des gros fournisseurs de caisses et la base s'identifie mieux à son candidat. Avec des moyens plus modestes, l'imagination et le dévouement des militants sont davantage mis à contribution. L'efficacité est d'autant plus remarquable que l'enthousiasme est grand.

Moins esclave des médias, l'homme politique nouveau est plus accessible aux siens. Il continue de vivre parmi eux, reste attaché à son petit restaurant du coin et montre par sa disponibilité de tous les jours qu'une campagne électorale ne dure pas seulement quelques semaines, mais occupe, à plein temps, tout un mandat.

N'étant plus responsable de ses actes que devant la majorité de ses concitoyens, l'homme politique nouveau n'a pas de comptes à rendre aux organisateurs. Affranchi de leur tutelle, il élimine tous les intermédiaires se dressant entre un élu et ses commettants. Du même coup, le phénomène de distanciation tend à s'atténuer considérablement et les interférences dans le processus démocratique cessent élargement.

Ce modèle existe déjà. C'est le politicien américain de l'heure, comme le maire Schaefer de Baltimore qui ressuscite sa ville avec un révolutionnaire programme d'acquisition de propriétés, ou comme le maire de Portland, Neil Goldschmidt, qui renonce à \$400 millions

de fonds fédéraux destinés à un projet d'autoroute pour consacrer ses énergies à réorganiser en profondeur le transport en commun dans sa ville. C'est aussi le gouverneur de la Californie, Jerry Brown, qui développe l'énergie solaire dans son État ou encore son compatriote, Tom Hayden, qui défend les droits économiques du citoyen en préconisant que des représentants du public siègent sur les conseils d'administration des compagnies de services publics. C'est encore Dennis Kucinich, l'ex-maire de Cleveland, pour qui les droits économiques du citoyen sont le préalable de la vraie démocratie politique, dénonçant, le premier, le régime des congés fiscaux pour les grandes entreprises investissant dans les centres-villes.

Maintenant que l'on sait à quelle sorte «d'animal étrange» nous avons affaire, voyons quels sont les obstacles qui empêchent ou retardent l'avènement d'un nouvel homme politique québécois.

D'abord, l'instinct partisan. En même temps qu'il prête son serment d'allégeance au statu quo, l'homme politique traditionnel jure fidélité à son parti. Ceci lui fait souvent trancher par des silences ou des absences les différends qu'il peut avoir avec celui-ci, sans égard pour ses propres commettants.

Le moment est venu de «dépatisaner» l'homme politique québécois, de lui redonner son individualité. La servitude aux intérêts partisanes a peut-être bien servi les formations politiques. Il est moins certain que la population y ait trouvé son compte. Nous pensons à ces parfaits inconnus que le simple fait de porter la bonne couleur au bon moment a conduit dans le clan des élus. Cela arrive trop souvent, sans que personne ne s'en préoccupe.

La Loi sur le financement des partis politiques n'a pas touché la question délicate des dépenses pré-électorales encourues par les aspirants-candidats ni prévu la divulgation des contributions. Pour employer une image, on a placé un gardien très vigilant dans la porte, mais l'antichambre ne fait l'objet d'aucune surveillance. Cette possibilité laissée à tout aspirant-candidat de solliciter et de recevoir, sans limite, les contributions de personnes dont l'identité ne sera jamais dévoilée, accentue donc les risques de voir certains intérêts particuliers mettre la main sur les hommes politiques à l'étape initiale du processus démocratique, déjouant par le fait même les règles strictes établies par l'Assemblée nationale en 1977. Avec une loi étonnante, nos candidats et nos députés seraient alors mieux choisis parce qu'ils auraient été plus choisis.

À l'heure où la démocratie de représentation est mise à l'épreuve, il serait malheureux de voir s'écrouler notre système parlementaire alors que des réformes comme celles que nous proposons pourraient le faire correspondre davantage aux attentes de l'ensemble de la population.

## RÉPUBLIQUE

# Le PLQ nous mène là où nous voulons

par Michel Corbeil

Étudiant en droit à l'Université d'Ottawa, M. Corbeil est militant libéral. Il répond à un texte de M. Gérard Lajeunesse, «Où nous mène le PLQ», publié le 25 juillet.

À trop prendre son cas très particulier pour un cas général et à croire que le résultat de l'exercice référendaire du 20 mai dernier réglerait définitivement la problématique québécoise, M. Gérard Lajeunesse est en proie à un déphasage qui l'amène tout récemment à se demander «où nous mène le PLQ?» (LE DEVOIR, 25 juillet). Se surprendre de l'avènement d'un débat autour de certains concepts fondamentaux (nation, communauté, société, pays, ethnicité) et juger trop rapidement que «ce débat subtil et très personnalisé ne passionne pas les partisans du PLQ» sont des attitudes fort dangereuses.

Comment, à mots à peine voilés, peut-on sérieusement prétendre que l'indispensable réflexion sur notre devenir collectif amorcée lors du récent débat référendaire est une entreprise inutile, une «querelle de puristes» et «un luxe de riches qui fatigue les partisans du PLQ»? Comment peut-on également renier le fait que la réforme constitutionnelle, qui débute plus mal que bien, aurait été beaucoup plus réaliste si elle avait d'abord été l'objet d'un consensus sur des concepts essentiels qui relèvent tout autant de la philosophie que de la politique?

On ne peut ignorer que les négociateurs se sont engagés dans un dangereux sprint qui compromet beaucoup plus qu'il ne garantit le succès de la réforme à venir: on n'a jamais construit d'édifice très solide avec des esquisses préliminaires qui sont loin d'être des plans précis et détaillés. Affirmer dès lors naïvement que «la

meilleure des constitutions sera donc la moins mauvaise définition» des réalités qui sont nôtres c'est témoigner d'une désolante médiocrité: ce n'est certes pas ce genre de contentement facile qui favorisera l'avènement d'un nouveau pacte constitutionnel susceptible de satisfaire les intérêts particuliers du Québec.

Le renouveau qui caractérise le PLQ depuis un certain 15 avril 1978, c'est non seulement la remise en question et la redéfinition des méthodes d'organisation, mais également le travail intellectuel de notre parti. On oublie trop rapidement que l'arrivée de Claude Ryan à la tête du PLQ a largement favorisé le retour des forces dynamiques qui avaient rapidement déserté le parti au cours des années 1970; elle a aussi consacré l'arrivée de nouvelles forces dont la compétence et la vivacité sont des garanties d'avenir pour une formation politique qui se veut représentative de la société qu'elle aspire à gouverner. Si le PLQ redevient petit à petit ce forum d'idées qu'il était dans les plus grands moments de la Révolution tranquille ce n'est certes pas le fruit du hasard, bien au contraire: c'est par des idées que l'on combat d'autres idées!

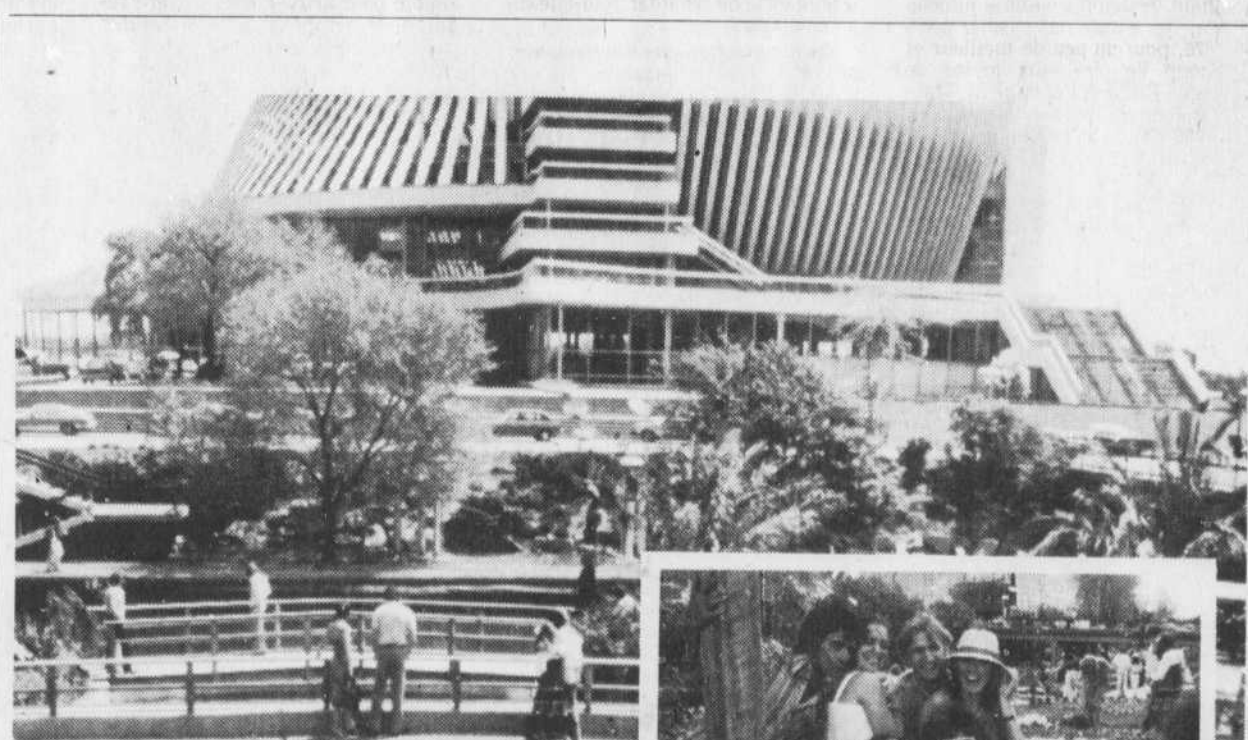
Le programme électoral du PLQ est beaucoup plus avancé que certains ne le pensent, et il ne faudra pas de longs mois pour le comprendre. Les militants libéraux auront la motivation politique de choisir des candidates et des candidats représentatifs de leurs milieux respectifs, et capables d'expliquer efficacement ce message libéral. Il faut être vraiment loin

de la réalité du PLQ pour affirmer que «pour le moment, seule la contribution des bons constitutionnalistes semblerait bienvenue» ou pour se demander «quel homme ou quelle femme peut-on choisir pour défendre un programme qui n'existe pas?». Si M. Lajeunesse est de ceux qui ouvrent leur jeu en dévoilant leurs cartes-maitresses, soit! Ce n'est cependant pas l'approche qui prévaut au sein de toute formation politique digne de ce nom!

Il ne faut pas oublier non plus que de nombreux documents (Une nouvelle fédération canadienne, La société libérale de demain, etc.) aident à délimiter les balises idéologiques du PLQ et à comprendre qu'un programme sérieusement rédigé n'est point l'oeuvre de quelques semaines ni l'objet d'une publicité prématurée risquant de le compromettre.

Certaines personnes doivent cesser de militer «à distance» (assises dans leur salon à puiser leurs informations dans les seuls rapports journalistiques, les lignes ouvertes radiophoniques ou les bobards d'empêcheurs-de-tourner-en-rond) pour enfin travailler «dans le champ». Elles seront dès lors à même de constater qu'entre des négociateurs soucieux de camoufler le statu quo et d'autres qui osent nous dire frontalement qu'ils croient aux principes politiques qu'ils ont tant décriés depuis 12 ans, le PLQ de Claude Ryan s'applique à conserver le juste milieu et à formuler des propositions réalistes, fondées sur la mesure. Comme toute formation politique qui se respecte le PLQ nous mène là où nous, militantes et militants, voulons qu'il nous conduise. Beaucoup de gens qui ne veulent pas être des disciples inconditionnels d'une vision centralisatrice du fédéralisme canadien; ils ne craignent nullement le nationalisme québécois (lorsqu'il n'est point l'objet d'une exaltation propre aux péquistes) mais ne se retrouvent pas dans la complaisance du «j'y suis, j'y reste» pro-

Suite à la page 6



**Cet été, j'ai le coeur en fleurs!**

Découvrez les Florales. Il y a de la vie à la terrasse Labatt et aux 1001 spectacles présentés par la Brasserie Labatt Limitée, commanditaire principal des Florales 1980.

**On aime ça d'même!**

## Le NON du Canada à l'ONU

# La résolution ne reconnaît pas l'intégrité territoriale des États

NATIONS UNIES (PC) — L'ambassadeur du Canada à l'ONU a reproché hier à la résolution qui demande à Israël de se retirer des territoires occupés de ne pas reconnaître la souveraineté et l'intégrité territoriale des États de la région.

Le Canada, a rappelé M. Michel Dupuy, s'est prononcé contre la résolution, avec Israël, les États-Unis, l'Australie, la Norvège, Guatemala et la République dominicaine.

Cent douze pays ont voté en faveur de la résolution et il y a eu 24 abstentions. Pour M. Dupuy, la résolution 242 du

conseil de sécurité, adoptée en 1967, devrait constituer la pierre angulaire de toute solution équitable du conflit israélo-arabe.

Cette résolution exige le retrait d'Israël des territoires occupés, en retour d'une garantie pour son propre territoire et son droit d'exister.

La résolution 242, a signalé M. Dupuy, impose une balance équitable d'obligations aux parties impliquées. Elle demande le respect de la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de chaque État dans la région et leur droit à

la paix.

«Sans ces éléments, a affirmé l'ambassadeur du Canada, il ne peut pas y avoir de paix juste.»

Les Palestiniens, d'un autre côté, ont droit à leur territoire et il est essentiel qu'ils participent, eux aussi, aux négociations de paix.

M. Dupuy en a profité pour critiquer la politique d'implantation d'Israël dans les territoires occupés et pour sa décision de déclarer Jérusalem comme sa capitale.

Des soldats tirèrent 21 coups de fusil et une trompette a retenti pour le dernier salut à celui qui régna sur l'Iran pendant plus de trente-cinq ans. La dépouille restera quelque temps à la mosquée en attendant que soit prêt le mausolée dont le chah avait demandé la construction sur l'île de la plantation, au milieu du Nil.

Par ailleurs, la disparition de l'ex-chah d'Iran a été soigneusement présentée hier à Téhéran comme un événement sans importance au moment même où elle était célébrée au Caire par des funérailles grandioses.

«Pour nous, la mort du chah est un petit problème sans importance» a déclaré à la tribune de l'Assemblée le président du Parlement, l'ayatollah Hachemi Rafsanjani. Il est le seul responsable iranien à avoir jusqu'à maintenant commenté le décès de l'ancien souverain.

Ponctué lundi par quelques titres vengeurs et un seul éditorial, la mort de l'ex-chah a déjà quitté les pages des journaux. La fin d'un an et demi d'exil et de haine après 37 ans de règne, ne constitue plus pour la presse iranienne une information digne d'être évoquée.

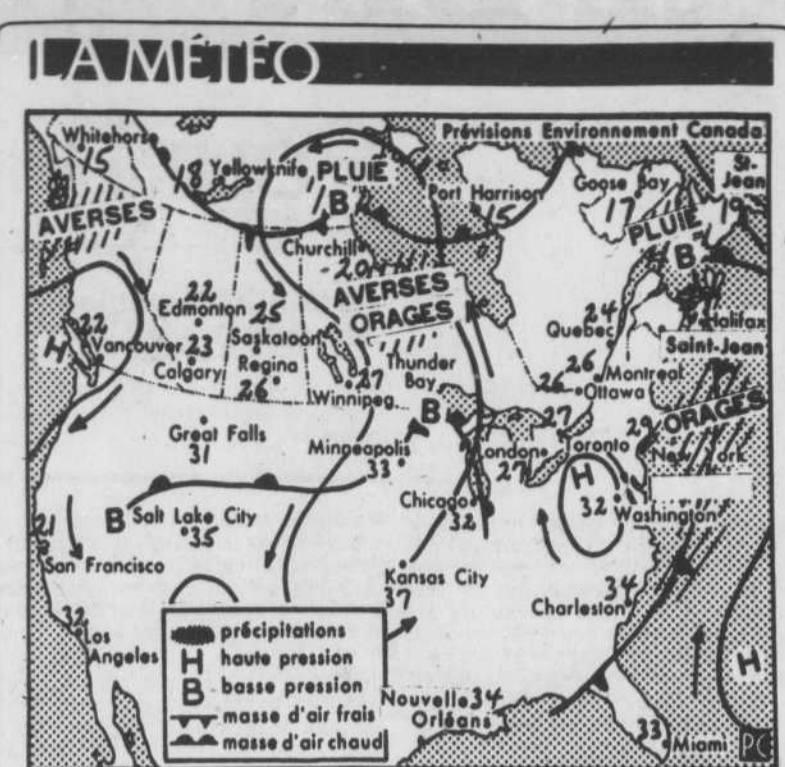
Cependant l'ayatollah Rafsanjani a marqué la perte de cet ennemi privilégié par de violentes attaques contre les États-Unis et la France: «L'attaque de policiers américains contre les étudiants iraniens à Washington aura des conséquences sur le sort des otages, a-t-il menacé. Quant à la France, le religieux lui a reproché de «garder Bakhtiar sous la protection de sa police». Il en a déduit que «la vraie nature de ce pays est claire, bien que de temps en temps il déclare son amitié pour l'Iran». Il a d'ailleurs ajouté: «Nous ne sommes pas étonnés des condoléances de la France, de l'Angleterre et d'Israël pour la mort du chah.»

Tout en niant toute importance à la mort de l'ancien souverain, le religieux a cependant déclaré: «Avec lui, un pilier des crimes contre l'Iran a disparu». Cette remarque rejoint sa déclaration de lundi soir: «La mort du chah va provoquer des changements dans la question des otages.»

L'ayatollah Rafsanjani avait annoncé en même temps la constitution de commissions parlementaires sur le sort des 52 otages retenus depuis presque neuf mois. Ces commissions auront pour but de préparer le débat de l'Assemblée sur le problème, avait-il précisé.

Mais cette déclaration n'a eu aucun écho hier, chacun semblant attendre que se prononcent l'ayatollah Khomeiny, le président Banisadr et l'ayatollah Behchti, le chef du Parti de la République islamique, majoritaire à l'Assemblée.

La seule commission évoquée hier est celle que le président de la République a chargée de trouver un premier ministre après avoir renoncé à imposer son candidat, M. Mostafa Mir Falim. Hier matin, l'imam Khomeiny s'est retiré du jeu en annonçant qu'il refusait d'être représenté dans cette commission.



Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Abitibi, Témiscamingue: ciel variable, maximum 24. Jeudi: ennuage suivi d'averses.

Outaouais, Montréal: nuageux avec quelques averses et possibilité d'orage en matinée, dégagement graduel par la suite, maximum 26. Jeudi: beau.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques averses et possibilité d'orage en matinée, dégagement graduel par la suite, maximum 25. Jeudi: beau.

Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie et Beauce: nuageux avec averses et possibilité d'orage en matinée, dégagement graduel par la suite, maximum 24. Jeudi: beau.

Mauricie, Parc des Laurentides, Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques averses et possibilité d'orage, maximum 24. Jeudi: beau.

Lac St-Jean, Saguenay: nuageux avec averses et possibilité d'orage, maximum 22. Jeudi: ciel variable.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles: nuageux avec averses et possibilité d'orage, maximum 22. Jeudi: nuageux avec quelques averses.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: averses, maximum 20. Jeudi: nuageux avec averses.



### ◆ Hausse

ront donc, indirectement, contrôlés par le gouvernement fédéral.

La directive du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, pourrait d'ailleurs être rendue publique dès aujourd'hui alors qu'on s'attend à ce qu'il fasse une déclaration importante.

Au moment où les compagnies pétrolières annoncent des bénéfices fort importants, le gouvernement fédéral, même s'il semble avoir hésité, n'avait d'autre choix politique que d'intervenir. En effet, si le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, décrète, comme on s'y attend, une hausse de \$2 le baril de pétrole, les compagnies seraient autorisées à transmettre une augmentation de 7 cents le gallon aux consommateurs. Mais, comme cette essence et ce mazout sont en fait déjà raffinés il s'agirait là de bénéfices nets inespérés. D'après les chiffres de Statistique Canada sur la consommation d'essence et de mazout en août et septembre 1979, on peut s'attendre à ce qu'il se vende cette année au moins sept millions de mètres cubes d'essence et près de 1 million de mètres cubes de mazout. En tout: 17 milliard de gallons de produits raffinés qui, à 7 cents le gallon, représenteraient un profit de plus de \$120 millions, et ce aux seuls dépens des consommateurs puisque cette hausse ne change rien, sinon de façon marginale à cause de la taxe de vente, aux revenus des deux piliers de gouvernement.

Même si M. Marc Lalonde n'était pas prêt hier soir à confirmer personnellement sa décision, un haut fonctionnaire de son ministère a confié au DEVOIR que «mercredi ou jeudi, le ministre va émettre une déclaration à l'industrie demandant de prolonger le délai de 60 jours habituellement appliqué aux augmentations du prix de l'essence». Ce genre de sursis a toujours été accordé aux consommateurs depuis la crise de 1973-1974, alors que les prix du pétrole ont entamé leur ascension vertigineuse. En 1974 par exemple, le délai était de 45 jours. En 1975, une campagne électorale aidant, le gouvernement de l'Ontario a même porté ce délai à 125 jours. Depuis mai 1977, le moratoire est uniformément de 60 jours à travers tout le pays.

Sans cette intervention du gouvernement fédéral directement sur les grandes compagnies pétrolières, le consommateur individuel serait laissé absolument sans défense. Il n'existe en effet, ni au niveau fédéral ni au niveau provincial aucune loi ou règlement qui permette d'éviter que des raffineurs, ou des distributeurs, ou les deux, profitent indûment des hausses de prix du pétrole brut.

Au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations par exemple, on reconnaît qu'il n'existe aucun système pour contrôler, ou gendarmiser, les stations d'essence. De toute manière, ajoute-t-on, la vente au détail est de compétence provinciale.

On se fie donc à la loi du marché même si on reconnaît par exemple qu'à la faveur de la métrication, les compagnies ont une tendance à «arrondir» à la cent supérieure plutôt qu'inférieure! De même, on s'interroge beaucoup, à Ottawa, sur des écarts de prix «inexpliqués» entre les prix de l'essence sans plomb et celle de l'essence avec plomb. Une enquête est en cours.

Pour l'instant, on estime cependant

que le seul moyen d'intervenir dans cette jungle des prix de l'essence ou du mazout, serait la découverte d'une tentative de coalition entre plusieurs raffineurs ou grossistes, ou une tentative de fausser les prix (price gauging).

En principe, souligne-t-on au ministère de la Consommation, cette loi du marché devrait jouer en faveur des consommateurs. S'il y a en effet une concurrence suffisante, comme ce fut le cas il y a trois ans dans la région de Montréal, les compagnies seront incitées à réduire leurs marges bénéficiaires pour attirer le client. Mais on se trouve aujourd'hui dans une situation de quasi-pénurie, particulièrement pour l'huile à chauffage, et alors les compagnies sont beaucoup plus libres de forcer leurs prix.

Ainsi malgré la psychose qui s'installe dans l'opinion publique et qui tend à faire accepter comme naturelle et inévitable une hausse du prix de l'essence dès vendredi matin, les consommateurs devraient d'abord suivre quelques conseils pratiques:

■ Il est inutile de se précipiter à la pompe à essence et, en tout cas, choisir de préférence les grandes stations appartenant aux compagnies plutôt que les petits distributeurs indépendants puisque le gouvernement fédéral avoue qu'il exerce un meilleur contrôle sur les grandes entreprises et pas du tout sur les indépendants;

■ plus que jamais en août et septembre, il sera temps de magasiner car les prix vont varier beaucoup d'une pompe à l'autre;

■ il faudra aussi surveiller de près les factures d'huile à chauffage. Il n'y a aucune raison pour que le mazout coûte sept cents plus cher qu'en juillet, au moins jusqu'au premier octobre prochain;

■ en cas de fraude, on conseille de se plaindre au ministère provincial des Consommateurs car on insiste à Ottawa pour dire que «si les compagnies ne respectent pas les directives du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux devront établir leurs propres contrôles».

### ◆ ONU

document bancaire ne permet de déduire qu'ils auraient été retirés au comptoir.

M. Léonard a aussi établi que pendant les années 1970 à 1976, Me Fabien aurait effectué des transactions de près de \$150,000 à la lumière des opérations-comptables effectuées à partir d'un seul de ses trois comptes de banque.

L'ex-juge André Fabien, des Sessions de la paix, est accusé d'évasion fiscale pour \$32,340 entre les années 1970 et 1976, en négligeant de faire état de revenus de \$120,857.

### ◆ Le PLQ

Suite de la page 7

canadien.

Un fait mérite d'être souligné tout particulièrement: la lettre ouverte que le premier ministre du Canada adressait récemment aux Québécois à singulièrement suivi les réserves exprimées par certains fédéralistes notoires dont le député de St-Jovite à l'Assemblée nationale, Mme Solange Chaput Rolland, demeure l'une des plus directement concernés. Son refus d'un militantisme aveuglement partisan à consacrer depuis longtemps son honnêteté intellectuelle. Preuve vivante que la sagesse n'est point synonyme d'insensibilité, Mme Solange Chaput Rolland témoigne davantage chaque jour, par son action politique mesurée, que ce n'est pas la raison qui nous fournit une direction morale, c'est la sensibilité aux aspirations profondes de celles et ceux qu'on est appelé à servir. Elle est de ces nouveaux intervenants politiques qui prennent enfin leur distance vis-à-vis de ceux-là qui ont toujours cru qu'une chose dite est une chose faite.

La critique est aisée, mais l'action concrète est difficile. «Savoir où l'on veut aller, c'est très bien; mais il faut encore montrer qu'on y va» avait prévenu Émile Zola.

### ◆ Le PLQ

canadien.

Un fait mérite d'être souligné tout particulièrement: la lettre ouverte que le premier ministre du Canada adressait récemment aux Québécois à singulièrement suivi les réserves exprimées par certains fédéralistes notoires dont le député de St-Jovite à l'Assemblée nationale, Mme Solange Chaput Rolland, demeure l'une des plus directement concernés. Son refus d'un militantisme aveuglement partisan à consacrer depuis longtemps son honnêteté intellectuelle. Preuve vivante que la sagesse n'est point synonyme d'insensibilité, Mme Solange Chaput Rolland témoigne davantage chaque jour, par son action politique mesurée, que ce n'est pas la raison qui nous fournit une direction morale, c'est la sensibilité aux aspirations profondes de celles et ceux qu'on est appelé à servir. Elle est de ces nouveaux intervenants politiques qui prennent enfin leur distance vis-à-vis de ceux-là qui ont toujours cru qu'une chose dite est une chose faite.

La critique est aisée, mais l'action concrète est difficile. «Savoir où l'on veut aller, c'est très bien; mais il faut encore montrer qu'on y va» avait prévenu Émile Zola.

### ◆ Le PLQ

canadien.

Un fait mérite d'être souligné tout particulièrement: la lettre ouverte que le premier ministre du Canada adressait récemment aux Québécois à singulièrement suivi les réserves exprimées par certains fédéralistes notoires dont le député de St-Jovite à l'Assemblée nationale, Mme Solange Chaput Rolland, demeure l'une des plus directement concernés. Son refus d'un militantisme aveuglement partisan à consacrer depuis longtemps son honnêteté intellectuelle. Preuve vivante que la sagesse n'est point synonyme d'insensibilité, Mme Solange Chaput Rolland témoigne davantage chaque jour, par son action politique mesurée, que ce n'est pas la raison qui nous fournit une direction morale, c'est la sensibilité aux aspirations profondes de celles et ceux qu'on est appelé à servir. Elle est de ces nouveaux intervenants politiques qui prennent enfin leur distance vis-à-vis de ceux-là qui ont toujours cru qu'une chose dite est une chose faite.

La critique est aisée, mais l'action concrète est difficile. «Savoir où l'on veut aller, c'est très bien; mais il faut encore montrer qu'on y va» avait prévenu Émile Zola.

### ◆ Le PLQ

canadien.

Un fait mérite d'être souligné tout particulièrement: la lettre ouverte que le premier ministre du Canada adressait récemment aux Québécois à singulièrement suivi les réserves exprimées par certains fédéralistes notoires dont le député de St-Jovite à l'Assemblée nationale, Mme Solange Chaput Rolland, demeure l'une des plus directement concernés. Son refus d'un militantisme aveuglement partisan à consacrer depuis longtemps son honnêteté intellectuelle. Preuve vivante que la sagesse n'est point synonyme d'insensibilité, Mme Solange Chaput Rolland témoigne davantage chaque jour, par son action politique mesurée, que ce n'est pas la raison qui nous fournit une direction morale, c'est la sensibilité aux aspirations profondes de celles et ceux qu'on est appelé à servir. Elle est de ces nouveaux intervenants politiques qui prennent enfin leur distance vis-à-vis de ceux-là qui ont toujours cru qu'une chose dite est une chose faite.

La critique est aisée, mais l'action concrète est difficile. «Savoir où l'on veut aller, c'est très bien; mais il faut encore montrer qu'on y va» avait prévenu Émile Zola.

### ◆ Tiers-monde

rapprocher les nations industrialisées des nations en voie de développement.

Les déficits budgétaires de ces nations en voie de développement se chiffrent par plus de \$60 milliards par année tandis que l'aide qu'apportent à ces pays les nations occidentales membres de l'OCDE ne représente que \$20 milliards par année, a expliqué M. Roche.

Le Canada et les nations industrielles de l'Occident, affirment les membres de cette commission parlementaire, se ressentent des contrecoups économiques qui agitent les pays du tiers-monde et le Canada aurait tout avantage à encourager l'expansion industrielle de ces pays en voie de développement.

Le rapport de cette commission parlementaire recommande, d'autre part, que le Canada se pose en intermédiaire «actif et positif» dans les actuelles négociations internationales et qu'il recherche les points d'entente avec «les pays qui partagent son point de vue».

Une autre recommandation porte sur les solutions qui devraient tenir compte en priorité des pays en voie de développement et «plus particulièrement de leurs habitants les plus démunis».

Encore un autre chapitre de ce rapport invite le gouvernement à sensibiliser la population du Canada afin de susciter une discussion sur le dialogue Nord-Sud et mettre en évidence les avantages à tirer de telles relations.

### ◆ Tiers-monde

rapprocher les nations industrialisées des nations en voie de développement.

Les déficits budgétaires de ces nations en voie de développement se chiffrent par plus de \$60 milliards par année tandis que l'aide qu'apportent à ces pays les nations occidentales membres de l'OCDE ne représente que \$20 milliards par année, a expliqué M. Roche.

Le Canada et les nations industrielles de l'Occident, affirment les membres de cette commission parlementaire, se ressentent des contrecoups économiques qui agitent les pays du tiers-monde et le Canada aurait tout avantage à encourager l'expansion industrielle de ces pays en voie de développement.

Le rapport de cette commission parlementaire recommande, d'autre part, que le Canada se pose en intermédiaire «actif et positif» dans les actuelles négociations internationales et qu'il recherche les points d'entente avec «les pays qui partagent son point de vue».

Une autre recommandation porte sur les solutions qui devraient tenir compte en priorité des pays en voie de développement et «plus particulièrement de leurs habitants les plus démunis».

Encore un autre chapitre de ce rapport invite le gouvernement à sensibiliser la population du Canada afin de susciter une discussion sur le dialogue Nord-Sud et mettre en évidence les avantages à tirer de telles relations.

### ◆ Funérailles

déroulent simplement, mais M. Sadate qui disait du défunt «mon ami musulman» et n'avait pas hésité à braver l'opinion publique arabe en étant le seul à bien vouloir l'accueillir, avait décidé de lui rendre tous les honneurs dus à son rang. Un seul autre pays musulman, le Maroc, s'est fait représenter en envoyant au Caire le général Moulouy Hafez Alaoui, ministre du palais à la cour chériénne.

C'est précédé de très nombreuses troupes égyptiennes des trois armes que le cercueil, enveloppé du drapeau impérial iranien rouge, blanc, vert, a été conduit jusqu'au mausolée, lieu de sépulture de l'ancienne famille royale égyptienne, et où le corps de Reza Chah, père du défunt et fondateur de la dynastie, reposa un moment après sa mort, également en exil.

Huit marins égyptiens avaient porté la bière dans la cour du palais Abdine pour la placer sur la prolonge d'artillerie, tirée par six chevaux noirs.

Des milliers de soldats et de policiers avaient pris position au coude à coude le long du parcours et plusieurs dizaines de policiers en civil assuraient la protection des rares dignitaires étrangers, mais ce déploiement de force était disproportionné, compte tenu de l'importance relative de la foule qui s'était déplacée pour voir passer le cortège funèbre.

Certains au sein de cette foule brandissaient des pancartes distribuées par le Parti national démocratique et proclamaient notamment: «Adieu à un homme qui a soutenu l'Égypte», ou tout simplement: «Au paradis». Quelques-uns ont aussi lancé «Allah Akbar» (Dieu est grand) mais la curiosité était plus évidente que l'émotion.

À la mosquée El-Rifai, dans une des plus vieilles cités du Caire, des versets du Coran ont été lus par un imam de la secte chiite et le cercueil a été inhumé près de la tombe du roi Farouk, dernier monarque égyptien, renversé par l'armée en 1952.

### ◆ Le PLQ

canadien.

Un fait mérite d'être souligné tout particulièrement: la lettre ouverte que le premier ministre du Canada adressait récemment aux Québécois à singulièrement suivi les réserves exprimées par certains fédéralistes notoires dont le député de St-Jovite à l'Assemblée nationale, Mme Solange Chaput Rolland, demeure l'une des plus directement concernés. Son refus d'un militantisme aveuglement partisan à consacrer depuis longtemps son honnêteté intellectuelle. Preuve vivante que la sagesse n'est point synonyme d'insensibilité, Mme Solange Chaput Rolland témoigne davantage chaque jour, par son action politique mesurée, que ce n'est pas la raison qui nous fournit une direction morale, c'est la sensibilité aux aspirations profondes de celles et ceux qu'on est appelé à servir. Elle est de ces nouveaux intervenants politiques qui prennent enfin leur distance vis-à-vis de ceux-là qui ont toujours cru qu'une chose dite est une chose faite.

La critique est aisée, mais l'action concrète est difficile. «Savoir où l'on veut aller, c'est très bien; mais il faut encore montrer qu'on y va» avait prévenu Émile Zola.

## Pourquoi ne pas aménager la piste cyclable nord-sud?

Vélo-Québec et plusieurs organismes promoteurs de l'usage de la bicyclette ne parviennent pas à s'expliquer la lenteur de l'administration municipale à l'égard du projet d'aménagement d'une piste cyclable dans un axe nord-sud.

Le comité des pistes cyclables de la ville de Montréal, composé de fonctionnaires municipaux, d'un représentant de la Communauté urbaine de Montréal et d'un représentant de Vélo-Québec, a mis au point un projet d'aménagement qui n'a pas encore eu de suite.

Récemment, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, offrait à la ville de Montréal une somme de \$300,000 pour l'aménagement de l'axe nord-sud mais, à ce jour, l'administration municipale n'a formulé aucune requête en ce sens.

Le projet de Vélo-Québec vise à relier le quartier Ahuntsic et le Vieux-Montréal en utilisant des rues résidentielles où seule la circulation automobile locale serait permise.

«Utiliser un axe résidentiel, le corridor offre le très grand avantage de ne pas demander l'aménagement d'infrastructures routières importantes. Son concept est original, unique et avant-gardiste. Il cadre parfaitement avec un aménagement urbain peu coûteux qui incite les citoyens à se parler et à s'accepter. De plus, il accorde à la bicyclette la place qui lui revient comme mode de transport urbain, sans pour autant enlever quoi que ce soit aux autres modes de transport», affirme Vélo-Québec dans un communiqué.

En fait, l'aménagement proposé renverserait sur quelques rues le rapport habituel entre les automobiles et les bicyclettes. Alors que dans les rues, l'automobile a la priorité au détriment des autres modes de transport, dans les rues désignées cyclables, la bicyclette aurait la priorité et il appartiendrait alors aux automobilistes de s'en accommoder.

Le corridor proposé suivrait en parallèle les rues Berri et Saint-Denis en empruntant les rues Henri-Julien, Drolet pour aboutir au carré Saint-Louis. De là, une bande cyclable pourrait être aménagée du côté ouest de la rue Saint-Denis jusqu'au Vieux-Montréal.

## L'eau est potable à Mont-Rolland

Le ministère de l'Environnement informe la population de la municipalité de Mont-Rolland, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction du contrôle a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 21 juillet.

## L'eau est potable à La Présentation

Le ministère de l'Environnement informe la population de la municipalité de La Présentation, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction du contrôle a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 8 juillet.

## Suicide par arrêt du coeur

BELEM (AFP) — Quatre membres de la secte orientale «Essence shivaniste» de Belem, dans la province du Para (nord-est brésilien), menacé de se suicider par arrêt du coeur provoqué volontairement grâce au yoga si les autorités ne leur restituent pas le corps d'un de leurs coreligionnaires mort récemment et enterré dans un cimetière communal.

Les membres de la secte affirment qu'il leur est indispensable de conserver le corps de leur frère en religion dans leur temple. Pour eux, la mort n'existe pas et ils ont besoin de la présence physique du défunt. Les «shivanistes» ont tenté à plusieurs reprises de détourner leur frère et ont été empêchés par la police.

Selon un médecin le défunt serait mort de malnutrition et de déshydratation.

## M. Trudeau est beaucoup trop pressé

CHARLOTTETOWN (PC) — Le ministre de la Justice de l'Île-du-Prince-Édouard a reproché au premier ministre Trudeau, hier, d'avoir fixé trop tôt la date limite des négociations sur les changements à apporter à la constitution.

Pour M. Horace Carver, le fait d'exiger un règlement avant le mois de septembre peut inciter les provinces à trouver des solutions artificielles.

M. Carver s'en est particulièrement pris à Ottawa pour son insistance à enchaîner une charte des droits dans la nouvelle constitution.

Une telle façon d'agir, a-t-il soutenu, peut mettre en danger la suprématie du Parlement, qu'on a toujours considéré comme le protecteur du citoyen.

C'est que la charte, a-t-il noté, deviendrait la juridiction de la Cour suprême du Canada, et non du Parlement. De telle sorte qu'il deviendrait extrêmement difficile aux Canadiens d'y apporter des modifications.

## AUJOURD'HUI

- Le congrès de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire se poursuit à Québec, au Centre municipal des congrès.
- Dans le cadre du 15e anniversaire de Laval, des festivités ont lieu au parc du Roi du Nord.
- Aux Floralies, spectacle du groupe Abbittibi au théâtre des Lilas à 16 h.
- A Terre des Hommes, danse à la Place de la Joie à 20 h.
- À 19 h 30, réunion d'étude sur l'oeuvre du philosophe et psychologue français Paul Diel au salon Minerve, Hôtel de Tourisme, 3535, rue Saint-Denis.
- À 20 h, la Ligue des femmes du Québec organise une soirée d'information sur la loi 126, loi sur les normes de travail, au 2002, rue Hôtel-de-Ville.
- À 20 h 30, récital d'orgue de Margaret de Castro à l'Oratoire Saint-Joseph. Prix d'entrée: \$3.
- À 20 h 30, récital de Claude Labelle, pianiste, au camp musical de Lanaudière, à Saint-Côme. Prix d'entrée: \$2.
- La Croix-Rouge organise une collecte de sang à Saint-Laurent, au centre de distribution Sears, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Il y a une autre collecte au Manoir des Laurentides, à Saint-Denis, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30, et une troisième à l'école secondaire Montpetit de Saint-Christophe, de 15 h à 20 h 30.

## faites l'effort des forts

Etre malade, ce n'est agréable pour personne, mais quand c'est court, on l'oublie.

Etre longtemps malade, être handicapé ou être une personne âgée qui a besoin de soins, ça ne peut pas s'oublier.

Nous non plus ne l'oublions pas. Il nous faut plus de 60 000 au Québec qui ont besoin de services pour que le monde des forts leur apporte un peu de reconfort.

Personnages à eux souvent et plus particulièrement lors de la campagne de souscription du Comité provincial des malades. Il est de notre devoir d'encourager cet organisme qui permet à tant de malades et de personnes âgées d'améliorer leurs conditions de vie et de mettre leurs aptitudes au profit de notre société. Ils ont encore un rôle à jouer dans une société juste. Aidons-les à s'aider eux-mêmes et soyons généreux.

### Aidez le Comité provincial des malades

C'est par ta contribution à la campagne de souscription du Comité provincial des malades

Nom: \_\_\_\_\_ (en lettres majuscules) Comité provincial des malades  
succursale Comptable Desjardins,  
C.P. 458  
Montréal, Québec  
H3B 1B5

Adresse: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
Montant versé: \$ \_\_\_\_\_ Chèque  Mandat   
 Veuillez envoyer un reçu pour fins d'impôt

30 juillet par la PC et l'AFP

1978: fin à Belgrade de la conférence des pays non-alignés;  
1978: 100.000 personnes au moins, annonce-t-on, ont péri dans le tremblement de terre de Dangscha (Tangshan), en Chine;  
1974: la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne signent une déclaration de cessez-le-feu sur Chypre;  
1971: les astronautes David Scott et James Irwin, d'Apollo-15, se posent sur la Lune;  
1948: démission forcée du dirigeant hongrois Zoltan Tildy;  
1930: révolte kurde à la frontière turco-persane;  
1970: l'Autriche révoque le Concordat après le décret sur l'infirmité papale;  
1709: les Britanniques, sous la conduite du duc de Marlborough et du prince Eugène de Savoie, battent les Français à Tournai;  
1648: Turenne, aidé par les Suédois, envahit la Bavière.  
Ils sont nés le 30 juillet: Henry Ford (1863-1947); Paul Anka (1941).

### Les Québécois achètent près de 45% de l'essence «super» vendue au Canada

par Michel Nadeau

LES ventes d'essence «super» ont grimpé de 32,1% l'an dernier au Québec qui représente toujours 44,4% du marché canadien de l'essence à fort indice d'octane. Selon les données publiées récemment par le magazine Oilweek et la firme Ethyl

Nombre de stations-service au Québec	
Texaco (US)	953
Shell (Br.-Holl.)	901
Irving (Can.)	887
L'Impériale (US)	807
BP (Br.)	620
Gulf (US)	538
Ultramar (Br.)	447
Pétrofina (Belge)	447
Sunoco (US)	367
Spur (US)	154
Caloil (US)	81
Autres	136
e: estimé	
Total	6,338
Source: Oilweek, 23 juin 1980	

Canada, l'engouement des Québécois pour l'essence de qualité supérieure et à prix élevé s'est maintenu au premier trimestre de 1980 avec une hausse de 14,8% par rapport au chiffre record des trois premiers mois de 1979.

Au total cependant, les automobilistes et camionneurs du Québec n'ont accru leur consommation que de 1/2 de 1%. Les moteurs de véhicules québécois ont absorbé 8,759 mégalitres d'essence. (Un mégalitre égale un million de litres). En ne tenant compte que des ventes au détail dans les stations-service, la progression fut de 2,3%.

Pour l'ensemble du Canada, on observe une hausse de 4% des ventes totales alors que le volume écoulé par les détaillants a augmenté de 3% environ. Le chiffre plus élevé pour le Canada s'explique en bonne partie par une croissance de plus de 8% en Alberta.

Donc, les automobilistes et camionneurs québécois sont moins assoiffés que leurs collègues canadiens mais récla-

ment un produit plus coûteux et de meilleure qualité.

Les ventes d'essence régulière ont baissé de 7,6% au Québec contre une diminution de 2,3% au Canada. Alors que l'ensemble des régions canadiennes affichait une montée de 7,5% des ventes d'essence sans plomb «régulière», le Québec faisait bande à part en réduisant sa consommation de 4,7% de ce type d'essence.

Les Québécois demeurent

friands également du «diesel» qui fait un bond de 14,2% en 1979 par rapport à 12,5% pour la hausse de la moyenne canadienne.

Le marché de l'essence a été marqué au cours des dernières années par l'ascension spectaculaire du super sans plomb qui a gagné 32% en volume l'an dernier. Ce type d'essence représente maintenant 11,3% des ventes contre environ 8,8% l'année précé-

dente. Le «sans plomb» a légèrement progressé et sa part du marché est d'environ 24% actuellement.

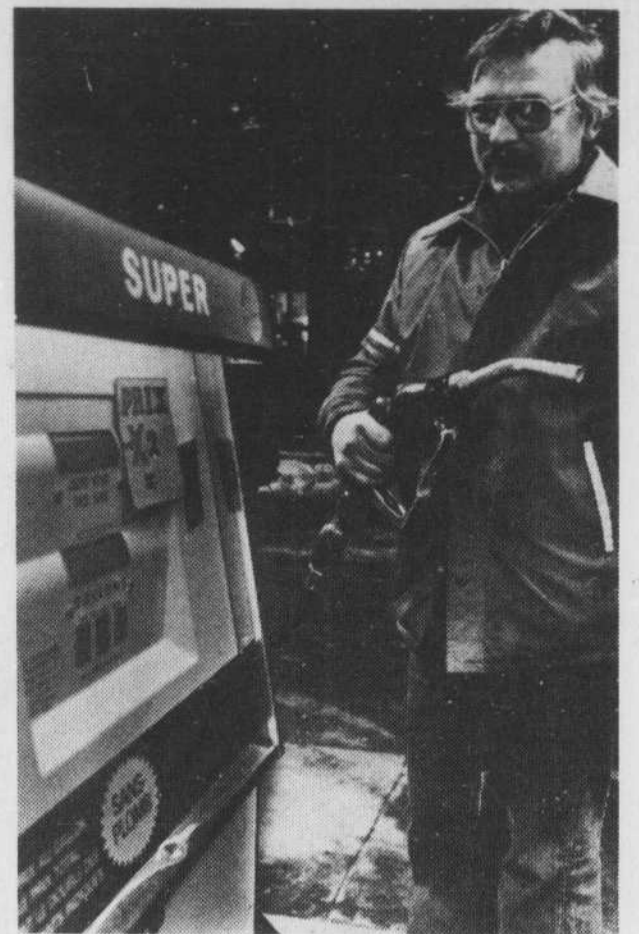
Le Québec compte pour 23,1% des ventes canadiennes qui totalisent environ 38,000 mégalitres. Les ventes au détail représentent un plus de 80% de ce chiffre. Le transport en commun utilise 10,8% de l'essence à moteur consommé au Canada alors que

les agriculteurs ont accaparé seulement 8,5% du total.

Du côté de la mise en marché, on note que, pour la première fois depuis trois ans, le nombre de stations-service a augmenté pour atteindre 24,029. Un peu plus de 10% de ces établissements sont des libre-service, un marché où Shell Canada est en avance sur ses concurrents. L'Impériale demeure le premier détaillant au Canada avec 4,386 stations-service devant Shell (3,754) et Texaco (3,538). Suivent un peu loin derrière Gulf (2,770) et Irving (2,220). Dans ce dernier cas, il s'agit d'un estimé car la compagnie de M. K.C. Irving ne publie pas de chiffre. BP arrive au sixième rang (1,662), Petrofina (1,038), Sunoco (955) et Aigle d'Or-Ultramar (850). Depuis l'acquisition de Pacific Petroleum, Petro-Canada est propriétaire de 420 stations dans l'Ouest canadien.

Au Québec, le classement est différent avec la suprématie de Texaco (953), suivi de Shell (901), Irving (estimé de 887), L'Impériale (807) et finalement BP (620) qui a récemment déménagé le bureau de sa direction de Montréal à Toronto.

Les trois seules entreprises



La crise de l'énergie n'a pas apaisé la soif des automobilistes québécois qui ont augmenté de 32% l'an dernier leur consommation de «super». (Photo Jacques Grenier)

### En trois mois Ford a perdu \$468 millions

DÉTROIT (d'après AP et Reuter) — La société Ford Motor Co. a annoncé hier le pire déficit trimestriel de son histoire — près d'un demi-milliard de dollars — au moment même où les constructeurs automobiles japonais af-

fichaient, en se frottant les mains, une augmentation colossale de leurs exportations à travers le monde.

Le déficit de Ford pour le deuxième trimestre de 1980 est plus précisément de \$468 millions, ou \$3,89 l'action, comparativement à un bénéfice de \$512 millions, ou \$4,28 l'action, pour le trimestre correspondant de 1979.

Ce sont les ventes américaines de Ford qui ont été désastreuses, puisqu'elles marquent une chute de 37% sur le même trimestre de 1979, ramenant la part de marché de Ford de 19 à 16,5%. À l'extérieur des États-Unis, la compagnie a tout de même réussi à faire \$267 millions de profit durant le deuxième trimestre de 1980.

Ford a été le dernier constructeur automobile américain à annoncer ses résultats financiers pour ce trimestre désormais considéré comme le plus catastrophique de l'industrie. Les quatre sociétés — GM, Ford, Chrysler et American Motors — ont toutes perdu de l'argent, beaucoup d'argent: leur déficit trimestriel global dépasse \$1,5 milliard et aurait atteint \$2

milliards n'eût été des crédits d'impôt dont elles ont bénéficié.

Les dirigeants de Ford ont attribué ce triste bilan hier au «ralentissement économique» et aux importations japonaises. Celles-ci ont bondi de 38% durant les six premiers mois de cette année, atteignant le chiffre record de 2,93 millions de véhicules, plus de la moitié de la production globale du Japon.

### Bell Canada sera le no 1 dans l'imprimerie au pays

Avec l'acquisition prochaine du contrôle de la firme Ronalds Federated, la compagnie Bell Canada se hissera au premier rang dans le secteur de l'imprimerie commerciale au Canada.

Bell Canada a annoncé cette semaine son intention de présenter une offre de \$40 l'action aux actionnaires de Ronalds-Federated, une entreprise montréalaise qui possède des imprimeries dans plusieurs provinces canadiennes.

L'actionnaire majoritaire, M. Howard C. Webster, a indiqué qu'il céderait à Bell au moins 40% des actions de Ronalds-Federated. Le financier montréalais, qui détient environ 70% des titres de Ronalds Federated, conserverait ainsi une participation minoritaire de 30%. Cela suppose que tous les actionnaires minoritaires acceptent l'offre de Bell; cette hypothèse est probable car le montant de \$40 dépasse de beaucoup la fourchette du cours des actions au cours des dernières années. Les titres de Ronalds Federated, qui fut longtemps sous le contrôle de FP Publications, s'échangeaient habituellement entre \$10 et \$20. De toutes façons, si Bell n'obtient pas suffisamment d'actions pour atteindre 51%, M. Webster augmentera le nombre de titres qu'il offrira en vente à Bell.

Pour la compagnie de téléphone cette transaction permettra d'intégrer complètement ses activités de publication de bottins téléphoniques. L'impression des bottins représentait environ 20% du volume d'affaires de Ronalds Federated.

L'offre sera présentée par Tele Direct, une filiale à 100% de Bell Canada qui s'occupe, entre autres, de l'impression et de la distribution des pages blanches et des pages jaunes du bottin.

Tele Direct possède déjà des intérêts non négligeables dans le domaine de l'édition avec le contrôle de Sanford Evans Publishing, une impor-

tante maison d'impression et d'édition de Winnipeg qui est présente en Alberta également. Sanford publie plusieurs magazines spécialisés.

Cette transaction devrait permettre au Québec de conserver une partie du siège social de Ronalds Federated qui réalise près de 40% de ses affaires dans la région de Montréal. Toutefois, l'importance du Québec n'apparaît pas du tout à la direction de la compagnie où tous les administrateurs et tous les cadres supérieurs sont des anglophones.

### La Consol effectue un troisième investissement dans le pétrole

Dans une troisième étape, Consolidated-Bathurst a porté à \$40 millions ses investissements dans le secteur pétrolier en 15 mois en faisant l'acquisition au cours des derniers jours de 7,4% des actions de Sulpetro Limited au prix de \$17,4 millions.

Dans un bref communiqué émis hier à Montréal, la filiale à 38% de Power Corp. a annoncé qu'elle avait acquis d'un «actionnaire étranger» 60,417 actions ordinaires de catégorie A et 755,455 actions ordinaires de catégorie B de Sulpetro, une firme de Calgary qui est intéressée dans divers projets en vue de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz naturel dans l'Ouest canadien.

Depuis le début de l'an dernier, la compagnie papetière a pris deux autres participations dans le domaine de l'énergie.

L'an dernier, elle annonçait l'achat de 325,700 actions de Sceptre Resources au prix unitaire de \$8,97. En janvier dernier, la Consol achetait une autre tranche d'un million d'actions au prix cette fois de

\$10. Ces deux transactions lui accordent 15,9% des actions. Ces décisions furent judicieuses car aujourd'hui ces actions valent autour de \$14,00. La firme montréalaise est devenue un des principaux actionnaires de Sceptre Resources.

De plus, la compagnie a décidé de participer à un programme d'exploration en vue de découvrir du gaz naturel en Colombie-Britannique. Cet investissement de \$6 millions sera effectué par Remington Resources Ltd.

Le communiqué émis hier ne précise pas le prix payé pour les actions de Sulpetro. En supposant que les deux catégories de titres ont la même valeur, on arrive à une valeur moyenne de \$21,32. Or, les actions de Sulpetro s'échangeaient hier à la Bourse à \$24, presque le sommet pour les douze derniers mois.

Le principal actionnaire de Sulpetro est le président du conseil d'administration et chef de la direction, M. G.A. Van Wielengen, qui détient 49,6% des actions de catégorie A.

Il y a 2,8 millions d'actions catégorie A et 8,1 millions d'actions de catégorie B; cette dernière classe d'actions ne comporte de droit de vote qu'à certaines conditions.

L'annonce de la nouvelle a été bien accueillie par les milieux boursiers: le titre a gagné 50 cents pour atteindre \$25,75, un niveau record.

Domtar ferme au Royaume-Uni

Domtar Inc. fermera définitivement son usine de papiers fins de Sunderland, près de Newcastle Upon Tyne, dans le nord-est de l'Angleterre, le 31 octobre 1980, en raison de pertes financières accumulées.

Cette fermeture touchera 400 employés de l'usine mais n'aura aucune incidence directe sur les exploitations des marchands de papiers de Domtar oeuvrant au Royaume-Uni sous la direction de la société Howard Smith Papers Limited.

Antérieurement propriété de Hendon Paper Works, cette papeterie, dotée de deux machines à papier, avait été achetée par Domtar en 1962 afin de pouvoir fabriquer, en Grande-Bretagne, les catégories de papiers fins qui devaient auparavant être importées.

Par suite de la diminution des commandes, de l'augmentation rapide des coûts de l'énergie et des matières premières, de l'inflation et du prix peu élevé des produits importés, depuis plusieurs années l'usine n'était plus une exploitation rentable et ses perspectives économiques demeurent peu encourageantes. En 1980, l'usine de Sunderland devrait perdre 2 millions de livres sterling (environ 5 millions de dollars canadiens) et l'on estime qu'une perte additionnelle de 1 800 000 livres sterling (environ 5 millions de dollars canadiens) serait encourue en 1981.

Bien que la société Domtar ait étudié toutes les avenues possibles, aucun acheteur tant en Grande-Bretagne qu'à l'étranger, n'a pu être trouvé pour continuer à exploiter l'usine de Sunderland.

Les employés syndiqués et non syndiqués, les dirigeants nationaux des syndicats en cause de même que la British Paper and Board Industry Federation ont reçu un préavis de quatre-vingt-dix jours à l'effet que l'exploitation de l'usine cessera à la fin d'octobre.

Cette fermeture survient dans le contexte d'autres pertes et réductions dans l'industrie britannique du papier et du carton.

### Hausse des longues hypothèques

Les taux d'intérêt ont tendance à se stabiliser et à s'uniformiser parmi les banques et les sociétés de fiducie, après le grand tourbillon des derniers mois, mais on constate encore certains «rajustements», tantôt à la hausse, tantôt à la baisse.

Ainsi la Banque Royale et la Banque de Montréal viennent d'annoncer l'abaissement de leurs taux hypothécaires à court terme et le relèvement des taux à long terme.

Ces changements reflètent les conditions du marché obligataire canadien qui sert en quelque sorte de baromètre pour les taux d'intérêt. Depuis quelques semaines, le marché obligataire à long terme se détériore, c'est-à-dire que les taux d'intérêt des obligations à long terme marquent une nette augmentation. Le marché à court terme, en re-

vanche, s'améliore.

La Banque Royale a réduit d'un demi-point son taux sur les hypothèques ouvertes d'un an, qui se situe maintenant à 12,5%. Par contre, pour les hypothèques fermées de trois ans et de cinq ans, les taux augmentent, passant respectivement à 13,25% et 13,5%.

À la Banque de Montréal, les hypothèques fermées de deux ans montent à 13%, et celles de trois et cinq ans à 13,25%. Pour un terme d'un an, les taux sont inchangés: 12,5% pour l'hypothèque fermée et 13% pour l'hypothèque ouverte.

D'une manière générale, les écarts des derniers mois se sont beaucoup rétrécis en ce qui concerne les taux hypothécaires pratiqués par les banques et les sociétés de fiducie. Traditionnellement, ces dernières proposaient des taux un

peu plus alléchants. Cependant, selon M. Denis Jodoin, économiste à la Fiducie du Québec, les banques se montrent «extrêmement compétitives» sur le marché hypothécaire et leurs taux sont désormais sensiblement les mêmes que ceux des sociétés de fiducie. Celles-ci, pour la plupart, affichent présentement un taux de 13,25% pour l'hypothèque «standard», c'est-à-dire l'hypothèque fermée de cinq ans, assurance comprise.

On remarque par ailleurs quelques soubresauts du côté des prêts personnels. La Banque Toronto-Dominion a ramené hier d'un quart de point son taux maximum sur les prêts personnels, qui s'inscrit maintenant à 17%. Le taux minimum — celui offert aux meilleurs clients — baisse d'un demi-point à 14,5%.

### Groupe Continental



Robert Sirois

La nomination de M. Robert Sirois au poste de directeur général des ventes de la Division des pièces d'automobiles, Groupe Continental Canada Ltée, a été annoncée par M. W. R. Hayworth, Vice-président. Dans ses nouvelles fonctions, M. Sirois aura la responsabilité des ventes de pièces embouties des usines de Toronto, Brampton et Amherstburg, Ontario et de l'usine de ressorts à lames de Ville d'Anjou (Montréal). Son bureau demeurera à l'usine de Brampton.

### PanAm vendra le PanAm Building

NEW YORK (AP) — La société Pan American World Airways a annoncé, lundi, qu'elle avait convenu en principe de vendre le PanAm Building de 59 étages à Metropolitan Life Insurance Co., pour \$400 millions approximativement. La Bourse a aussitôt réagi favorablement, l'action de PanAm gagnant 1/4 de point pour toucher 5 \$.

La vente, qui sera conclue vers le 1er janvier, sera la plus importante transaction immobilière qui ait jamais été effectuée dans le cas d'un seul immeuble, a déclaré M. William Seawell, président du conseil de PanAm.

L'immeuble, sis au 200 de Park Ave., avait été inauguré en 1963. Il avait coûté \$115 millions à l'époque. Pan American continuera de louer au moins 350,000 des 2,25 millions de pieds carrés de l'immeuble, qui conservera son nom actuel.

M. Seawell a indiqué que les bureaux du siège de la société demeureront à New York.

De son côté, la compagnie Metropolitan a fait savoir qu'elle payera au comptant \$350 millions pour l'immeuble et qu'elle reprendra une hypothèque de \$50 millions de PanAm.

PanAm détenait à l'origine 10 pour cent d'intérêt dans l'immeuble, mais au fil des années elle avait acquis le reste des actions.

### OBLIGATIONS

Les cours étaient en hausse et les affaires animées, hier, dans le marché canadien des obligations. Le court terme était inchangé. Le moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces, ont gagné un huitième de point. Les titres des sociétés étaient stables.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12,5 pour cent.

### Ecoles de voile

COURS — LOCATION — CLUB

Les centres nautiques de LA CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL  
400, boul. Roche, Vaudreuil, Québec  
Tél.: (514) 455-1064



## VACANCES 1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00  
ÉTATS-UNIS: \$5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine

Mon abonnement est payé d'avance

Je le reçois par porteur  Je le reçois par la poste

(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom.....

Adresse actuelle.....

Adresse de vacances.....

à compter du.....

reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:  
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.  
(service du tirage)

## le dernier chic...

...avoir sa maisonnette à LaCité

•

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.

Au deuxième: chambres (2 ou 3 au choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir: rester en ville...

...ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.

Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

## 845-4173

350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

c'est la vie révélée!

## LaCité

LA BOURSE ET L'ECONOMIQUE

Un bond de 23 points

La Bourse de Toronto a rebondi, hier et l'indice composé clôture en hausse de 22,81 points à 2206,86, établissant ainsi un record de tout temps.

Troize des 14 secteurs du marché ont pris part à l'offensive, celui de l'immobilier enregistrant les meilleurs gains. Le groupe des assurances a fait un bond de 28,64 points à 498,78, aidé en cela par le cours du métal jaune qui est demeuré ferme sur les marchés internationaux.

A l'issue de la séance, on dénombrait 285 valeurs en hausse, 186 en baisse et 214 stables. Le volume s'inscrit à 5,98 millions d'actions et la valeur chiffrée 890,24 millions.

Dans le groupe des industrielles, Falconbridge Nickel gagne 10 à 130, OPI Ltd 3-4 à 538, Ford Motor de Canada 2 à 448, General Motors 1-4 à 559-1 et Dome Petroleum 1-3 à 911.

McIntyre Mines gagne 4 à 887, United Ken Hill 3-18 à 447-1 et Roman Corp. 2-12 à 865, Gulfstream Resources cède 7-8 à 10-8 et Campbell Red Lake 3-4 à 867-34.

Ram Petroleum prend 1-14 à 825-14, Coseka Resources 1-14 à 821-34 et Ocelot Industries B 1 à 831-34. PanCanadian Petroleum abandonne 1-12 à 883 et Canadian Reserve Oil and Gas 3-4 à 822.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., AgriGen, AbiPrac, AbiBil, etc.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including ConBath, ConFax, ConRan, etc.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including HBC/CI, HBC/CI, HBC/CI, etc.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including NY/Oil, NY/Oil, NY/Oil, etc.

MONTRÉAL

Relèvement général

Forte hausse des cours dans un marché modéré, hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé clôture la séance avec un gain de 2,09 à 367,95.

Les industrielles montent de 2,69 à 401,16, les bancaires de 3,17 à 373,16 et les papeteries de 0,59 à 196,08, tandis que les services publics reculent de 0,8 à 257,64.

Dans le groupe des hydrocarbures, qui monte de 2,25 à 811,04, Shell gagne 1-2 à 334-78 mais Hudson Bay Oil cède 4-4 à 333-41.

Le décompte effectué après la séance donne 74 titres en hausse, 38 en baisse et 42 inchangés.

Kiama Gold Mines gagne 2-14 à 118-34, Bow Valley 1-3 à 226-14, Dumagami Mines 1-4 à 85-12, Silver Stack Mines 1-4 à 817 et Stelco A 1-14 à 835-14.

Bell Canada perd 1-8 à 119-34 et Massey Ferguson 1-8 à 98-12. Dans la spéculation, Lynx-Canada Explorations monte six cents et termine à 81,42.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ABCour, AbiPrac, AbiBil, etc.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Dumont, DynMn, DynVn, etc.

NEW YORK

Ford gagne 1/4

Les valeurs boursières ont évolué nerveusement, mardi. L'indice des industrielles a clôturé à 931,48 en hausse de 6,06. Quelques 45 millions de titres ont été traités.

Les investisseurs ont fait preuve d'hésitation dans la matinée, dans l'attente du rapport mensuel de l'administration sur les principaux indicateurs économiques, devant être publié aujourd'hui, et des résultats trimestriels de Ford Motors dont la publication est attendue dans la soirée.

Les hausses se sont accentuées pendant la dernière heure de transactions, lorsque l'administration a annoncé que le déficit de la balance commerciale était tombé à \$2,28 milliards en juin contre \$4 milliards en mai.

Le chiffre de nombre des hausses dépasse celui des baisses, 973 contre 549 et 396 titres sont inchangés.

Armstrong a gagné 2 points à 24. Air Products a monté de 2 à 43-14. Ford Motors a clôturé à 26-58 en hausse de 1-14.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à New York, McIntyre Mines gagne 2 à 874, Genstar 1-12 à 832-14 et Dome Mines 3-8 à 1108-14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACFin, ACFin, ACFin, etc.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Lilton, Lockheed, Loewes, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 9,100 et cotait \$1,1645 face à la devise canadienne. La livre sterling a cédé 2,19 à \$2,753.

À New York, le dollar canadien a perdu 3-50 à \$0,8587 mais la livre a gagné 1/10 à \$2,3635.

Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, mardi, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la veille: Londres 8650,00.

(645,00), Paris 8646,79 (642,40), Francfort 8646,97 (642,97), Zurich 8647,50 (643,50) et Hong Kong 8645,00 (639,80).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for professional services including Robic, Belz, Sperano, Lucien Dahme, etc.

# La famille Innocent obtient un sursis de six semaines

Trois membres de la famille Innocent qui devaient être déportés à Haïti, ont obtenu un sursis de six semaines, hier, ce qui devrait permettre au ministre fédéral de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, d'étudier leur demande de permis ministériel.

Marie Merzella, Iris et Moïse Innocent devaient cependant se représenter au ministère de l'Immigration, à Montréal, le 10 septembre si le ministre ne leur a pas permis de demeurer au pays d'ici-là.

Le Service secours haïtien, un organisme privé d'aide à la communauté montréalaise, a réclamé l'émission de permis ministériels au nom des trois membres de la famille Innocent peu de temps après le suicide de leur frère, Pierre, survenu à Châteauguay à la mi-juin. Agé de 25 ans, Pierre fils Innocent a laissé un message pour les officiers de l'immigration canadienne dans lequel il affirmait qu'il s'était

«sacrifié» afin que ses deux sœurs et son frère puissent continuer de vivre au pays.

La première lettre du Service secours haïtien étant restée sans réponse, l'organisme est revenu à la charge le 18 juillet en se demandant pourquoi le ministre restait muet alors qu'il avait déjà émis un permis spécial pour M. Giuseppe Calamusa, un Italien au dossier criminel chargé qui fut déporté cinq fois du Canada.

La loi fédérale de l'Immigration, adoptée en 1976, permet au ministre d'accorder un permis de résidence spécial à une personne voulant s'établir au Canada, qui ne peut le faire par les voies normales ou qui veut régulariser son statut.

Comme plusieurs autres membres de la communauté haïtienne, les Innocent sont arrivés au Québec en décembre 1978 en se déclarant touristes. Ils venaient visiter leurs deux frères, l'un citoyen canadien, l'autre immigré régulier, mais ils ont par la suite voulu s'établir au Canada.

Selon le Service secours haïtien, Marie Merzella, Iris et Moïse Innocent ne peuvent pas retourner à Haïti parce qu'ils seront persécutés d'autant plus que le geste de désespoir posé par leur frère ne sera certes pas passé inaperçu à Port-au-Prince.

## SCÈNES

**ARÈNE MAURICE RICHARD**, 2900 Vau (872-2440) — Concert de 103M, 20 h 15.

**CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL**, 500 est, Rachel (521-4446) — «La fille de l'incité Sam» de Neil Simon. Mise en scène: Yves Desjardins. Avec Bruno Arnaudet, Françoise Laroux, Michel Vivier. 20 h 30.

**CAFÉ MOLIÈRE**, 1200 St-Hubert (844-7000) — «L'extraordinaire monde ordinaire», textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carrez. Mar. à ven.: 21 h.

**CAFÉ MELLANCO**, 550 boul. Dorchester est (266-5535) — «Panique à Longueuil», texte écrit et mis en scène de René-Denis Dubois avec Larry-Michel Demers, Serge Dupire, Martin Kevash et Diane Ricard. Mar. à ven.: 20 h 30.

**CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN**, 4303 St-Denis (943-4394) — «Pourquoi papa s'entend au théâtre», comédie avec Françoise Chénier, Joël de Silva, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du jeu au jeu: 20 h 30. «Solange et Marguerite» de Jean-Pierre Gros et Nicole Diez et Véronique Mermoud. Mise en scène: Gisèle Sallin. Jeu à lun.: 24 h 00. Du 31 juillet à 10 août.

**CENTRE D'ESSAI CONVENTUM**, 1237 rue Sanguin (284-9352) — «Les Productions à Demi-Mot présentent "Filles des années folles"», avec Danielle Hivier, Yvan Leclerc, Louis Bombardier, Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Mar. à dim.: 21 h.

**FESTIVAL DUTÉ DE LANAUDIÈRE**, 1000 rue 134<sup>e</sup> Est, Lanudière, Lac Beauport, St-Côme, musical de 3 ans. 20 h 30.

**GRAND THÉÂTRE**, 269 boul. St-Cyrille (843-7975) — «Monique Jutra, folkloriste 21 h 00.

**PLÉTARIUM**, 1000 Saint-Jacques (872-4219) — «Revolutions Jupiter». Jacques Van der Linden. 20 h.

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE**, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — «Même jour, même heure, l'an prochain», pièce de Bernard Sté, avec François Tassé et Yves Colé. Mise en scène: Jean-André Laforce. Mar. à dim.: 21 h 00.

**THÉÂTRE DE LA MAROLLAINE**, Eastman, comté de Brome, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106 (514) 297-2862 — «Tournez, chevaux de bois» de Jean-Louis Gauthier et Léon Doyon avec en outre Jean-Louis Millet. Mise en scène: Louis-Gérard Carrier. 21 h 00. Sam.: 19 h 00. 22 h 30. Jeu: 20 h 30. 22 h 30. Jeu: 20 h 30. 22 h 30. Jeu: 20 h 30.

**THÉÂTRE DU CHIENDENT**, 453 Lindsay, Drummondville (819) 476-1014 — «Old Orchard connaît pas» de Réjean Vigneault. Mise en scène: Gilles Latour. Avec Renée Blon, Gaston Labonté, France Labonté. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30. 21 h 30. Jeu: 20 h 30.

**THÉÂTRE DE L'ÉLÉ**, 1 rue Wellington, Hull (842-2191) — «C'est moi si tu veux», de Georges Feydeau avec Lisette Saint-Gelis, Jean-Louis Foy, Bernard Asselin, Raphaël Albani, Louis Philippe, Claude Laviole. Mise en scène: Gilles Provost. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00. 22 h 00. Jeu: 20 h 30.

**THÉÂTRE DU LAC DELAUGE**, Ville du Lac Delage, route 73 (843-3076) — «Smoking

**LA RELÈVE À MICHAUD**, Calixa-Lavaltrie, Autoroute 30 est, sortie 149, (514) 583-3776 — «La Vénus d'Émilie», comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Carlier et Claude Michaud. Mise en scène: Yves Laroux. Mar. à ven.: 21 h 00. 23 h 00. 23 h 00. 23 h 00. Jusqu'à 30 août.

**THÉÂTRE LES ANCIÈRES**, Saint-Germain de Granby, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — «Du sang bleu», comédie de Georges Dor avec Edgar Frutiger, Monique Chabot, Louise Deschênes, Louise Chabot, Yves Laroux. Sam.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'à 30 août.

**THÉÂTRE DE L'ATELIER**, R.R. 4, Sherbrooke (819) 563-1778 — «Broue II», textes de Claude Mouton, Louis Sava, Jean-Pierre Plante, Françoise Ruel avec Michel Côté, Marc Messier, Marcel Gauthier. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'à 16 août.

**MICHEL**, Saint-Michel de Belleschasse (418) 884-2839 — «Quatre sketches sautillants d'Alain Ayckbourn avec Pierre Thériault, d'Alan Brossard, Norman Chouinard, Lionel Villeneuve, Hélène Loiseau. Mise en scène: Hélène Loiseau, Lionel Villeneuve, Norman Chouinard et Pierre Villeneuve. Sam.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Jusqu'à 30 août.

**THÉÂTRE DU CHIENDENT**, 453 Lindsay, Drummondville (819) 476-1014 — «Old Orchard connaît pas» de Réjean Vigneault. Mise en scène: Gilles Latour. Avec Renée Blon, Gaston Labonté, France Labonté. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30. 21 h 30. Jeu: 20 h 30.

**THÉÂTRE DE L'ÉLÉ**, 1 rue Wellington, Hull (842-2191) — «C'est moi si tu veux», de Georges Feydeau avec Lisette Saint-Gelis, Jean-Louis Foy, Bernard Asselin, Raphaël Albani, Louis Philippe, Claude Laviole. Mise en scène: Gilles Provost. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jeu: 20 h 30.

**THÉÂTRE DU LAC DELAUGE**, Ville du Lac Delage, route 73 (843-3076) — «Smoking

**M. Louis-Paul Béguin est en vacances. Sa chronique «Au fil des mots» est suspendue jusqu'à nouvel ordre.**

pour Capri» de Guy Fournier, du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 19 h 00, 21 h 30.

**THÉÂTRE DU MONT JACOB**, Jonquière (418) 547-5771 — «Aldi Aldi» de Pierre Goulet avec Roger Lévesque, Nathalie Naudet, Ghislain Tremblay, Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Spectacles à 20 h 30. Jusqu'à 30 août.

**THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN**, 39 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport, (843) 945-4277 — «Les fiancés de l'armoire à linge» de Joe Orton avec Catherine Bégin, Jacques Galipeau, Michel Daigle, Marie-Christine Perreault, Yves Goulet et Albert Moutier. Sam.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 30 août.

**THÉÂTRE DES MARGUERITES**, — Trois-Rivières (819) 377-3223 — «Poutouk» de Henri Deygion avec Justine Bouché, Guy Provost, Claudine Chabot, Myrielle Doyon, Yvan Panton. Mise en scène: Georges Carrez. Sam.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'à 30 août.

**THÉÂTRE DE LA MAROLLAINE**, Eastman, comté de Brome, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106 (514) 297-2862 — «Tournez, chevaux de bois» de Jean-Louis Gauthier et Léon Doyon avec en outre Jean-Louis Millet. Mise en scène: Louis-Gérard Carrier. 21 h 00. Sam.: 19 h 00. 22 h 30. Jeu: 20 h 30.

**THÉÂTRE TOUT COURT**, Ste-Luce-sur-Mer, (418) 739-4955 — «Le Casino volé» d'André Ricard avec Aurélienne Thibault, Paul Dion, Marc Briand. Mise en scène: Alain Fournier. Spectacles à 21 h 00. Jusqu'à 16 août.

**THÉÂTRE DU VIEUX FORT**, — Vieux Fort, 2000 de Bourgoine, Fort Chambly, route 116 (658-5016) — «Le bonheur, c'est pas bon pour la santé», comédie de Louis Maréchal. L'auteur signe la mise en scène et joue auprès de Normand Gagnon, Gadgilé Manseau, Louise Dufresne, Marie-Michèle Jettou et Yvan Benoit. Sam.: 19 h 20, 22 h 00. Merc. à dim.: 21 h 00. Jusqu'à 31 août.

Moi un pollueur? JAMAIS!

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Istra Investments Ltd./Les Investissements Istra Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092912. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Benoit Guenet, 514, Achim, Mont-Laurier, P.Q., détenteur du permis M 509416-001, région 07, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Yves Guenet, R.R. #1, Mt. Laurier, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Réal Lafamme, 880, rue Mireille, St-François, Laval, P.Q., détenteur du permis M509202-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Lucien Langlois, 321, Des Saules Mascoche, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 27 MAI 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cogen Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ème jour de juin 1980, sous le numéro 3083963. Ce 24ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE ACTA INC.** demanda au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa chartre.

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 22 JUIN 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cogen Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ème jour de juin 1980, sous le numéro 3084941. Ce 15ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 27 MAI 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cogen Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ème jour de juin 1980, sous le numéro 3083963. Ce 24ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE ACTA INC.** demanda au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa chartre.

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 22 JUIN 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cogen Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ème jour de juin 1980, sous le numéro 3084941. Ce 15ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International (Canada) Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour de juillet 1980, sous le numéro 3092913. Ce 22ème jour de juillet, 1980.**

**AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 17 JUILLET 1980 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à International Sea Foods (Canada) Ltd./Les Fruits de Mer International**

SPORTS

Un projet de Claude Chapleau et de Georges Larivière

Créer la meilleure équipe de hockey junior au pays

par André Chartrand

«En matière de hockey sur glace, presque toutes les recherches scientifiques ont été effectuées en Amérique du Nord. Mais ce sont les Soviétiques et les Tchécoslovaques qui, les premiers, et ce de façon systématique, ont mis nos études à l'épreuve, les ont rejetées ou les ont intégrées dans leur système de développement, tandis qu'ici, elles n'ont jamais servi. Ce sera donc la première fois que nous tenterons nous-mêmes de les appliquer.»

Cette déclaration de M. Claude Chapleau, secondée par son collègue Georges Larivière, constitue en quelque sorte le substrat de la «Journée d'évaluation du joueur de hockey», un projet inédit du Québec placé sous la responsabilité de ces deux spécialistes, professeurs au Département d'éducation physique à l'Université de Montréal, où il se déroulera d'ailleurs du 11 au 30 août prochain.

MM. Chapleau et Larivière reçoivent la presse hier midi à l'arena du CEPSUM pour donner les détails de ce projet, qui est une initiative à but non lucratif de l'UdM et du fabricant de lames de patin Perfecta, attendu

que «ça fait quatre ans que nos demandes de subvention sont refusées par le gouvernement du Québec sous prétexte que notre projet n'est pas prioritaire», explique Larivière.

Ce projet comporte deux aspects: le premier consiste à évaluer tous les joueurs de hockey intéressés, âgés de 10 ans ou plus; le second, autrement plus important aux yeux de Larivière et Chapleau, et qui sera financé par Perfecta à raison de \$30.000 par année, sera de rassembler entre 80 et 100 jeunes âgés de 12 et 13 ans, qui sont talentueux, et qui sont prêts à entreprendre un stage de quatre ans pendant lesquels, aux dires de Larivière, ils seront «déconditionnés» du hockey traditionnel pour apprendre une façon beaucoup plus scientifique de pratiquer cette discipline.

«C'est là que réside tout l'intérêt de ce projet, affirme Larivière. Les tests que nous ferons subir à ces jeunes hockeyeurs serviront à détecter ceux qui ont du talent. Mais notre action ne s'arrêtera pas là. Nous voulons les encadrer ensuite, de façon à exploiter leurs possibilités, à maximiser leurs capacités.»

Avec 80 joueurs bien choisis et encadrés adéquatement, poursuit Lari-

vière, nous pouvons affirmer que dans quatre ans ils formeront l'une sinon la meilleure équipe junior à avoir jamais évolué au Canada. Mais il est bien évident que nous n'aurons pas les meilleurs éléments de la province entière, puisque notre expérience ne couvre que la région métropolitaine. Et même si nous leur promettons la lune, beaucoup de jeunes trouveront difficile d'avoir à laisser de côté le cadre compétitif, ce que nous prévoyons faire lors de la première année.

«L'encadrement de ces jeunes fera l'objet d'une planification scientifique et annuelle, même si la conduite du projet demeure empirique sous plusieurs aspects. Ainsi, nous devons maintenir en vase clos pour contrôler les résultats des expériences techniques et tactiques auxquelles nous les soumettrons. Pendant la première année, ils ne disputeront pas de matches conventionnels. Par exemple, ils devront effectuer au moins une passe avant de sortir la rondelle de leur territoire, ou bien, devront exécuter leurs passes uniquement du revers, de sorte qu'ils développeront un sens du jeu et une habileté du revers que n'ont pas les communs des joueurs.

Par ailleurs, M. Larivière ne craint pas d'affirmer qu'il faudra leur inculquer des automatismes, automatismes que tous les observateurs occidentaux n'ont pas cessé de décrier chez les hockeyeurs du bloc socialiste sous prétexte qu'ils détraqueraient toute créativité au jeu, et ce même si ces derniers l'emportaient plus souvent qu'autrement.

«Mais c'est bien parce qu'ils n'ont pratiquement aucun automatisme que les joueurs occidentaux ne sont plus de taille. On peut penser pendant qu'on exécute un automatisme, justement parce que c'est un automatisme. Autrement il faut y penser avant d'exécuter un geste quelconque, quand bien même ce ne serait qu'une passe avant. Une fois les automatismes assimilés, le hockeyeur peut penser à ce qu'il fera, analyser le jeu pendant qu'il y est impliqué. Dans mon esprit, c'est clair comme de l'eau de roche!»

«Vous savez, dit Larivière, les Canadiens ont en général une conception erronée du joueur de hockey. Gordie Howe, Guy Lafleur, Marcel Dionne et peut-être même Bobby Hull, ont été et sont des joueurs exceptionnels, mais le hockey nord-américain n'a été marqué que par très peu de ces joueurs,

qui étaient «complets» à mon avis, tandis que tous les Soviétiques et les Tchécoslovaques sont des joueurs complets. Un gars comme Darryl Sittler, qui est considéré comme une vedette, à part de la mise à patiner par derrière, tandis que John Ferguson, qui était en-dessous de la moyenne en ce qui a trait aux habiletés techniques, avait pour lui une seule qualité, la motivation ou l'agressivité, qui lui aura permis de jouer dans la Ligue nationale.»

Ces quelque 80 jeunes athlètes promis à une brillante carrière seront quand même soumis à un régime spartiate. Quatre séances d'entraînement par semaine, à raison de deux heures et demi chacune, pendant neuf ou 10 mois par année. Qui ne deviendrait pas bon à ce régime? A noter que ce projet a fait l'objet d'une entente avec la Fédération québécoise de hockey sur glace. Tous ceux dont la candidature aura été retenue deviendront «désignés», c'est-à-dire qu'ils ne pourront jouer pour aucune autre équipe mais pourront par contre participer à des tournois.

En ce qui a trait à l'évaluation proprement dite, qui concerne tous ceux qui sont intéressés à connaître

leur habileté technique et leurs qualités physiques et physiologiques, elle est conduite à la mesure de données biométriques, des habiletés techniques et de l'approche individuelle en situation de jeu, de la condition physique et de la condition psychologique.

Cette évaluation sera donc faite en fonction de normes qui résultent des recherches entreprises auprès des joueurs de hockey à travers le monde et qui ont permis d'identifier certaines qualités indispensables à ceux qui désirent atteindre les plus hauts échelons de ce sport. Cette évaluation indiquera vos points forts et vos faiblesses, vous servira de guide pour votre entraînement et vous permettra évidemment d'identifier votre état actuel.

Vous pourrez en parler à Yvan Courmyer si vous le rencontrez. C'est lui qui a servi de cobaye hier midi. «L'vend-des-bananes», comme l'on surnomme certains jeunes, n'a rien perdu de sa popularité. Il a littéralement été assailli à sa sortie de la patinoire.

On peut s'inscrire à une «Journée d'évaluation du joueur de hockey» en communiquant au (514) 744-4901.

Les Expos ont raison des Reds 4-1

Bill Gullickson accorde un repos aux releveurs

par Richard Milo

Les insuccès des Expos depuis 10 jours s'expliquent simplement par le fait que les releveurs de l'équipe sont d'abord et avant tout des lanceurs partants.

Après Fred Norman, la veille, Bill Gullickson, pourtant inefficace à Atlanta, il y a six jours, a remporté son deuxième match de la saison, hier soir, ne permettant que six coups sûrs et un point aux Reds de Cincinnati pour lancer les Expos sur le chemin d'une victoire de 4-1 devant 28.445 personnes.

Et Gullickson n'a pas fait les choses à moitié. Il a lancé neuf manches, pour accorder un congé bien mérité aux releveurs des Expos, et surtout à Woodie Fryman qui ne s'est pas réchauffé, en fin de match, parce qu'il ressent des douleurs au coude. Il a besoin de repos, et c'est ce qui explique pourquoi Elias Sosa et

Bill Lee ont pris des lancers d'exercice dans l'enclos.

Gullickson (2-3), qui n'a que 21 ans, n'avait impressionné personne à sa dernière présence, en relève, allouant trois coups sûrs, un but sur balles et un point en un tiers de manche aux Braves d'Atlanta, le 23 juillet. Il venait pourtant de lancer un match complet, le 19 juillet, pour remporter sa première victoire en carrière en limitant les Astros de Houston à cinq coups sûrs et deux points en neuf manches.

Hier, Gullickson est devenu le premier lanceur des Expos à compléter un match depuis qu'il a lui-même réussi l'exploit. Depuis, les Expos ont utilisé 24 releveurs en neuf manches.

Gullickson a retiré 10 frappeurs sur trois prises, ce qui a fait dire après le match au géant Dick Williams qu'il a donné une véritable clinique de baseball, entre autres sur l'art de lancer des courbes et

des prises.

«Il n'avait effectué que 98 lancers avant d'avoir certains ennuis en huitième. Et de 98 tirs, il n'a lancé que 25 balles et 73 prises.

«Je n'ai pas vu pareille performance avec des balles courbes depuis Carl Erskine, des Dodgers, qui avait retiré 13 frappeurs des Yankees sur trois prises en séries mondiales, a-t-il ajouté. Il mérite de commencer un autre match, à Chicago la semaine prochaine.»

À la suite des performances de Norman et Gullickson, Williams compte enfin sur plus de débutants qu'il en a réellement besoin. Ainsi, Scott Sanderson commencera le match

de vendredi, Fred Norman celui de samedi, Charlie Lea celui de dimanche et Steve Rogers et Bill Lee lanceront le double de lundi contre les Mets de New York.

«Le sera dans l'enclos des releveurs jusqu'à samedi, a précisé Williams. Parce que Stan Bahnsen est présentement blessé, mais aussi parce que Fryman a besoin d'un peu plus de repos. Il n'est cependant pas question qu'il soit muté en relève jusqu'à la fin de la saison, du moins pas maintenant...»

Les Expos ont en effet besoin d'un Bill Lee en meilleure forme pour espérer remporter le championnat. À voir lancer Gullickson, il est cepen-

dant permis de se demander s'ils n'ont pas trouvé l'arme secrète qu'ils recherchent.

Gullickson, qui souffre du diabète, a mangé du chocolat pour se donner l'énergie nécessaire pour finir le match, en huitième. L'insuline avait suffi dans les sept premières manches pour retirer les Reds dans l'ordre en première, quatrième, cinquième et sixième reprises. En le voyant, l'instructeur des lanceurs, Galen Cisco, est celui qui a glissé à l'oreille de Williams qu'il donnait une clinique sur l'art de lancer une balle courbe.

Gullickson n'est pas le seul athlète professionnel à souffrir du diabète. Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, Ron Santo, autrefois des Cubs de Chicago et Jim Hunter, autrefois des A's d'Oakland, souffrent aussi de la même maladie. Il a eu la chance hier, de lancer avec une avance de 3-0 dès la première manche, puisque les Expos ont aussitôt marqué trois points contre le perdant Bruce Bereng (2-1), grâce entre autres à un simple d'André Dawson et une erreur du troisième but Ray Knight. Dawson a maintenant trappé en lieu sûr à ses 14 derniers matchs.

Les Reds ont finalement compté en huitième, à la suite d'un simple de Ken Griffey, qui a ensuite été retiré au deuxième but par le relais du receveur Gary Carter à Chris Speier, après que Ellis Valentine ait relégué au marbre. Rodney Scott a effectué un superbe jeu en définitive, en troisième, pour priver Cesar Geronimo d'un simple. Ron Coster a ensuite frappé un double, mais il n'y avait pas de coureur sur les buts, grâce à Scott.

**ECHOS...** Le président des Expos, John McHale, l'homme de baseball par excellence au pays en 1979, recevra une plaque commémorative que lui présentera demain Serge Touchette, président de l'Association des chroniqueurs du chapitre de Montréal. La présentation sera faite avant le match pour l'obtention de la Coupe Pearson entre les Expos et les Blues Jays de Toronto, qui commencera à 19 h 35. Il s'agira de la troisième rencontre annuelle entre les deux clubs. Les Expos l'ont emporté 5-4 en 10 manches, en 1978, et ils ont livré un match nul de 4-4 en 10 manches et demie à Toronto, l'an dernier. Le match avait alors été interrompu à 19 h pour permettre aux deux clubs de poursuivre leur calendrier régulier, le jour suivant. Hal Dues, de Denver, Joe Hesketh, de West Palm Beach et Tony Fadehl, de Jamestown, seront au monticule des Expos... Dernier match de la série contre les Reds, ce soir, alors que Steve Rogers (11-6) affrontera Paul Moskwa (7-3).



Un petit bouquet de roses à la main, le boxeur cubain Teofilov Stevenson quitte le ring après sa victoire par k.o. contre le Polonais Grzegorz Skrzecz, hier à Moscou. (Photolaser AP)

L'éternelle renaissance de l'athlétisme britannique

MOSCOU (AFP) — Voici quatre ans, l'athlétisme britannique n'avait rapporté des Jeux de Montréal que la pauvre médaille de bronze glanée par Brendan Foster dans le 10.000 m. On le disait moribond et les bonnes aimes accouraient à son chevet pour l'enterrer au plus vite. Plus vigoureux que jamais, il vient de renaitre à Moscou et cette résurrection n'a pas fini d'étonner.

Alors que le programme entre à peine dans sa deuxième partie, les athlètes britanniques ont en effet déjà

mis de côté trois médailles d'or, deux d'argent et une de bronze. La suite des événements laisse entrevoir de bonnes possibilités pour Steve Overt et Sebastian Coe (1.500 m), David Jenkins (400 m), l'équipe du 4 X 400 m masculin et celle du 4 X 100 m féminin, Nike Rose ou David Moorcroft (5.000 m), Geoff Capes (poids) et les marathoniens Ian Thompson et Bernie Ford. Si bien que la moisson pourrait finalement égaler celle de 1964, qui fut exceptionnellement abondante: quatre médailles d'or, sept

d'argent et une de bronze. À l'origine de ce regain de vigueur, il y a bien sûr le terrain de l'incomparable éducation sportive que reçoit tout sujet de sa gracieuse majesté. Mais c'est insuffisant et certaines modifications sont intervenues dans la façon de traiter les champions, qui pour qui connaît le conservatisme des milieux dirigeants, prennent l'allure de véritables révolutions. Car si l'athlétisme britannique a toujours été très virulent à la base, on en était resté, à la tête, à l'époque victorienne.

Pas de prolongation la saison prochaine

TORONTO (PC) — Les joueurs et les propriétaires de la Ligue nationale de hockey se sont réunis pendant plus de six heures à Toronto, hier, et ils n'ont pu s'entendre quant à la présentation de périodes supplémentaires la saison prochaine.

Cinq joueurs qui font partie du comité exécutif de l'Association des joueurs n'ont pu s'entendre à ce sujet et ils devront en discuter avec les autres membres de leur équipe avant que la situation ne soit réglée.

Le directeur administratif de l'association, Alan Eagleson, a dit qu'il doutait qu'on puisse présenter du temps supplémentaire au cours de la prochaine saison. «Cette question de temps supplémentaire ne faisait pas l'unanimité chez les joueurs pas plus que chez les propriétaires», a mentionné Eagleson, faisant allusion à la réunion des propriétaires à Los Angeles en juin dernier. Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, et Tony Esposito, des Black Hawks de Chicago, ont voté contre la présentation du temps supplémentaire, tandis que Phil Esposito, des Rangers de New York, et Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, ont donné leur accord, Bryan Trottier, des Islanders de New York, s'est abstenu. Les joueurs ont décidé de rencontrer les propriétaires à nouveau avant le début de la saison et ils devraient alors donner une réponse définitive.

BASEBALL

Ligue Nationale

Table with baseball statistics for National League, including teams like Montreal, Pittsburgh, Houston, etc.

Ligue Américaine

Table with baseball statistics for American League, including teams like Oakland, California, Cleveland, etc.

Toronto défait les Riders 18-11

OTTAWA (PC) — Les Argonauts de Toronto sont maintenant installés seuls au premier rang de la section Est de la Ligue canadienne de football. Ils ont acquis ce droit hier soir en battant les Rough Riders d'Ottawa 18-10 dans la Capitale fédérale.

Roy Deguire quitte les Alouettes

Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier avec regrets, le départ de leur directeur des relations publiques, Roy Deguire. Témoin de quatre règnes différents d'entraîneur en chef chez les Alouettes, de Kay Dalton en passant par Sam Etcheverry et Marv Levy jusqu'à Joe Scannella, qui dirige actuellement les destinées de l'équipe, Roy quitte les Alouettes alors qu'il occupait depuis février 1974, les fonctions de directeur des relations publiques. Apparaissant, il avait travaillé à temps partiel chez les Alouettes,

ce soir

Table with football match results for various teams like Toronto, Saskatchewan, etc.

LIGUE NATIONALE

Table with baseball league standings for National League, including teams like Pittsburgh, Montreal, Philadelphia, etc.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with baseball league standings for American League, including teams like New York, Baltimore, Milwaukee, etc.

LIGUE CANADIENNE

Table with football league standings for Canadian League, including teams like Toronto, Ottawa, Hamilton, etc.

FOOTBALL

Table with football match results for various teams like Toronto, Saskatchewan, etc.

# Les Jeux de Moscou

## Boxe: Teofilo Stevenson frappe encore

MOSCOU (AFP) — Pas d'athlétisme, pas de natation, de cyclisme ou d'aviron, les jeux sont tristes sans les grands sports. Heureusement la journée d'hier a été rendue

plus attrayante par la victoire des pittoresques hockeyeurs indiens et par le nouveau succès du terrible frappeur cubain qu'est toujours Teofilo Stevenson.

La victime du tenant du titre des poids lourds a été cette fois un malheureux polonais du nom de Gerzorg Skrzec, mis K.O. en moins de quatre minutes sans avoir jamais pu endiguer un seul instant la puissance et la technique du Cubain.

Les hockeyeurs sur gazon espagnols en revanche ont bien résisté aux Indiens qui portaient à la conquête d'un huitième titre olympique. Menés 2/0 puis 4/1 ils sont revenus à 4/3 et ont fait passer cinq dernières minutes de cauchemar à leurs adversaires.

Les sports collectifs ont profité de cette journée calme pour avancer un peu plus vers leurs finales. Il fallait attendre la fin de la soirée pour connaître les noms des heureux élus mais déjà les basketteurs italiens, en dominant l'Espagne, ont fait un grand pas. En revanche les poloïstes, les équipes féminines de handball et de volley-ball soviétiques se sont déjà assurés la médaille

d'or. Les Soviétiques ne ratent d'ailleurs pas une occasion de rafler les médailles. Ils ont encore augmenté leur impressionnante collection en équitation, en judo, au sabre, en lutte, en voile où ils ont profité de l'absence de pratiquants pour les ténors et même dans le tournoi de hockey qu'ils terminent à la troisième place.

Au milieu de tous ces succès commencent à naître des rumeurs qui font de plus en plus de bruit et qui concernent les juges des concours d'athlétisme. Leur objectivité, sinon leur honnêteté, semble être mise en doute par bon nombre de gens. L'un a vu un javelot ne pas piquer mais qualifier quand même un lanceur soviétique, l'autre, le jet d'un disque, soviétique encore, être mesuré plus loin qu'à son véritable impact. Un troisième est certain que le Brésilien de Oliveira a été volé au triple-saut. Des dirigeants se mêlent même à ce concert mais au

moins bien sûr ne veut faire la moindre déclaration officielle, laissant planer une vilaine odeur de suspicion.

Au cours de la onzième journée de ces jeux pas tout à fait comme les autres, on a aussi appris que l'athlète français Jose Marajo avait obtenu un rendez-vous auprès de M. Sergueï Pavlov, président du comité d'éducation physique et des sports, pour lui faire part des motivations qui l'avaient conduit, lui et quelques autres Français, à participer aux Jeux olympiques. Depuis plusieurs semaines Jose Marajo, récent finaliste du 800 m, avait exprimé ses réserves sur l'intervention soviétique en Afghanistan et il avait toujours annoncé qu'il se manifesterait sous une forme ou sous une autre à Moscou.

Enfin, en marge des jeux, à noter un échec des comités nationaux africains qui avaient l'intention de créer une association et qui n'ont pu se mettre d'accord.

## Coiffeurs et chauffeurs de taxi sont en chômage

MOSCOU (AFP) — Victimes inattendues, mais heureusement provisoires, des Jeux olympiques de Moscou, coiffeurs, chauffeurs de taxi et... hommes d'affaires occidentaux se morfondent.

Qui eût cru que l'arrivée dans la capitale soviétique d'une centaine de milliers de visiteurs étrangers aurait pu réduire quasiment à zéro l'activité toujours débordante des coiffeurs des grands hôtels et ralentir considérablement celle des taxis, d'habitude pris d'assaut?

La raison de cette étrange situation est que les vrais clients, pour ces deux professions, ne sont pas les étrangers mais les Soviétiques. Ce sont les femmes de Moscou et de la province qui assaillent d'ordinaire les salons de coiffure des hôtels de la capitale, réputés plus « à la page » que les autres. Or, aucun Soviétique, à moins d'être dûment accrédité comme rouage de l'intendance des jeux avec suspendue à son cou une carte étiquetée « O.K. » (comité d'organisation), ne peut aujourd'hui pénétrer dans ces sanctuaires pour étrangers que sont les hôtels.

Résultat: les salons de coiffure sont dés-

pérément vides, la plupart des touristes étrangers ne se déplaçant pas sans leur séchoir à main et n'ayant de surcroît guère le temps d'aller chez le coiffeur.

Quant aux chauffeurs de taxi, ils se plaignent aussi de manquer de clients: les touristes étrangers, grégeois par nature et en outre fort bien chaperonnés, sont transportés par les soins de l'Intourist en autocars spéciaux et ne s'aventurent pas tellement souvent seuls. Les provinciaux, eux, sont interdits de séjour à Moscou pour la durée des jeux. Pour une fois, ce sont les Moscovites qui y trouvent leur compte lorsqu'ils cherchent un taxi, cette denrée rare subitement accessible.

Pour les hommes d'affaires occidentaux qui viennent régulièrement à Moscou en vue de discuter — souvent pendant de longues semaines — des contrats bien difficiles à décrocher, le tout est maintenant de s'armer de patience... en attendant le prochain visa. Moscou, certes, ne leur est pas officiellement fermée, mais les hôtels sont pleins et l'octroi des visas, suspendu depuis le mois de juin, est remis à bien plus tard.

### Le tableau des médailles

	Or	Ar	B/Tot
U.R.S.S.	55	49	31 136
R.D.A.	33	29	29 91
Hongrie	6	8	9 23
Italie	6	2	10 18
Roumanie	5	4	6 15
Bulgarie	4	8	11 23
Grande-Bretagne	4	6	4 14
France	4	3	2 2
Autres	139	138	144 421

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**  
**286-1202**  
**844-3361** (pour tout autre service)  
 • Chaque parution coûte \$4,50, maximum 25 mots  
 • Tout mot additionnel coûte \$0,15 chacun  
 • Minimum: 2 parutions  
 • Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**  
 Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.  
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion éronnée.  
 Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
 S.V.P. téléphoner à 286-1201

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**  
**286-1202**  
**844-3361** (pour tout autre service)  
 • Chaque parution coûte \$8,80 le pouce  
 • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**APPARTEMENTS À LOUER**

**Rester en ville... ou vivre LaCité**

Bienvenue au luxueux complexe d'habitation LaCité où les appartements climatisés vous offriront tout le luxe de la vie rêvée en fait de divertissements, conditionnement physique, conditionnement physique, magasinage et restaurants. Vraiment vivre, c'est vivre LaCité!

**Appartements LaCité**  
 350 ouest, rue Prince-Arthur  
 angle avenue du Parc  
 Sur rendez-vous seulement  
**845-4173**

**APPARTEMENTS À LOUER**

**VAN HORNE** près de Wilderton Crescent, 3 1/2, semi sous-sol, chauffé, eau chaude, très éclairé, rénové, \$170. 521-1704 ou 526-2123. 11-8-80

**CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE** 4855, 1er août Grand 3 1/2, cuisinière/réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, Face parc, Frais peint, Concerge. 733-5805, 489-4742. 4-8-80

**AMEUBLEMENTS À VENDRE**

**MEUBLES NON PEINTS:** vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avez aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. JNO

**AUTOS/MOTOS**

**HONDA 350**, comme neuve, appartient à un exécutif de Westmount, 6700 milles, pare-brise, \$650. 482-7260, 482-0936. 1-8-80

**MERCURY ZEPHIR 79**, 4 portes, 6 cylindres, approximativement 12,750 milles, servo-freins, servo-direction, transmission automatique, \$4500. 679-5448. 1-8-80

**CHALET À VENDRE**

**CHALET** très grand, meublé, chauffage électrique, magnifique point de vue, 7 arpents, près de Richmond. Lundi, mardi, mercredi après 6h. IPM. 514-739-7516. 11-8-80.

**STE-SOPHIE**, chalet hivernisé, chauffage électrique, seulement \$22,500, droit de passage au Lac Clairview, parfait pour qui aime la tranquillité. M.L.S. Georgette Lavigne, 430-5545, 435-4201. Des Rosiers Courtier 31-7-80

**STE-ADELE**, lac Millette. A 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski. \$49,500. Téléphone: 481-9020, 1-229-3393. 31-7-80

**GARDIERE**

**GARDIENNE** demandée immédiatement pour enfant de 14 mois. Appelez à 735-6856. 4-8-80

**LOGEMENTS À LOUER**

**CARTIER** près Villiers, haut de quadruplex, 5 1/2 chauffé, garage intérieur, livre le 1er septembre. \$265 par mois. Appelez le soir 727-1280. 1-8-80

Logement chauffé avec eau chaude incluse, 4 1/2, rue D'Auteuil à Ahuntsic. \$250/mois. 681-9781. 4-8-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**DES ROSIERS**  
 Le Maître Courtier

**N.D.G.:** Cottage de rêve illustré dans Decormag 7 pièces, magnifiques vitraux, boiserie, jardin, condition A-1. Une visite convaincra les acheteurs avisés. \$22,500. Monique Proulx, 735-6433, 489-5847.

**N.D.G.:** Wilson. Duplex 2 x 5 1/2 pièces, spacieux, magnifique boiserie, 5 puits de lumière et plusieurs extras. Occupation septembre. Faut voir. \$74,500. Monique Proulx, 735-6433, 489-5847. 31-7-80

**du TRUST GÉNÉRAL**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**SECRETIRE JURIDIQUE**, 2 ans d'expérience. A Sherbrooke. Téléphone: 566-5255. 2-8-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**A.E. LePAGE**  
 Avec nous... c'est tellement plus facile

**ADJ. WESTMOUNT**  
 CONDOMINIUM. Salon avec foyer, 1 chambre, 1 bureau avec magnifiques étageres en acajou. Très bonne condition. Nikol Gori 935-8541, rés.: 932-8906.

**WESTMOUNT**  
 Maison de ville spacieuse. Charme d'antan. Salon et salle à manger séparés. Plafonds très hauts, boiseries, cheminée, cuisine et salles de bains modernes. 4 chambres à coucher, jardin privé. Garage pour 2 voitures. Anne-Marie Larue 935-8541, rés.: 483-2177. 31-7-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**BOUCHERVILLE**. Très belle propriété neuve, face au fleuve, grand terrain. Pas d'agent. 655-3676. 4-8-80

**BERTHIERVILLE**: A 30 minutes de Montréal. Face au fleuve. Somp-tueux cottage victorien, 11 pièces, salle à manger, bibliothèque, 4 chambres à coucher, terrain: 50,000 p.c., arbres centenaires, garage: 3 voitures. Tout le confort moderne et le charme d'autrefois! Faut vendre! Cause: maladie. Prix: \$50,000. Pour informations, demandez Lise ou Claude, 581-3790. 31-7-80

**TERRES/TERRAINS**

**NON ZONÉ AGRICOLE**  
**MONT ORFÈVRE**, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. \$0,12 à \$0,20 le p.c. Conditions faciles. Frais vides: 1-514-297-3163 J.N.O.

**BOUCHERVILLE**. Grand lot de choix. Vue sur le fleuve. Liquidation: 5 seulement. 655-3676. 4-8-80

**BORD DE L'EAU**, Chomedey. Site prestigieux. 90' x 180', \$3, du pied, 336-1050, 681-3157. 1-8-80

**ILE BIZARD**, 1/2 heure centre-ville, terrains à vendre, accès au lac Deux-Montagnes, voile, tennis, golf. 697-1849. 31-7-80

**REPENTIGNY**. Terrain boisé, 15,714 p.c., très beau secteur. A proximité de tous les services. M.L.S. Gilles Doré, 585-5441, 354-1869, DES ROSIERS COURTIER. 31-7-80

**AU GRAND LAC NOMINGUE**, superbe bord de lac boisé, 40,292 p.c., 249 pieds de grève, magnifique vue panoramique, \$12,500. Comptant: \$2500. Terme facile: 12% annuel. 621-7585, 621-8543. 31-7-80

**VOYAGES**

**PARIS**, \$499, **FLORIDE**, \$189, **MEXIQUE**, avion auto, \$389. EURO-AMERICAN, 878-1085. J.N.O.

**ANTIQUITÉS À VENDRE**

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

**CHALET À VENDRE**

**MEUBLES EN TECK** en bon état. Prix: 627-1150. 2-8-80

**CONDOMINIUM**

**PRÉS METRO SHERBROOKE**, très beau 4 1/2, neuf, à voir absolument. 849-9864 ou 656-3340. 2-8-80

**COURS**

**DIPLOME** de McGill en MATHS. Cours d'appoint intensif: secondaire, CEGEP. Individuel ou groupes de 2 ou 3 élèves. AM, PM, soir. Contact Alain Léger, 671-7900. 31-7-80

**POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL**, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

**ETUDIANTE EN ADMINISTRATION** disponible 2 jours/semaine. Expérience dans la comptabilité et travail de bureau. Salaire demandé: \$50/jour. Louise, 276-7274. 31-7-80

**DÉMÉNAGEMENTS**

**VOTRE** conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

**ACCEPTERAIS** déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. 9-8-80

**À BAS PRIX**, appelez Pierre Déménagements, en tous temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tous temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

**MAISONS MOBILES ROULOTTES**

**LOCATION DE TENTES-ROULOTTES** Bonair, 1980, 733-6064. 1-8-80

**MAISONS À LOUER**

**PRÉS RAWDON** Maison de campagne, 5 pièces, chauffage électrique, terrain: 75' x 200' 1-834-6994. 4-8-80

**ROXBORO**. Bungalow, 6 pièces, près gare, ménage frais fait, tranquille. Jour ou soir: 683-1597. 7-8-80

**V.-M.-R.** Bas de duplex, 6 1/2, sous-sol fini, chauffé, garage, \$530/mois, 1er septembre. 733-7212. 2-8-80

**MAISONS À LOUER**

Petite maison meublée à louer, secteur ouest, du 1-9-80 au 31-8-81, pour une ou deux personnes, cheminée, jardin, espace garage si désiré, \$550. Appelez au 844-3361, poste 265, de 14h. à 18h. JNO

**COTTAGE**, 3 chambres à coucher, bord de l'eau à LACHINE, semi-meublé, \$400/mois. 634-0288. 1-8-80

**OEUVRES / OBJETS D'ART**

**OPPORTUNITÉ** — Grande quantité de peintures reproduisant des fresques du Tassili — Algérie à écouter rapidement. 583-6694. 2-8-80

**SURREY**. Aquarelle 1955, 18" x 11", encadrée. 484-5419. 1-8-80

Nous avons fermé notre galerie d'art et nous voulons liquider nos tableaux à moitié prix et nous donnons les cadres. Avis aux intéressés, maison privée. 667-4518. 2-8-80

**UNIQUE!** Reproduction par pyrogravation sur le bois de photos, dessins ou illustrations exécutée par un artiste reconnu; rendu impeccable. Communiquez entre 19h. et 21h. au 522-6978. 2-8-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**BOUCHERVILLE**. Très belle propriété neuve, face au fleuve, grand terrain. Pas d'agent. 655-3676. 4-8-80

**BERTHIERVILLE**: A 30 minutes de Montréal. Face au fleuve. Somp-tueux cottage victorien, 11 pièces, salle à manger, bibliothèque, 4 chambres à coucher, terrain: 50,000 p.c., arbres centenaires, garage: 3 voitures. Tout le confort moderne et le charme d'autrefois! Faut vendre! Cause: maladie. Prix: \$50,000. Pour informations, demandez Lise ou Claude, 581-3790. 31-7-80

**ST-MATHIEU DE BEOIL**: Pour professionnel cherchant propriété dans secteur tranquille, magnifique cottage Tudor, 9 pièces, 4 chambres, terrain 29,782 p.c. boisé, clôture, piscine creusée. Secteur taxes basses. Une visite s'impose pour apprécier à sa juste valeur. Fernand Balade 464-1262, 467-1120. Montréal Trust courtier. 31-7-80

**BERTHIER**, 30 arpents, bâtiments et maison québécoise entièrement rénovée. M.L.S. Estelle Prévost, 585-5441, 586-2195, DES ROSIERS COURTIER. 31-7-80

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**ÊTRE DEUX...**  
 Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie... il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliants gratuits.

**282-0058**  
 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. (lundi au vendredi)

**RENDEZ-VOUS**  
 1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**AMASO**: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

**LE BRIDGE**

**Tout jouer se fait prendre à son grand désespoir**  
 par Charles-A. Durand

Donnez: Sud  
 Vulnérables: Nord-Sud

Nord  
 ♦ 9 3  
 ♥ 7 5 3  
 ♠ R 6 5  
 ♣ A D 9 7 4

Ouest  
 ♦ DV 10 7  
 ♥ RD 10 9 6  
 ♠ 9 8  
 ♣ 6 2

Sud  
 ♦ A 5  
 ♥ A V 4  
 ♠ A D V 10  
 ♣ V 10 8 3

Les enchères:  
 Sud Ouest Nord Est  
 ISA passe JSA fin

Entame: le Roi de coeur.  
 Plusieurs mains se gagnent par des astuces ou artifices que les bons joueurs seuls peuvent appliquer au bon moment. Sans ces tours de mains, fruits de l'expérience et de l'habileté leur perte serait évidente.

La donne ci-dessus nous en convaincra.

Sur l'entame du Roi de coeur par Ouest le déclarant joue le 4 de coeur. L'entameur vit que le déclarant était bien embusqué dans cette couleur, possédant encore l'As et le Valet pour résister à toute défense. Il ne se laissa pas prendre au piège et ne tourna pas sa couleur d'attaque mais plutôt la Dame de pique. Cette Dame de pique reçut le signal encourageant du 6 par le joueur Est. Un deuxième pique suivit sur lequel l'As de Sud tomba. Celui-ci comptant ses gagnantes n'avait que 4 levées en carreau et

ses 3 As. C'était 7 levées au lieu des 9 nécessaires à la réalisation du contrat. Sud dut nécessairement tenter l'impossible en Trèfle. Est prit la première levée en cette couleur avec son Roi et rapporta 3 autres levées en pique à son équipe. C'était une chute lamentable de deux levées pour le déclarant.

Un autre déclarant plus avisé fut l'instigateur d'un guet-apens très rusé à l'adresse de l'entameur; il joua son Valet sur l'entame du Roi de coeur. Alors Ouest inévitablement crut que Sud avait ouvert l'encheure de 1 sans atout avec un doubleton en coeur et que son partenaire en détenait 3. De toute évidence il continua le jeu de la même suite que Sud prit de son As avant que le pique soit joué. Et le déclarant alors se trouva en pleine sécurité. Prenant la main, il tenta l'impossible au Roi de trèfle. Il est bien visible que Est doit jouer son Roi. Et la sécurité du contrat de Sud repose sur le fait suivant: Si Est a un autre coeur, c'est que la main de l'entameur n'en contient que 4 dont 3 levées gagnantes. Si Est n'a plus de coeur le déclarant fera toujours 10 levées le récompensant de son beau subterfuge et de sa vision profonde de la répartition des cartes.

Les joueurs d'envergure ont à leur répertoire toute une série d'astuces pour déjouer ou tromper les adversaires, les gagueurs psychiques et les joueurs de déception sont de ce nombre; et quoique sages, plusieurs adversaires s'y laissent prendre.

L'imagination est plus forte que les As et les Rois dit-on souvent; des faits comme celui-ci-dessus le prouvent avec évidence.

**ARCHITECTURE**

Dessinateur et architecte, 5 ans d'expérience pour bureau d'architectes de la Rivé-Sud. Envoyez curriculum vitae à: C.P. 297, succursale "A" Longueuil J4H 3X6. 1-8-80

**SECRETIRE MÉDICALE**

Demandée avec formation académique et expérience de facturation à la R.A.M.Q. Centre-ville. Faites parvenir curriculum vitae à: Mlle C. Gareau C.P. 217, succ. Desjardins Montréal Qué. H5B 1G9 31-7-80

**EXCELLENTE VENDEUR DEMANDÉ.** Débrouillard, imaginatif, agressif. Expérience considérable dans la vente au local. Rémunération rapide et attrayante. Appelez à 523-0888 entre 9h. et 10h. AM seulement, du lundi au vendredi. 31-7-80

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

**A-1** absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère, 2ème Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

**ABAISSEMENT**, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

**PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE**

**A.E. LePAGE**  
 Avec nous... c'est tellement plus facile

**V.S.L. QUARTIER RÉSIDENTIEL**  
 Deux beaux blocs appartements de 40 unités chacun. Piscine extérieure. Bonne condition. Revenus respectifs de \$134,000 et \$132,000. Hypothèque 7 1/4% due 1991. Peut être vendu ensemble ou séparément. Aucune vacance. Vive Loubaton (Bureau: 842-5011) — (résidence: 739-2818). 31-7-80

**LES MOTS CROISÉS**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12

**Horizontalement**

1—Action de balayer. — Joint la tête aux épaules.  
 2—Action d'énumérer.  
 3—Peiouse. — Arbre.  
 4—Dans. — Onze. — Vient après.  
 5—Alcaloïde de l'opium. — Rue à gorge d'une poule.  
 6—Atteindra un organe, en parlant d'un nerf. — A demi.  
 7—Alerte. — D'un verbe gai. — Venu au monde.  
 8—Général américain. — Terminé en pointe.  
 9—Action de barrer un chèque. — Considéré.  
 10—Personne sotte. — Teillure. — Sorte de canard.  
 11—Usages. — Pare. — Somp-tuosité excessive.  
 12—Recouvrir de terreau.

**Verticalement**

1—Plante originaire des régions chaudes. — Extrémité.  
 2—Recueil de bons mots. — De l'Angletierre.  
 3—Champ de luzerne.  
 4—Mettre en tas. — Métal précieux.  
 5—Unité monétaire principale au Japon. — Époque. — Individu.  
 6—Altesses Royale. — Quatorze. — Fit venir avec lui.  
 7—Parole de gamine. — Obtenue.  
 8—Saison. — Instrument chirurgical.  
 9—Eux. — Qui tend service.  
 10—Organe thoracique. — Venu au monde. — Difficile à entamer.  
 11—Suit le dixième. — Contraire.  
 12—Grosse pièce de bois pour soutenir provisoirement une construction. — Bouchez avec de la maçonnerie.

**Solution d'hier**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
 C R I M I N O L O G I E  
 O U R A G I N A C  
 S E R I N G U E R O C  
 M A N E E P A N N E  
 E D I T U S I N I E R  
 T A S A R E N E P  
 O T O N S R I E U R  
 L E N I T I V E N O M  
 O R N E R I R R I T E  
 G O L E T T E A I N  
 I N A L H E S I T E S  
 E S P E C E L E I S E

**DIVERS**

**SÉJOUR VACANCES AU BORD DU LAC MÉGANTIC**  
 Chambres et repas dans une résidence privée tout confort. Piscine intérieure et plage privée. Chaloupe, canot, voilier à votre disposition. Facilité de ski nautique. Terrain de golf à proximité. Pour inf. 819-563-9200 ou 819-563-2796. 31-7-80

**ENTRETIENS-RÉPARATIONS**

**PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTERIEURE**, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. JNO

**SECRETIRE**  
**\$14,500**

Des conseillers en gestion d'immeubles recherchent personne bilingue de 5 ans d'expérience pour prendre en main tout le côté renouvellement de baux et collection de loyers. Pour décrocher ce poste aux tâches très variées, on exige de vous: autonomie, maturité et une maîtrise parfaite du français et de l'anglais. Dactylo rapide et précise, connaissance du dictaphone.

**MONIQUE CHARTIER**  
 282-1008  
 31-7-80

**ACCELERATION**

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**ST-MATHIEU DE BEOIL**: magnifique cottage moderne, 12 pièces, 5 chambres, salle à manger, cuisine moderne, salon avec foyer, Garage double. Propriété construite sur un terrain boisé 25,400 p.c. Taxes \$944.11 par an. Fernand Balade, 464-1262, 467-1120. Montréal Trust courtier. 31-7-80

**BLAINVILLE**, bungalow, situé dans zone commerciale, idéal pour petit commerce, carré 31 x 37, terrain de 10,025 pl. ca., sous-sol presque fini. M.S. Georgette Lavigne 430-5545, 435-4201. Des Rosiers Courtier 31-7-80

**ST-JANVIER**, très grand bungalow, pierre/brique, 33 x 47 abri d'auto plus garage, bachelour meublé, cuisine 30 x 16 avec grand entrepôt. M.L.S. Georgette Lavigne, 430-5545, 435-4201. Des Rosiers Courtier 31-7-80

**NOUVEAUX-BORDEAUX**. Résidentiel, tranquille. Bungalow semi-détaché, climatisé, 5 pièces à l'étage, 3 chambres à coucher, sous-sol, salle de jeu, 2 chambres, garage, paysage, \$80,000. Pas d'agent. Après 18h.: 334-3776. 2-8-80

**ST-HILAIRE**: unique en son genre. Maison Européenne, en pierre 42 x 60, tout confort moderne, luxueuse, impossible de tout décrire. Faut visiter pour apprécier sa valeur. Terrain 28,000 p.c. \$185,000. Fernand Balade, 464-1262, 467-1120. Montréal Trust courtier. 31-7-80

**ST-HILAIRE**: Luxueux duplex semi-détaché 1 x 8, 1 x 6 1/2, finition intérieure en pin exceptionnelle, sous-sol fini, sortie extérieure au sous-sol et possibilité bureau, près des services. Le visiter c'est l'apprécier. Solange Riendeau, 584-3232, 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 31-7-80

**PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE**

**ST-HUBERT**: 20 logements, 1972 très propre, très bien situé, toujours loués, aucun vacant, près centre d'achats, hôpital, autobus. Hyp: \$223,000 à 10% et 10 1/4%. Revenu brut de \$48,360. Prix demandé: \$295,000. Denis Houle 656-9000. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 31-7-80

**ST-HUBERT**: 20 logements, 1972, très propre, très bien situé, toujours loués, aucun vacant. Près centre d'achats, hôpital, autobus. Hyp: \$223,000 à 10% et 10 1/4%. Revenu brut de \$48,360. Prix demandé: \$295,000. Joel Vivier, 656-9000. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 31-7-80

# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

## ÉVALUATEUR/ANALYSTE IMMOBILIER

SUCCURSALE DE MONTRÉAL

Le Groupe Marcil est à la recherche d'un évaluateur/analyste immobilier. Il est une exigence que le (la) candidat(e) soit bilingue écrit et parlé. La personne devra être membre agréée de la Corporation des Évaluateurs Agréés et/ou de l'Institut Canadien des Évaluateurs. Le (la) candidat(e) devra posséder une bonne expérience dans l'analyse financière de propriétés résidentielles et commerciales, une facilité à exprimer sous forme narrative (français et anglais) les résultats de ces recherches et une capacité évidente de prendre charge à court terme de la section Évaluation et Analyse de la succursale de Montréal. Nous sommes une organisation offrant des possibilités illimitées à une personne désirant faire carrière dans l'immobilier.

Prière d'envoyer confidentiellement votre résumé à:



**LUC DESJARLAIS**  
Directeur Évaluation et Analyse  
Le Groupe Marcil  
630 Ouest, Boulevard Dorchester  
Suite 2875  
Montréal, Québec



Collège de la  
région de l'amiante

## PROFESSEUR (2<sup>e</sup> PUBLICATION) DESSIN TECHNIQUE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE

Temps plein  
ou temps partiel

### Qualifications recherchées:

- Formation postcollégiale en Technologie de la mécanique (Baccalauréat en Sciences appliquées ou Diplôme de l'École Normale d'enseignement technique ou Diplôme de l'École de Technologie supérieure)
- Expérience ou stage pertinent en industrie souhaitable.

Les personnes qui désirent poser leur candidature à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des pièces justificatives à:

Collège de la région de l'Amiante  
Direction des services au Personnel  
671 sud, boulevard Smith  
Theftford Mines, Qué.  
G6G 1N1

## Agent de la gestion du personnel

### POSTE:

Le titulaire sera principalement affecté au recrutement et à la sélection du personnel de l'ingénierie.

### QUALIFICATIONS:

Le candidat devra posséder une formation universitaire en relations industrielles ou autres disciplines reliées à l'administration. Il devra également avoir au moins cinq ans d'expérience en relations industrielles, notamment dans le recrutement de personnel d'ingénierie pour une entreprise de fabrication d'envergure, de préférence reliée à l'aéronautique. L'expérience dans le recrutement outre-mer serait un atout et le bilinguisme est nécessaire.

### FONCTIONS:

Recruter, interviewer et sélectionner les candidats pour des postes d'ingénieurs à tous les niveaux et, à l'occasion, pour d'autres postes reliés à l'ingénierie. Coordonner le processus d'embauche en étroite collaboration avec la direction des divisions intéressées. Accomplir toutes autres tâches reliées à la gestion du personnel.

### RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un salaire à la mesure de vos qualifications et de votre expérience en plus d'une gamme exceptionnelle d'avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à M. Harold Murphy.

Canadair  
C.P. 6087  
Succursale A  
Montréal, Québec  
H3C 3G9

**canadair**

# L'ÉACL produits commerciaux

Le Groupe des Produits Commerciaux est une succursale de l'Énergie Atomique du Canada, Ltée., comprenant un personnel de 805 employés impliqués dans la conception, le développement, la fabrication ainsi que la vente des radioisotopes servant à enrayer et traiter le cancer. Nous sommes fiers de notre prestige international et nous vous invitons à participer à notre essor de plus de vingt-cinq ans en répondant à nos besoins de main-d'oeuvre, comme:

## Physicien principal de rayonnement Physique médicale (79-202-DE)

La division de l'Ingénierie des Produits Médicaux a besoin d'un physicien possédant une certaine expérience dans les domaines industriel et médical (hôpital). On choisira de préférence un candidat ayant de l'expérience et des connaissances dans les domaines suivants:

- thérapie radiative
- simulateurs
- planification du traitement
- mesure des rayonnements dans les hôpitaux
- normes internationales
- vérification des plans

Il faut être méticuleux, posséder un diplôme universitaire spécialisé et avoir plusieurs années d'expérience technique pertinente. Il faut posséder les qualités professionnelles et interpersonnelles qui permettent de représenter comme il se doit la Société au sein de comités nationaux et internationaux et d'assumer le rôle de vérificateur de la Société pour la physique des rayonnements médicaux.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et de rappeler le no. 79-202-DE. La discrétion est assurée.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

## Responsable des produits

### Entretien des produits thérapeutiques (80-110-DE).

La division de l'Ingénierie des Produits Médicaux qui fait figure de proue dans le domaine de la conception d'appareils pour le traitement du cancer, a besoin des services d'un responsable des produits possédant plusieurs années d'expérience dans la plupart des domaines suivants:

- gestion des plans concernant les produits fabriqués
- budgétisation
- planifications et programmation de projets
- évaluation du rendement des produits
- direction d'une équipe d'ingénieurs
- contacts avec les clients et les organismes de régie
- conception d'appareils thérapeutiques

Le candidat idéal possède un diplôme universitaire spécialisé en génie mécanique/électrique et il a plusieurs années d'expérience dans la conception et la mise au point de machines et de leurs commandes. A titre de responsable des produits, il faut être capable de communiquer facilement et être manifestement apte à bien diriger.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et de rappeler le no 80-110-DE. La discrétion est assurée.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

## Directeur, Ingénierie du cobalt

### Traitement du cobalt-60 (80-114-DE)

Le groupe de traitement de cobalt-60 le plus important au monde requiert les services d'un directeur de l'ingénierie du cobalt pour entretenir les installations actuelles et diriger les grands projets d'expansion sur le plan technique. On choisira un candidat qui a de l'expérience dans les domaines suivants:

- conception d'appareils et de bâtiments de traitement d'isotopes
- préparation de budgets
- supervision du personnel d'ingénierie
- règles de sécurité
- normes de surveillance internationales

Le candidat doit être diplômé en génie mécanique et avoir plusieurs années d'expérience au cours desquelles il s'est vu confier des responsabilités de plus en plus grandes. Il doit par ailleurs être capable d'utiliser les ressources financières et humaines avec assez de perspicacité pour atteindre les objectifs qui dépendent de la coordination des activités du personnel et des services intérieurs et extérieurs.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et de rappeler le no 80-114-DE. La discrétion est assurée.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Joseph Duszczyszyn  
Agent de notation en chef  
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée  
C.P. 6300  
Ottawa, Ontario  
K2A 3W3

ou composez le numéro suivant à frais virés,  
(513) 592-2790, Poste 785

Voir autres  
Carrières et  
Professions,  
en page 15



Le Collège Militaire  
Royal de Saint-Jean

## PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE (temps partiel)

Niveau d'enseignement: collégial.  
Langue d'enseignement: anglais.

Diplôme requis:  
Baccalauréat spécialisé en philosophie. On donnera la préférence au détenteur d'une maîtrise ou d'un doctorat obtenu ou à la veille de l'être. L'expérience dans l'enseignement et dans un milieu militaire sont des avantages.

## PROFESSEUR DE SCIENCE POLITIQUE

Entrée en fonction: le plus tôt possible.  
Traitement: selon le curriculum vitae.

Diplôme requis:  
Doctorat ou maîtrise (obtenus ou à la veille de l'être) en science politique ou en histoire.

Fonctions: enseignement de cours dans le programme de B.A. en études militaires et stratégiques, et recherche.

Langue d'enseignement: le français surtout.

Closure du concours: quand le candidat souhaité aura été trouvé.

L'expérience dans l'enseignement (aux niveaux collégial ou universitaire) dans un milieu militaire, et des publications sont des avantages.

### Comment se porter candidat:

Faire parvenir une demande d'emploi en utilisant le formulaire PSC 367-4110 de la Commission de la Fonction publique du Canada, disponible dans les bureaux de poste, ainsi que son curriculum vitae à l'adresse suivante:

Le Principal et directeur des études  
Collège militaire royal de Saint-Jean  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J0J 1R0

## COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Concours no: 80-1038

### NATURE DE L'EMPLOI:

Sous l'autorité du Directeur de l'Office de l'expansion économique, le titulaire de ce poste aura la responsabilité de la mise en oeuvre et de la gestion de programmes visant à promouvoir la croissance économique et industrielle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Il devra, en outre, assister les hommes d'affaires dans la réalisation de leurs projets d'investissements, de façon à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces dans la région montréalaise.

### QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES:

Être bilingue et posséder une bonne expérience en affaires et plus particulièrement en gestion industrielle, en économie ou dans une discipline connexe. Être, de préférence, titulaire d'un diplôme universitaire en économie, en sciences commerciales ou en sciences appliquées et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente.

### DIVERS:

Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées.

### TRAITEMENT:

Le traitement initial sera déterminé en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat choisi. Bénéfices sociaux avantageux.

Les candidats intéressés doivent transmettre leur curriculum vitae le ou avant le 18 août 1980, à l'adresse suivante:

Bureau du personnel  
Communauté urbaine de Montréal  
2, Complexe Desjardins, 19<sup>e</sup> étage  
Montréal, H5B 1E6  
Téléphone: 872-8950

COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
DE MONTRÉAL



1970-1980 dix ans au service de la population



pavillon du parc inc.  
CENTRE ADMINISTRATIF

recherche un(e)

## Coordonnateur des centres de réadaptation pour adultes

Description:  
Sous l'autorité du Directeur Général, le Coordonnateur des Centres de Réadaptation pour Adultes planifie, gère, dirige et évalue l'ensemble des activités de réadaptation professionnelle des bénéficiaires, afin d'assurer une complémentarité entre les besoins de ces derniers et la réadaptation, ainsi que leur éventuelle intégration au marché du travail.

### Exigences:

Diplôme d'études universitaires en psycho-éducation ou l'équivalent.

Deux (2) années d'expérience dont une de gestion. Expérience relative à l'intégration de personnes au marché du travail.

### Traitement:

Selon la classe (13) des cadres du réseau des Affaires Sociales soit de \$21,793 à \$30,721 (en révision).  
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 août 1980, à l'attention du:

Directeur du Personnel  
Pavillon du Parc Inc.  
253, boul. St-Joseph,  
Hull, Québec J8Y 3X5  
NO. CONCOURS: 80-30

## AGENT D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Concours no: 80-E-14

La Caisse Populaire de Hauterive

### LA DESCRIPTION:

- Recoit les membres qui désirent obtenir un prêt de la Caisse, les conseille dans ce domaine et effectue le travail technique s'y rapportant.
- Rencontre les membres pour leur fournir divers services spécialisés à l'épargne notamment achat d'obligations, valeurs en garde, dépôts à terme, épargnes spéciales ou toute autre raison exceptionnelle.
- Collabore, au surplus, à différents travaux reliés à ces services spécialisés tels que l'obtention de renseignements sur la situation financière des emprunteurs, la mise à jour des échéanciers ou autres.

### LES EXIGENCES:

- *Quinze années de scolarité et deux ans d'expérience pertinente au sein des caisses populaires ou bancaires. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra être examinée.*
- Bonne connaissance des divers services à l'épargne et au crédit ainsi que des opérations s'y rattachant.
- Bon sens de l'analyse et bon jugement.
- Bon sens des services et de la vente.
- Bon sens de la communication orale et écrite.
- Facilité à entrer en contact avec le public.
- Responsable et autonome.

Ce poste se situe dans la classe I des emplois techniques et professionnels.

### LES CONDITIONS:

Avantages sociaux usuels et salaire selon l'échelle prévue.

### LE MILIEU:

Cette Caisse est située sur la Côte Nord. L'actif actuel est 36 048 000 \$ et le nombre d'employés est présentement de 40 à plein temps.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 12 août 1980, au Service du Personnel, l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 95 avenue des Commandeurs, Lévis, Québec, G6V 6P6.



l'union régionale  
de québec  
des caisses populaires desjardins





# Réfléchir serait-il si mauvais pour la santé?

par Suzanne Aubry

Le bonheur, c'est pas bon pour la santé, comédie de Louise Matteau, avec Yvan Benoit, Louise Matteau, Normand Gélinas, Danielle Manseau, Louise Dufresne et Marie-Michèle Matteau. Mise en scène de l'auteur au théâtre du Vieux fort Chambly, jusqu'au 31 août.

Une prédiction l'ayant persuadé de sa mort prochaine, un jeune millionnaire désœuvré décide d'expier sa vie de flemmard endurci en se mariant avec la femme la plus détestable qui soit. Une féministe sera donc l'heureuse élue, le portrait-robot d'une femme «libérée» étant selon Matteau, un être inhumain, ha-

billé en homme, donnant des ordres, claquant les portes, parlant haut et fort, méprisant le sexe, et ainsi de suite.

Toute la pièce est basée sur cette recherche de la souffrance expiatoire. Que voulez-vous, trop d'argent, trop de chance, trop de séduction, ça traumatise son homme! Pour nous, petites gens, le traumatisme serait plutôt un loyer en retard de trois mois, un renvoi, la maladie, une peine d'amour, mais ce sont là choses du vulgaire...

Les personnages, outre qu'ils soient psychologiquement invraisemblables, existent en tant que caricatures et jamais en tant qu'êtres humains. Margot-la-

fémiste, Candy-la-femme-objet, Madame Delveaux-astrologue-crack-pot, tous ces hyper-types «vivent» des situations parfaitement artificielles et leur comportement devient robotique à force d'être débranché du réel.

Cet aspect inhumain de la pièce est d'autant plus désagréable que *Le bonheur...* s'attaque à des sujets à la mode (tapettes, lesbiennes, féministes) flatte sans vergogne les préjugés les plus primaires quant à l'homosexualité et aux mouvements féministes. Aucune critique intelligente mais des coups en bas de la ceinture, faciles et bêtement réducteurs.

Les jeunes comédiens surjouent et surprojettent dans une pièce tout en surface. Le spectateur n'a jamais une seconde de répit: la bougeotte, les hurlements, les fous rires, le ton est faux et l'interprétation cabotine. L'inflation gestuelle jointe à l'inflation verbale donne, sinon le mal de mer, du moins un certain «mal de théâtre», ou la nostalgie d'un bon spectacle.

Louise Matteau a un bon sens de la construction dramatique mais sa comédie emprunte à une certaine forme de théâtre pour enfants des procédés maintenant fort remis en question: caractère unidimensionnel des personnages, jeu énorme et criard, arbitraire des situations.

Le dispositif scénique manque totalement d'imagination. Panneaux carrés, ameublement réaliste; on ferme les rideaux après le sketch, musique, on ouvre les rideaux, l'autre sketch commence.

Le message de la pièce est porté par Marcelline (Louise Matteau), jeune fille parfaitement infantile ne jurant que par ses petites robes asexuées et le personnage de Tintin. D'après elle, il ne faut surtout pas penser. Le Nirvanâ se résume à regarder un pigeon ou la lune ou entendre de petites clochettes dans la voix des gens corrects. Tout le monde finit par s'entendre là-dessus: Candy la blonde platine positive se mariera avec Richard, un niaisieux content de l'être, Marcelline et David (redevenu riche) rêveront d'un idéal écologique; petite maison dans la prairie où l'on fera tout, sauf penser.

Grand bien leur fasse, et tant pis pour le spectateur.



Louise Matteau et Yvan Benoit dans *Le Bonheur c'est pas bon pour la santé*.

# La délégation canadienne sera imposante à la Biennale de Paris

par René Viau

David Craven, Robert Fish, Raymond Gervais et John Massey dans la catégorie des oeuvres-objets; Suzan Britton, Elizabeth Chitty, Kate Craig, Margaret Dragu et Noel Harding pour la vidéo; Timothy Denis Clark, Max Dean, John Greyson et Tim Tomczak pour la performance: ces treize artistes représenteront le Canada à la prochaine Biennale de Paris qui se tiendra à l'ARC et au Centre Pompidou, du 20 septembre au 3 novembre.

L'importante participation canadienne dépassera celle de tous les autres pays, sauf la France, pays hôte. Les Français présenteront en effet 28 artistes. La Biennale de Paris, qui en sera à sa onzième édition, est une prestigieuse manifestation internationale où l'accent est mis sur l'art d'avant-garde et la participation de jeunes artistes. On y retrouve: tableaux, sculptures, architecture, films, art vidéo-graphique, installations, performances sans compter plusieurs autres formes d'expression artistique d'avant-garde.

Rappelons qu'auparavant la participation canadienne à cette Biennale était organisée par l'entremise de correspondants disséminés à travers tout le pays. Ces correspondants se chargeaient de recommander certains artistes à l'attention d'un Comité composé de commissaires venant de divers pays du monde. Cette année, le Canada sera représenté pour la première fois au sein de ce comité grâce à la nomination de M. Alvin Balkind qui fut choisi à la suite de consultations entre le ministère des Affaires extérieures et le Conseil des Arts du Canada. Toutes les dépenses ayant trait à la participation canadienne à la 11e Biennale de Paris seront assumées par le ministère des Affaires extérieures qui défraie les honoraires du commissaire, l'assurance des oeuvres, le transport des artistes qui ne sont pas déjà admissibles aux subventions du Conseil des Arts, des contrats, etc.

Comme à tous les ans, l'annuel Skira (Editions Skira, Genève) nous offre un panorama complet de la création artistique à travers l'Occident. La formule est connue. Avec des textes délimitant des catégories-clés plus ou moins comodes pour regrouper une production qui souvent éclate en tous sens, une centaine d'artistes sont présentés, artistes qui ont marqué l'année qui vient de s'achever.

L'édition récente de cet *Art Actuel* annuel s'attache cette fois au bilan artistique d'une décennie. «Entre 1970 et 1980, nous expliquent-on, les artistes avec beaucoup de vitalité et de disponibilité, ont ouvert de nouveaux champs de pratique. Ils ont avancé de nouvelles hypothèses et sensibilisé le public à de nouvelles qualités. Comparer ce qui se crée aujourd'hui à ce qui se faisait il y a dix ans permet donc d'enregistrer des modifications décisives: l'espace a une autre fonction, le sujet, l'histoire et la culture



C'est une oeuvre de ce type, «oeuvre-objet», que présentera l'artiste montréalais Raymond Gervais à la Biennale de Paris, l'automne prochain.

font retour, les exigences du langage sont réévaluées dans un rapport de communication, les oeuvres sont souvent plus interrogatives et leur contenu est souvent plus important que la forme qui les transmet. C'est le vocabulaire artistique de cette décennie dont *Art Actuel* témoigne. Pour ce faire, ce périodique annuel a demandé à ceux qui ont joué un rôle dans l'exposition, l'énonciation et la diffusion de l'art, tout au long des années 1970-1980, de témoigner de la manière dont ils ont ressenti cette aventure dans (et à partir) de leur propre pays. Ainsi Jean Clair évoquera pour la France: *Le crépuscule des modernes*, Marcelin Pleyne: *La peinture aujourd'hui*, Jean-Christophe Amman, de Suisse, compare les années 60 aux années 70 dans un texte intitulé *Ce qui distingue les années 70 des années 60 ou vers les années 80*. Valentine Tatrinsky nous décrit: *L'art américain, un miroir de la société*. Traitant en partie de la relation art/Public, Waldemar Januszak de la Grande-Bretagne signe le texte *Un élan trop vite réprimé*. Pour l'Allemagne: *1970 à 1980: vers un nouveau musée 1970 à 1980 à micheim*, de Wolfgang Becker et *Dix ans qui auront des conséquences décisives* de Klaus Honnet. Pour l'Italie *Le refus systématique de l'idéologie* de Carmine Benincasa. Pour l'Espagne *Le passage d'un régime dictatorial à un régime démocratique* par Daniel Giralt-Miracle. Enfin, «d'auteurs», de Pierre Restany traite de *La critique, fonction déviante entre la nature et la culture* se concentrant sur «l'autre face de l'art».

Quant à la présentation des artistes proprement dits, mettant en évidence les nouveautés de cette décennie, elle est divisée en six chapitres à travers desquels l'on doit reconnaître un phénomène très important des années 70. La création féminine que l'on n'a

pas voulu ici isoler «de peur qu'un nouveau cloisonnement, le «féminisme» en limite la portée créatrice».

Quelles sont ces catégories qui regroupent la centaine d'artistes présentés parmi lesquels on ne retrouve qu'un Canadien, Les Levine? «La dis-

tance entre le réel et sa représentation», «L'espace de la communication» ou par rapport aux médias les artistes jouent «l'être contre le paraitre», «La mise en scène du corps», «Les parcours affectifs» qui font affleurer à la mémoire l'histoire, etc.

# Ce vieux «Rockabilly» d'Orbinson fait salle comble au Saint-Denis

par Sylvaine Martin

Vêtu d'un traditionnel «jumpsuit» noir à la Presley aux longues pointes de col retombant sur les épaules, portant des verres fumés lui barrant le visage dont le pailleur est rehaussée par le cheveu noir-jais, ce vieux «Rockabilly» de Roy Orbinson (44 ans) faisait salle comble au Saint-Denis lundi soir.

Le public dont la moyenne d'âge variait entre 25 et 50 ans morait d'impatience d'entendre l'un des auteurs-compositeurs américains de chansons à succès les plus prolifiques des dernières décennies. Il se délectait à l'avance de revivre l'époque des

années 50 qu'Orbinson, Presley ou Johnny Cash ont marquée de leurs ballades langoureuses ou de leurs rocks fous.

Orbinson fit une rétrospective de ses meilleures chansons et la formule même du spectacle prenait des allures de celles d'antan: des mélodies fameuses telles que *Only The Lonely*, *Crying*, *In Dreams*, *Pretty Woman*, s'enchaînaient les unes après les autres, tout juste interrompues par les applaudissements exultants de l'assistance en liesse, dans un débit curieusement semblable à celui des chansons de juke-box qu'on réécoutait inlassablement à coups de trente sous.

Ses musiciens se contentaient de l'accompagner, dérogeant à peine de l'arrangement original des chansons, et si leurs performances instrumentales individuelles se limitaient à étouffer la mélodie de timbres soignés, ils prenaient leur revanche dans une interprétation de la partie choriste étonnamment dosée, savante et contrôlée. Probablement surpris de la reconnaissance chaleureuse du public, Orbinson dont l'incomparable voix de haute contre voltige avec une rare aisance dans l'aigu, offrit au fur et à mesure du spectacle, ses effets caractéristiques de fausset que le «King» lui-même a cherché à imiter vers la fin de sa carrière.

Lorsque la salle manifestait trop bruyamment à la suite d'une chanson prise des belles années, Orbinson reprenait tout bonnement la dernière strophe comme on répète, dans le ravissement, la phrase exquise d'un poème. Il offrit deux rappels dont le dernier n'avait sûrement pas été préparé et qui rendait compte de la communication exceptionnelle qui s'était installée entre son public et lui.

Les Prescott Brothers, groupe de jeunes musiciens excellent dans le genre «country» et «blue grass» américains, composaient la première partie du spectacle. Ils commencèrent à jouer alors que l'assistance était encore à se placer. Ils enfilèrent sans hésiter, les uns à la suite des autres, les mélodies de leur répertoire et, leurs interprétations remarquables d'airs connus tels que *Rocky Mountain Breakdown* (que le cinéaste John Boorman a utilisé comme thème mélodique de son film *Deliverance*) gagnèrent facilement la faveur et l'enthousiasme du public.

# Dali souffrirait de paranoïa aiguë

PORT LLIGAT (AFP) — Le peintre Salvador Dali, qui avait élevé la «paranoïa critique» au rang de méthode artistique, pourrait bien aujourd'hui être pris au piège de la folie.

Il souffrirait de paranoïa aiguë et passerait ses journées prostré, ou à se trainer par terre, répétant: «Je suis un escargot» dans sa villa de Port Lligat, dans la province de Gérone, affirmant mardi certains de ses amis intimes.

L'état du maître catalan, âgé de 76 ans, se serait aggravé depuis que son psychiatre, Juan Obiols, est mort pratiquement dans ses bras, le 17 juillet dernier, alors qu'il était venu lui rendre visite.

Cependant pour le psychiatre Ramon Vidal Teixidor, qui le soigne actuellement, Dali ne souffrirait que d'une «légère dépression» et son état se serait «franchement amélioré».

Les informations ou les rumeurs sur l'état de santé du maître du Surréalisme sont difficiles à vérifier dans la mesure où son secrétaire particulier et sa femme, Gala, les seules personnes qui continuent à l'approcher, se bornent à répéter que Dali se remet lentement de son état d'épuisement.

Gala, âgée de 89 ans, rompt la silence qu'elle s'était imposé depuis plusieurs an-

nées, avait cependant indiqué la semaine dernière que le peintre souffrirait d'artériosclérose. Lors d'une récente interview, elle avait déclaré que «Dali était un roc indestructible».

«La presse annonce toujours des mauvaises nouvelles par jalousie et stupidité», avait ajouté Gala Dali. Interrogée sur ses relations avec le peintre, elle avait répondu: «Peu m'importe qu'il m'aime. Moi, je n'aime personne, ni vous, ni les intellectuels, ni le peuple. Personne».

Le fait que Dali soit soigné par un psychiatre et deux neurologues laisse penser, selon certaines sources médicales, qu'il souffre réellement d'une artériosclérose cérébrale.

De plus, des ennus financiers ne seraient pas étrangers à l'état de santé du peintre, quoique son épouse ait démenti de telles rumeurs le 22 juillet, dans un communiqué signé d'elle seule, soulignant les observateurs.

Aujourd'hui, selon certains de ses proches dont le critique d'art Rafael Torroella, Dali vit prostré et muet. Le maître du Surréalisme, qui a consacré sa vie à la peinture, ne veut plus peindre ni même entendre parler de peinture. Quand il sort de son abatement, Dali se comporte comme un enfant et est pris d'une angoisse diffuse.

# ÉCHOS

Sous la présidence d'honneur de Madeleine Sologne, le concours Poévision décernera, après le 28 février 1981, dix prix pour trois catégories de participants: poésie, contes et nouvelles; photos; cinéma. Aucun thème n'est imposé. On prévoit remettre 15 prix littéraires, ainsi qu'un prix spécial pour «conte fantastique»; 3 prix pour la section «photos» et cinq prix pour la section «cinéma». Les résultats seront diffusés à partir du 1er mai 1981. La date limite pour soumettre les travaux est le 28 février 1981. L'Association Poévision a comme siège social: 6, rue Ernestine, 75018 Paris (France).

Le journaliste de profession, Jacques Pigeon, assumera la fonction de directeur général de l'édition gouvernementale à compter du 11 août, a fait savoir le ministre des Communications, M. Denis Vaugois.

M. Pigeon devra entre autres assurer des services de consultation, d'impression, d'édition, de documentation et de commercialisation des publications et des documents audiovisuels réalisés pour le compte de l'Etat par l'une ou l'autre de ses entités.

Depuis quelques années, il est à l'emploi du gouvernement québécois où, depuis 1977, il occupe le poste de directeur des communications au ministère des Affaires sociales.

Le chanteur Stéphane Reggiani, fils de l'acteur Serge Reggiani, s'est suicidé hier matin dans la propriété de son père à Mougins, près du domaine de Castellaras (Alpes-Maritimes).

Stéphane Reggiani, âgé de 33 ans, qui était dépressif depuis un certain temps, s'est tiré une balle dans la tête à l'aide d'un pistolet de collection, a-t-on appris. Il n'a laissé ni lettre ni message. Il était père de deux enfants.

hébec spec présente  
une production du Théâtre du Bois de Coulonge  
**GITROUILLE**  
Une comédie de JEAN BARBEAU  
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU 12 AU 30 AOÛT  
avec CHRISTINE PAQUETTE, VÉRONIQUE HUBERT, ANDRÉE SAMSON et DENIS MERCIER  
Mise en scène de JEAN-MARIE LEMIEUX  
Décors de RAYMOND CORRIVEAU  
20 juin au 9 août du mardi au samedi  
sem. 20h30  
Sam. 19h30 et 22h30

UN THÉÂTRE D'ÉTÉ EN VILLE  
KEBEC SPEC - GUY LATRAVERSE présente  
UN SPECTACLE DES PRODUCTIONS JEAN-MARIE LEMIEUX  
**Même jour, même heure, l'an prochain**  
CE SOIR  
avec Angèle Coutu et François Tassé  
15 juillet au 2 août du mardi au dimanche  
21 heures  
Réservations: 861-0562  
Billets en vente: 1594 rue St-Denis

PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR  
un film de Guy Simonneau  
ENCORE  
DISTRIBUTION LES FILMS DU CREPUSCULE  
à l'affiche au Quimetoscope  
1204 Rue Ste-Catherine Est. Tél. 525-8600  
7.00 - 9.00  
1.00 - 3.00 - 5.00  
7.00 - 9.00

"Une SPLENDIDE FOLIE!"  
"Un film de RAINER FASSBINDER, élégant et comique."  
Un succès brillant.  
- Vincent Canby / N.Y. TIMES  
"Une comédie légère et grivoise avec des interprètes de première classe."  
- John Skow / TIME  
Un film de FASSBINDER  
DIRK BOGARDE - ANDREA FERREOL  
12h30 - 2h40 - 4h55  
7h05 - 9h20  
Le PARISIEN 4  
486 STE CATHERINE O. 865-3856

GLASSO 1  
10 MILITON 842 8000  
GLASSO 2  
10 MILITON 842 6000  
BELMONDO  
FLIC ou VOYOU  
L'homme à tout faire  
Molière  
Vittorio De Sica  
Vacances  
MICHEL LA CAGE AUX FOLLES  
SERRAULT  
L'ASSOCIÉ  
ASSOCIÉ: 7:30 - BRÈVES: 9:15  
UNIVERSITY 3100 RUELLE  
3100 RUELLE

une production de GUY LATRAVERSE et GILLES TALBOT  
**La Cage aux Folles**  
Billets maintenant en vente  
une pièce de JEAN POIRET  
avec GEORGES CARRÈRE et RÉAL GIGUÈRE  
mise en scène: GUY HOFFMANN  
décors et éclairages: ROBERT PRÉVOST  
costumes: FRANÇOIS BARBEAU  
FRANÇOISE FAUCHER ROBERT TOUPIN  
ROGER GARCEAU YVON LEROUX ARLETTE SANDERS  
JACQUES PIPERNI JACQUES LORAIN ALPHA BOUCHER  
LISE BEAUDOIN NORMAND BRATHWAITE DOMINIQUE ROY  
à partir du 4 septembre du mardi au dimanche, 20h30  
Billets en vente Comptoirs TRS Théâtre St-Denis 12h et 21h